

Raoul Lapointe
Membre de l'Ordre des Vingt-et-Un

*Au temps
de la pinière*

Société historique du Saguenay
No 45

Chicoutimi



L'ouverture du Royaume du Saguenay à la colonisation eut ses chevaliers de la «hache»; elle eut aussi son chevalier de la «plume» pour raconter cette épopée.

Le présent ouvrage se veut un hommage à l'abbé Louis-Antoine Martel pour ses «Notes sur le Saguenay».

R. L.

Table des matières

Remerciements.....	6
Préface	7
Introduction	11

PARTIE I

L'auteur des «Notes sur le Saguenay»

Louis-Antoine Martel (Biographie)	15
Inspirateur et «inspirés»: Martel, Derfla, Buies	20
Martel savait-il qu'on l'avait plagié?.....	42
Sources	45

PARTIE II

Les «Notes sur le Saguenay»

Étude du texte de Martel	49
Le texte intégral et annoté: «Notes sur le Saguenay», par Louis-Antoine-Martel	60

PARTIE III

Documents et commentaires

Martel vu par Huard.....	125
Le premier historien du Saguenay: Martel ou Kelso ?.....	132
Peter McLeod: histoire ou légende ?.....	148
L'affaire Mathieu	152
Le cas des «Vingt-et-Un» et d'Alexis Simard en particulier	158
Bibliographie spécifique	171
Conclusion	174
Bibliographie générale	176
Index	180

Remerciements

à

Russel Bouchard, historien chevronné autant que dévoué, qui m'a donné accès à ses archives personnelles, a écrit la préface et fait le montage;

L'abbé Jean-Philippe Blackburn, archiviste à l'Évêché de Chicoutimi, qui a eu la patience de reviser le manuscrit à deux reprises et qui m'a aidé de ses conseils;

L'abbé Clément-Jacques Simard, archiviste au Séminaire de Chicoutimi, qui m'a guidé à travers les méandres de son riche dépôt d'archives.

Éric Tremblay, étudiant en histoire aux yeux de lynx qui m'a aidé à retracer, sur microfilm ou ailleurs, les documents officiels concernant les Vingt-et-Un;

Noël Boily, artiste-peintre dont les tableaux, à saveur saguenéenne, ajoutent une note bucolique à cet ouvrage;

Je remercie également la direction et le personnel des organismes suivants:

Archives de l'Évêché de Chicoutimi;
Archives du Séminaire de Chicoutimi;
Archives nationales du Québec à Chicoutimi;
Paroisse Saint-Alexis de Grande-Baie.
Société historique du Saguenay.

Préface

L'histoire s'écrit comme elle se construit: petit à petit, sans prétention, au rythme des hommes qui la façonnent. C'est un édifice que l'on élève pierre par pierre comme une pyramide. Mais il y a des pierres de base pour asseoir la charpente et des pierres d'angle pour délimiter les contours. Le texte de l'abbé Martel est une de ces pierres d'assise indispensables qu'on aurait dû, depuis bien longtemps, ramener en surface. En effet, ce prêtre-colonisateur est un témoin important du tout début de la colonisation du Saguenay. Il arriva à Saint-Alexis en 1858, vingt ans seulement après la venue des pionniers, mais déjà il connaissait le terrain pour avoir exercé son ministère aux Éboulements, de 1855 jusqu'à son départ pour notre région, ce prolongement du pays de Charlevoix.

Dès son arrivée, tel un photographe amateur, le curé Martel s'éprend de sa terre d'accueil et il tâche d'en fixer l'histoire avant qu'il ne soit trop tard car il comprend, d'instinct, que le moment est historique. Tout en s'acquittant de son ministère, il prend le temps de s'asseoir avec les gens, se fait raconter les difficultés du début, les prouesses et les angoisses des pionniers, de même que les actions moins louables de ceux qui profitent sans vergogne du travail des pauvres bûcherons oeuvrant dans les pinières. Alexis Simard, le patriarche de Saint-Alexis et l'ancêtre de l'auteur du présent ouvrage, a sûrement contribué à étoffer le manuscrit de l'abbé Martel. Ceux qui connaissent son histoire, savent qu'il était là depuis le début et qu'il avait joué un rôle majeur dans la vie sociale et religieuse de la colonie naissante.

Sur le plan épistémologique, il convient ici de signaler le travail fort louable des abbés Léonidas Larouche, Jean-Paul

Simard et autres qui, en 1968, publièrent un fac-similé des «Notes sur le Saguenay» de M. Martel accompagné d'un bon index. C'était un excellent début puisqu'il permettait enfin au public d'avoir accès au manuscrit et à cette source d'information de première main. Sans vouloir ternir la louable participation de ces deux abbés historiens au chapitre de l'historiographie régionale, rendons toutefois à César ce qui est à César. N'ayons pas peur des mots: avec l'édition de ce nouvel ouvrage, Raoul Lapointe va beaucoup plus loin que ses prédécesseurs. Par la qualité de son oeuvre, cet écrivain talentueux et méticuleux, contribue à construire une autre marche qui forme l'immense escalier de la connaissance et, surtout, il met enfin nos pendules à l'heure juste.

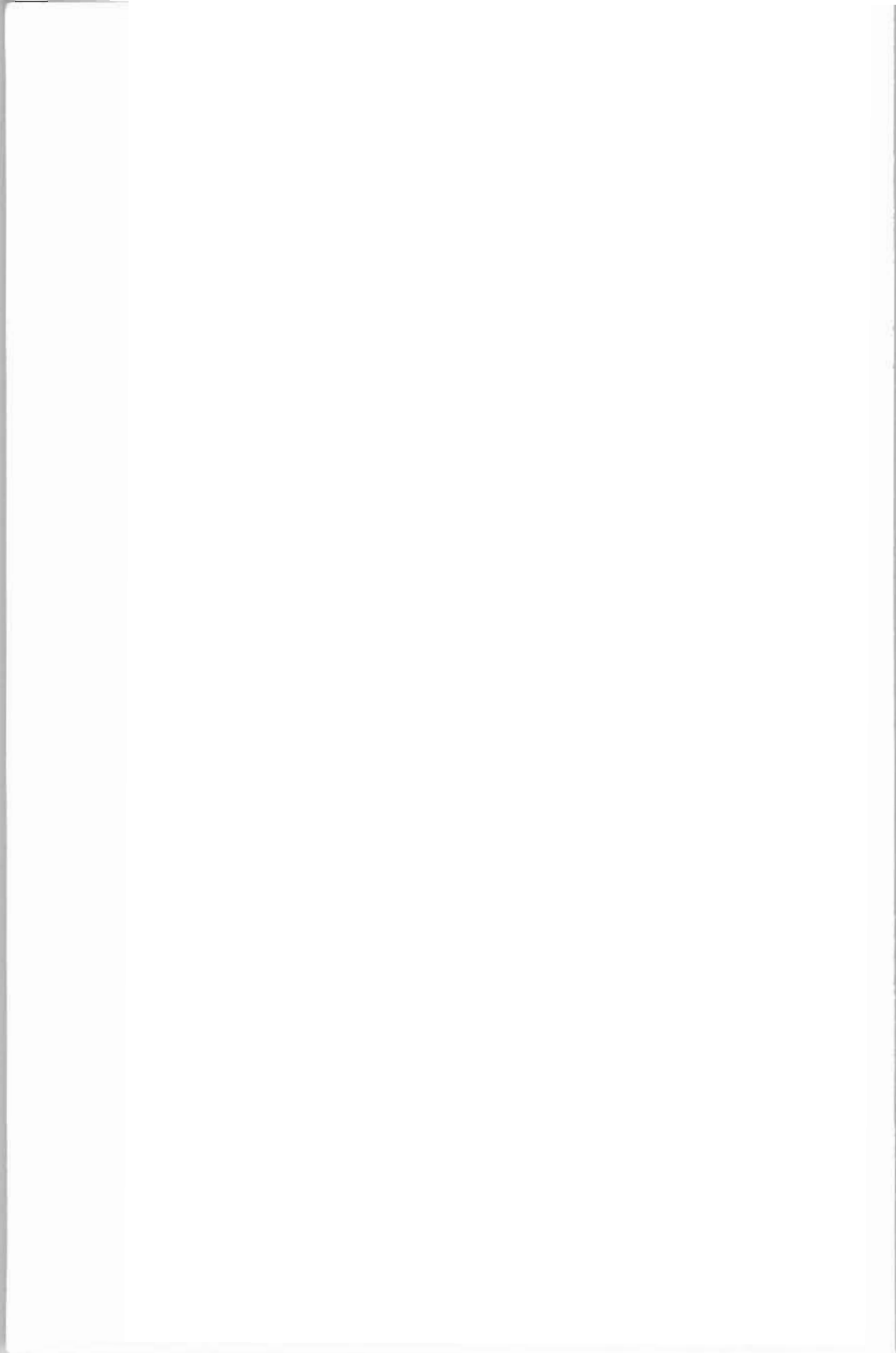
Dans «Au temps de la pinière», Lapointe atteint des objectifs qui ont toute leur importance si on les situe dans la perspective d'une histoire rafraîchie, d'une histoire régionale dépouillée de tout préjugé. En nous offrant pour la première fois une retranscription fidèle et lisible du manuscrit de Martel, il donne enfin la possibilité aux amateurs d'histoire de remonter directement aux sources, sans avoir à subir la déformante interprétation des publications précédentes. Soucieux de dépasser la simple étape de la retranscription d'un manuscrit poussiéreux, Lapointe a pris le temps de l'enrichir de notes, de commentaires et de pièce d'archives qui en rendent la compréhension plus facile.

En prenant connaissance de cet ouvrage fortement documenté, je n'ai qu'un seul petit regret: celui de ne pas en être l'auteur. Le sujet a été tellement bien traité, les commentaires sont tellement pointus, que je me console toutefois en me disant qu'il m'aurait été difficile de faire si bien. Loin d'avoir de l'amertume, je crois au contraire que mon ami récolte en toute justice les fruits durement mérités de ses nombreuses années de travail. Aucun doute là-dessus; l'oeuvre de Raoul Lapointe contribue à faire avancer l'histoire régionale et à mes yeux, c'est tout ce qui importe. J'aurais dû me douter cependant qu'un jour Raoul Lapointe s'attaquerait à un tel sujet. Ses parents, en effet, ont habité deux villages-fantômes —Val-Jalbert et Saint-Cyriac— et ses gènes semblent avoir une propension pour la résurrection des êtres endormis. Ses deux derniers ouvrages sur «Des

mots pittoresques et savoureux», ont réveillé toute une collection de mots-fantômes. Voilà maintenant qu'il redonne vie à un manuscrit qu'on avait presque réussi à oublier dans notre inconscience collective. Bravo!!!

L'auteur a eu la gentillesse de m'honorer en me demandant une préface; disant humblement que son livre prendrait ainsi de la valeur. Je lui pardonne ces paroles «inflationnistes»; car l'amitié peut provoquer parfois certaines illusions et un débordement d'émotions. Quoi qu'il en soit, avec un plaisir avoué, et sans aucune prétention de ma part, je lui souhaite un franc succès; il le mérite bien et vous en conviendrez sans aucun doute en lisant «Au temps de la pinière»...

*Russel Bouchard
Historien
20 mars 1993*



Introduction

Le manuscrit intitulé «Notes sur le Saguenay» de l'abbé L.-A. Martel mérite à juste titre d'être considéré comme l'un des piliers de notre histoire régionale. En effet, comme le dit si bien l'abbé Huard: «Si M. Martel n'avait pas eu la pensée de faire cette chronique, il manquerait aujourd'hui bien des détails intéressants sur la première colonisation du comté de Chicoutimi». Aussi, ce document d'époque, rédigé par un témoin des premiers balbutiements de notre région, mérite depuis longtemps d'être publié. Il était même assez important pour précéder l'Histoire du Saguenay.

En 1968, on fit une première tentative de publication qui vint remplir ce vide. Cette année-là, en effet, parut un fac-similé des «Notes» enrichi d'un bon index. L'heureuse initiative est due à l'abbé Léonidas Larouche qui était à ce moment archiviste au Petit Séminaire de Chicoutimi; c'est également l'abbé Larouche qui écrivit la préface non signée. Pour réaliser son projet, il eut sans doute la collaboration de l'abbé Jean-Paul Simard, un historien, qui était à la fois son parent et son adjoint.

À l'occasion de notre Fête régionale, en juin 1982, il y eut réimpression du volume réalisé en 1968 par l'abbé Léonidas Larouche. Il s'agit du même fac-similé, mais dans une tenue de fête. La couverture est décorée aux couleurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean et le manuscrit est illustré de quelques dessins monochromes signés par Gilles McLean et Mona Sinotte. On a même conservé la préface composée en 1968 par l'abbé Léonidas Larouche; mais son nom n'apparaît pas dans la liste des «membres du comité de la Fête du Saguenay» publiée au début de cette nouvelle

publication. Interrogé à ce sujet, l'abbé Larouche confiait à un confrère: «Je n'ai pas été consulté et je n'ai aucunement collaboré à cette réimpression».

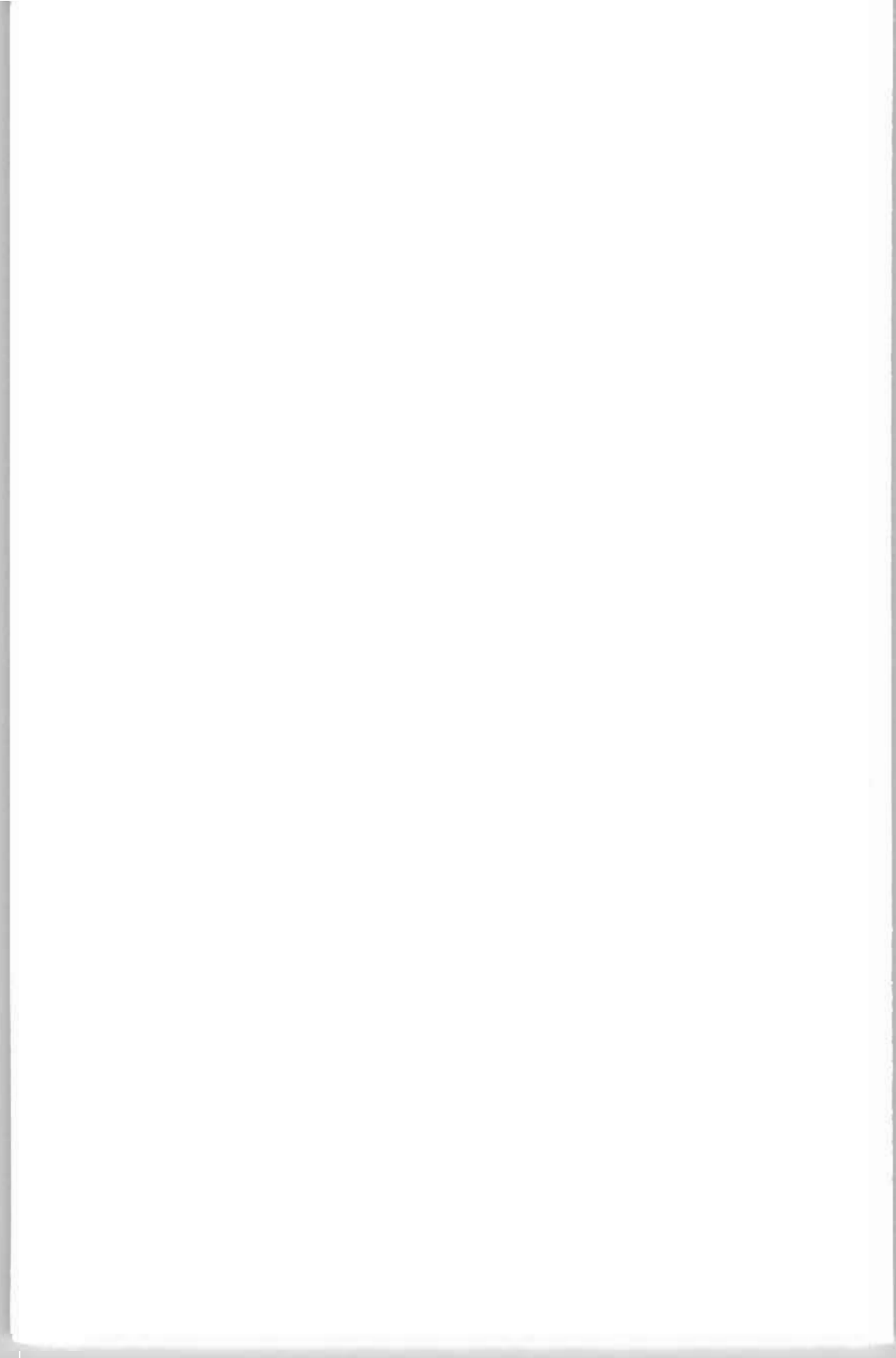
Pour employer un cliché à la mode, ces brochures étaient «deux pas dans la bonne direction». Toutefois cette double démarche s'avérait insuffisante; car ce qui fait le bonheur des graphologues ne fait pas nécessairement celui du chercheur. Aussi, il était temps de publier ce texte en caractères imprimés et de joindre au mets principal tous les hors-d'oeuvre et les condiments qui viennent agrémenter un menu, comme des notes biographiques et historiques, des commentaires, un index assez poussé, des photos anciennes et même, les résultats d'une enquête «policrière» sur le piratage de ce document légendaire, par des intervenants ... au-dessus de tout soupçon. Ainsi apprêté, nous espérons que ce plat d'autrefois, présenté à la moderne et replacé dans son contexte historique, pourra régaler ceux qui, jusqu'ici, étaient restés sur leur appétit.

Le titre de cette publication a été choisi pour refléter l'image de notre région à ses débuts. En effet, comme le dit M. Martel, en parlant des pionniers: «Toutes ces personnes n'avaient pour but unique, en entrant dans le Saguenay, que d'y faire *la pinière*, c.-à-d. de se livrer au commerce du bois et à l'exploitation des forêts. En effet, la culture de la terre, leur avait été strictement défendue de la part de la compagnie de la Baie d'Hudson qui régnait alors en souveraine dans toutes ces contrées sauvages». Le titre, *Au temps de la Pinière*, identifie donc cette période où le «pin» était le monarque incontesté du royaume que la Société des Vingt-et-Un désirait conquérir.

Raoul Lapointe
1er mars 1993

Partie I

**L'auteur des
«Notes sur le Saguenay»**



Louis-Antoine Martel (Biographie)

Au moment du décès de l'abbé Louis-Antoine Martel en 1903, M. Victor-Alphonse Huard, qui avait travaillé au Séminaire de Chicoutimi de 1876 à 1901, écrivit un long article dans la *Semaine Religieuse* de Québec pour tracer la biographie de ce prêtre qui, pendant sept ans, avait été curé de Saint-Alexis de la Grande-Baie. Il esquisse son portrait physique en ces termes:

«Du côté physique, M. Martel était peu «avantagé». Le caractère était vif, le ton bourru, l'aspect sévère, le rire saccadé. Mais, sous cette écorce plutôt rude on apercevait aisément une nature généreuse, un cœur d'or, une charité toute sacerdotale, une loyauté complète de pensée et d'action». (S-19, p. 731) *

Un peu plus loin, Huard, parlant des dernières années du défunt aborde le côté intellectuel de l'ancien curé de Saint-Alexis:

«L'esprit très ouvert aux choses de la science, de l'histoire et de la littérature, il accroissait chaque jour, par ses lectures, son riche trésor de connaissance». (S-19, p. 731)

À la page précédente de la *Semaine Religieuse* l'abbé Huard avait illustré ce côté intellectuel de M. Martel en attirant l'attention du lecteur sur le manuscrit qui a fait

* S-1, S-2, S-3, etc. réfèrent aux sources apparaissant ci-après. Ainsi, S-3 renvoie à l'ouvrage de Raoul Blanchard, *L'Est du Canada français*.

connaître son auteur beaucoup plus que ses années de ministère au Saguenay. Huard ajoute en guise de conclusion:

«Si M. Martel n'avait pas eu la pensée de faire cette chronique il manquerait aujourd'hui bien des détails intéressants sur la première colonisation du comté de Chicoutimi». (S- 19, p. 730).

Cette remarque est tout à fait juste. Toutefois, avant de nous attarder sur L.-A. Martel «écrivain», nous tracerons à vol d'oiseau la biographie de «l'homme».

Contrairement à MM. Pilote et Otis Louis-Antoine Martel n'était pas un produit de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Il n'avait ni étudié à Sainte-Anne comme Lucien Otis, ni passé à cet endroit une grande partie de sa vie à l'instar de François Pilote.

Louis-Antoine Martel naquit à Québec le 6 mai 1833. Il fit ses études au séminaire de cette ville et fut ordonné prêtre le 22 décembre 1855. Cette même année, il devint vicaire dans la paroisse des Éboulements où il demeura durant trois ans. C'est en 1858 que l'évêque de Québec, à la suggestion de M. Otis qui demandait un prêtre pour partager sa tâche, décida d'envoyer un curé à Saint-Alexis de la Grande-Baie. C'est l'abbé Martel qui hérita de ce poste, héritage beaucoup plus onéreux que reposant. En effet, le nouveau curé devait assurer le ministère non seulement à Saint-Alexis mais encore dans les dessertes du Bas-Saguenay: Anse Saint-Jean, Tableau, Petit-Saguenay et Rivière Sainte-Marguerite. Dans une région isolée comme le Saguenay où les moyens de communication étaient boiteux, ou plutôt inexistant, desservir ces postes éloignés représentait tout un défi. Du même coup, M. Lucien Otis se voit soulagé de toutes ces dessertes qui l'empêchaient de se donner entièrement à l'organisation de la paroisse de Saint-Alphonse et surtout à la construction de sa nouvelle église. En 1865, L.-A. Martel quitte le Saguenay pour la région de Charlevoix en devenant curé de Saint-Irénée. En 1868 il se retrouve curé de Saint-Joseph-de-Beauce où il demeura jusqu'en 1885. Son état de santé laissant à désirer, il se retira alors à Saint-Gervais pour enfin, se réfugier à l'Hôpital-Général de Québec où il mourut le 25 juin 1903.

Si l'on devait résumer en deux mots ce que l'histoire profane a retenu de Louis-Antoine Martel, on pourrait écrire: il fut un excellent «organisateur» et un «historien» très recherché de la région du Saguenay.

Le curé Otis, parlant de la rapidité avec laquelle M. Martel avait procédé lors de la construction du presbytère de l'Anse Saint-Jean, fait le commentaire suivant qui décrit bien «l'organisateur-né» qu'était ce prêtre:

«Mr Martel... conduisit les affaires; doué d'une extrême activité, il n'était pas homme à laisser dormir son monde; aussi, tout marcha si bien et si vite que dans l'automne 1861 la bâtisse, contre l'attente de Monseigneur de Tloa, se trouva entièrement terminée». (S-15, p. 19)

Ce talent d'organisateur se manifesta aussi par le rôle important que joua l'abbé Martel pour mettre sur pied le «Congrès de la Baie Saint-Paul» vers 1863, alors qu'il avait à peine trente ans. Il s'agissait d'une réunion annuelle qui se tenait à la Baie Saint-Paul chaque hiver et qui réunissait un certain nombre de prêtres du diocèse de Québec oeuvrant au Saguenay et dans d'autres parties du diocèse. À cause des difficultés qu'offraient les communications, on avait opté pour que le lieu du «congrès» soit situé à mi-chemin entre Québec et le Saguenay. Le but de ces rencontres était de sortir un peu ces pauvres missionnaires du milieu étouffant où ils besognaient et de leur permettre de se distraire durant une couple de jours. Ces réunions eurent lieu à la Baie Saint-Paul durant 25 ans, soit jusqu'à la mort de Mgr Dominique Racine, en 1888. On se transporta par la suite chez le frère de ce dernier, Mgr Antoine Racine, qui occupait le siège épiscopal de Sherbrooke. (S-19, p. 730).

Voilà ce qui en est de «l'organisateur». Mais ce que l'Histoire a surtout retenu c'est que Louis-Antoine Martel fut un «historien» et qu'il est l'auteur d'un petit ouvrage resté à l'état de manuscrit. Ce livre sans prétention, il l'intitula *Notes sur le Saguenay*. Ce document historique, que beaucoup de chercheurs ont consulté et «copié» compte 105 pages. L'écriture de l'abbé Martel, sans être aussi jolie que celle de M. Otis, est régulière et très lisible. Assez différents par la calligraphie, deux manuscrits de ces auteurs ont

plusieurs éléments en commun; ce qui porte à croire que ces confrères, qui travaillaient dans le même secteur et qui se remplaçaient à l'occasion, se sont consultés avant d'écrire. On peut relever, en effet, quatre points communs aux «Notes» de M. Otis et à celles de M. Martel:

1. Les deux manuscrits furent écrits la même année, en 1865.
2. MM. Otis et Martel s'y prennent de la même façon pour établir la datation de leurs écrits, soit en mettant entre parenthèses l'année 1865.
3. Les deux auteurs suivent rigoureusement l'ordre chronologique des événements et indiquent les années en marge du texte.
4. Enfin, le titre, dans les deux cas, commence par le même mot: *Notes*.

Si, jusqu'à présent, rien ne prouve une collaboration de ces deux «historiens», tout incite à penser que chacun a pris connaissance du texte de l'autre.

Le manuscrit de Louis-Antoine Martel raconte l'histoire de la paroisse de Saint-Alexis de la Grande-Baie et de Saint-Alphonse de Bagotville, la paroisse voisine pour ne pas dire «rivale».

C'est en lisant les *Notes* de M. Martel que l'on comprend l'axiome de Buffon «Le style c'est l'homme même», et que l'on peut vérifier la justesse de la description que l'abbé Huard fait de M. Martel lorsqu'il dit: «Le caractère était vif, le ton bourru, l'aspect sévère». (S-19, p. 731). Sans doute, l'auteur des *Notes* est animé d'une grande charité mais de temps à autre le naturel chassé semble vouloir revenir au galop, comme dit le proverbe. Le vocabulaire utilisé par M. Martel trahit alors l'homme naturellement «vif, bourru et sévère». Le présent ouvrage n'a pas pour but de se livrer à une analyse psychologique de l'auteur. Aussi se limitera-t-il à quelques exemples:

Lorsque M. Martel rapporte le décès de Peter McLeod, le 12 septembre 1852 lequel, dit-il, «fut la suite des excès de boisson» il porte ce jugement: «Telle vie, telle mort». (S-12, p. 60)

En parlant de certains noms pittoresques que les premiers colons du Saguenay avaient donnés à leurs concessions comme Cayouton, Frémillon et Carcasson, M. Martel parle de «noms passablement ridicules». Il leur préfère des noms de saints... évidemment. (S-12, p. 73)

De même, l'auteur des Notes sur le Saguenay n'est pas tendre pour le maire John Kane qui voulut bâtir un quai à Saint-Alexis. Il décrit cette entreprise de la façon suivante: «Ce fut encore en 1861 que l'on bâtit le fameux quai inutile et pour lequel on jeta à l'eau près de \$4,000». (S-12, p. 79)

Le curé Martel avait dans sa paroisse un individu que nous appellerions de nos jours un «original». Il aurait préféré que ce trouble-fête fût aussi rangé que tous les autres habitants de Saint-Alexis. Voici la description qu'il en fait: «Cette année (1861) l'on vit encore reparaître Mr Ls Mathieu avec son esprit de contradiction et de trouble». (S-12, p. 81)

Il se permet même de fustiger quelqu'un qui n'était pas de sa paroisse. En 1864, un individu, Émile Dumais, voulut faire paraître un journal qu'il se proposait d'appeler *L'Écho du Saguenay*. Ce projet n'eut pas de suite; quoiqu'il en soit, M. Martel prête des intentions à ce novateur. «Un certain personnage, dit-il, qui voulait tâcher de trouver un moyen de vivre sans trop de fatigues se mit en tête de fonder un journal». (S-12, p. 98)

Inspirateurs et «inspirés»: Martel, Derfla, Buies

Il existe deux exemplaires du manuscrit de Louis-Antoine Martel. Les deux ont été rédigés par l'auteur lui-même. L'un se trouve à la fin d'un registre contenant les délibérations de la fabrique de Saint-Alexis de la Grande-Baie et on peut le consulter dans les archives de cette paroisse. L'autre manuscrit fut écrit dans un petit cahier autonome, de format 20 cm x 16 cm, à couverture brune. Il est facile d'identifier l'auteur de l'exemplaire de Saint-Alexis en comparant l'écriture avec celle des actes signés par le curé Martel. Quant au manuscrit conservé aux archives du Séminaire de Chicoutimi, M. Huard s'est chargé de nommer son auteur en inscrivant une note à l'intérieur de la couverture. La voici:

«Ce cahier a été donné au Séminaire de Chicoutimi, en juillet 1889, par le Rév. Ant. Martel qui est l'auteur de ces Notes sur le Saguenay». (S- 12)

Ceux qui se sont servis des *Notes sur le Saguenay* pour écrire l'histoire de cette région ne peuvent donc pas prétexter qu'il s'agit là d'un ouvrage anonyme.

Jusqu'à ces derniers temps, il n'existait que ces deux copies du manuscrit de M. Martel.

En 1968, le Centre d'Études et de Recherche historiques du Saguenay a publié une édition photographiée des *Notes sur le Saguenay* et, dans la préface, on indique le double but que poursuit cette publication:

«Aider les étudiants et rendre justice à l'auteur qui a été maintes fois copié et recopié sans référence aucune». (S-12, préface)¹

Dans la Semaine Religieuse de Québec du 4 juillet 1903, l'abbé Huard, qui parle du manuscrit de L.-A. Martel, en vient à la même conclusion en identifiant cependant l'un des plagiaires. Il s'agit d'Arthur Buies que M. Huard attaque d'une façon un peu trop gentille. «Ce manuscrit, dit-il, dont M. Buies a tiré, je crois, bon parti pour certain chapitre de son Saguenay» (S-19, p. 730). Il aurait pu affirmer, et nous le prouverons plus loin: «Ce manuscrit que M. Buies a transcrit presque textuellement sans indiquer sa source».

Raoul Blanchard qui, après avoir séjourné au Saguenay, a publié en 1935 un ouvrage sur «L'est du Canada français» y est allé d'une façon beaucoup plus directe. Voici plutôt ce que dit cet auteur dans une note apparaissant à la page 67 de son ouvrage:

«Les sources pour cette période des débuts sont: la brochure de l'abbé Pilote sur le Saguenay en 1851, le journal de l'abbé Martel... les «Rapports sur les Missions» du diocèse de Québec. Tous les autres travaux et, en particulier celui de Buies, ont copié littéralement ces auteurs, le plus souvent sans les citer». (S-3, p. 67)

Une chose semble claire: François Pilote et Louis-Antoine Martel ont été pour plusieurs chercheurs une source d'inspiration; mais à la différence de Blanchard, qui possède une rigueur intellectuelle irréprochable, d'autres chercheurs, par négligence peut-être, n'ont pas indiqué la provenance de leurs riches «trouvailles».

La conclusion de la présente publication, en se limitant aux *Notes* de M. Martel, mettra en parallèle des extraits de ce manuscrit et certaines parties de textes publiés par deux auteurs connus qui ont «oublié» d'indiquer leur source. Il s'agit de l'abbé Alfred Tremblay qui signait Derfla, et d'Arthur Buies dont on vient de parler.

¹ Cette préface non-signée a été rédigée par l'abbé Léonidas Larouche alors archiviste au Séminaire de Chicoutimi.

Derfla (1856-1921)²

À propos de Derfla, il convient de replacer les choses dans leur contexte historique. En 1893, apparaît l'Oiseau-Mouche une revue de collège publiée par le Séminaire de Chicoutimi. Le premier numéro est daté du premier janvier et, dans le prospectus, M. V.-A. Huard, qui signe «Ornis», indique que le nouveau journal fixe comme l'une de ses priorités, d'écrire par tranches, l'histoire du Saguenay. Dans le deuxième numéro de l'Oiseau-Mouche, «Ornis» tient sa promesse en donnant des notes touchant les premiers missionnaires du Saguenay. Il s'inspire et il en avertit ses lecteurs, de «notes encore inédites». C'est un résumé du *Miscellaneorum Liber*, connu aussi comme le *Troisième registre de Tadoussac*. Ce résumé, il le nommera plus tard *L'Analyse de Chicoutimi*. Ce manuscrit, comme nous l'apprend l'abbé Huard, a été rédigé par un auteur inconnu. Nous trouvons en M. Huard le scientifique habitué à fournir ses sources. (S-13, 14 jan. 1893).

Quelques semaines après, le 25 mars 1893, un autre écrivain prend la relève. Il s'agit de M. Joseph-Alfred Tremblay mieux connu sous le nom de Derfla. Ce prêtre-poète a décidé d'écrire l'histoire des deux plus anciennes paroisses du Saguenay: Saint-Alexis et Saint-Alphonse. Il consacra 33 articles à la première et 28, à la seconde. Monté sur Pégase et dominant la situation du haut de l'Hélicon, le disciple de Pindare s'écrie d'abord:

«Quel poète chantera dignement des beautés que toute l'Amérique admire?» (S-13, 25 mars 1893)

L'écrivain a peut-être sa petite idée là-dessus; mais pour l'instant il préfère ne pas se prononcer, car il ajoute aussitôt:

² Derfla est l'inversion d'Alfred, prénom de cet auteur. L'abbé Joseph-Alfred Tremblay (1856-1921), était originaire de Saint-Alphonse de Bagotville. Il fit ses études collégiales à Sainte-Anne-de-la-Pocatière et ses études théologiques à Chicoutimi et à Rome. Écrivain, poète et excellent prédicateur, il passa 35 ans de sa vie au Séminaire de Chicoutimi, de 1886 à 1921. (S-20, p. 91-93)

«Je ne sais. En attendant, l'Oiseau-Mouche croit utile de faire connaître l'histoire des deux belles paroisses qui se sont assises aux bords de la baie incomparable». (S- 13, 25 mars 1893)

Puis Derfla décide de faire vibrer sa lyre comme l'avaient fait avant lui Homère, Virgile, Dante et Milton. Mais pour suivre ses prédécesseurs jusqu'au bout, il lui faut une inspiratrice. Homère avait eu l'aide d'Athéna et Dante, celle de Béatrice. Comme source de son inspiration pour chanter les louanges de Saint-Alexis, Derfla puise dans un manuscrit que le Séminaire de Chicoutimi possède depuis 1889 et il retrace les faits et gestes de ces valeureux colons de Charlevoix qui sont venus, armés de haches, conquérir un Royaume. Le poète entre en transes et sa muse l'inspire. Cette muse, elle est petite, a les cheveux rares et le visage jofflu, mais elle est fort bien renseignée puisqu'elle se nomme «Louis-Antoine Martel». Pour Derfla, docteur en théologie et maître ès arts, consulter le manuscrit de L.-A. Martel, cet humble curé de Saint-Alexis, est la chose la plus facile au monde puisqu'il oeuvre au Séminaire de Chicoutimi et que cette institution possède le manuscrit de l'ancien curé de la Grande-Baie. Que Derfla se soit inspiré de ces *Notes sur le Saguenay*, cela n'a rien d'étonnant et est tout à fait légitime puisque les écrivains doivent s'approvisionner quelque part en documents ou en souvenirs, mais ce qui devient tout à fait bizarre c'est que Derfla, transporté dans l'espace interstellaire sans doute, «oublie» de mentionner sa source. Pourtant, son récit lui offre au moins deux merveilleuses occasions de le faire. En effet, étant donné qu'il retrace l'histoire de Saint-Alexis, il doit signaler l'arrivée du curé Martel en 1858 et son départ en 1865. Oh ! il ne l'oublie pas. On peut même dire, qu'à ce chapitre, il fait les choses d'une façon non seulement poétique mais magnifique. Voyons plutôt. Pour signaler l'arrivée de M. Louis-Antoine Martel, Derfla s'écrie:

«Le 13 septembre (1858) Monseigneur Baillargeon nomme M. L.-Ant. Martel, curé de Saint-Alexis. Le 22 du même mois le nouveau curé prenait possession de sa paroisse... M. Martel déploya immédiatement une grande activité pour l'avancement spirituel et temporel de sa paroisse et de ses missions». (S- 13, 3 mars 1894)

Et, pour annoncer son départ de Saint-Alexis, il ajoute:

«L'année 1865 fut signalée par le départ de M. L.-A. Martel de Saint-Alexis. Ce prêtre avait fait faire d'immenses progrès à sa paroisse. C'est lui qui l'avait fait ériger canoniquement; c'est lui qui l'avait dotée de la plupart des écoles que nous y trouvons aujourd'hui. Animé d'un zèle ardent, doué d'une intelligence et d'une énergie peu commune, il était l'homme qu'il fallait à ces temps héroïques de notre histoire du Saguenay». (S-13, 15 sept. 1894)

Avouez qu'ici particulièrement, Derfla avait un excellent prétexte pour mentionner qu'en cette même année 1865 le curé Martel avait rédigé un manuscrit de plus de cent pages qui lui servait pour écrire une bonne partie de sa série d'articles sur Saint-Alexis. Au lieu de saisir cette occasion, l'écrivain enchaîne de la façon la plus naturelle possible en disant: «Son successeur fut le Rév. A.-J. Pelletier». Et Derfla en a fini avec son «inspirateur».

Évidemment, le texte de Martel gagne à passer à travers le tamis de Derfla; car ce dernier est un écrivain qui a du métier tandis que son «inspirateur» a la plume plutôt grinçante. Huard parle du rire «saccadé» de L.-A. Martel; tel était aussi son style. En s'emparant de cette matière rugueuse et sans éclat Derfla y ajoute la couleur de son style et les images de son imagination. Mais cela ne l'excuse pas d'avoir «oublié» de sortir de l'ombre celui qui lui avait fourni la base de sa chronique.

Le 25 avril 1895, Derfla terminait sa série d'articles sur les deux paroisses de Saint-Alexis et de Saint-Alphonse. Le 7 novembre 1896, M. l'abbé Elzéar Delamarre, qui signe «Livius» entreprend d'écrire l'histoire de Chicoutimi. Toutefois, dans son avant-propos, il prend soin de mentionner ses sources et il ajoute des réflexions qui peuvent laisser croire qu'on avait critiqué Derfla pour avoir rédigé ses 58 articles en demeurant muet sur l'utilisation des *Notes* de M. Louis-Antoine Martel. Voici ce que dit M. Delamarre:

«Si je me trompe en quelque chose ce sera la faute des auteurs que je consulterai. On ne va pas s'imaginer en effet que j'inventerai tout le fond de cette histoire. Non, assurément. Je fournirai le style, et les considérations, s'il m'arrive d'en faire, et ce sera bien assez. Pour les faits, je

les prendrai dans les ouvrages qui les racontent, car je n'ai pas été contemporain du P. Crépieul par exemple. Si, à cause de cela, l'on prétend que je plagie, je protesterai et demanderai la révision de la définition du plagiat telle qu'on l'a donnée quelque part». (S- 13, 7 nov. 1896)

Avait-on accusé Derfla de plagiat? L'avait-on taquiné au Séminaire de Chicoutimi ou ailleurs pour une si profonde connaissance de faits et gestes dont il n'avait pu être témoin? On ne le saura probablement jamais. Toutefois, les précautions que prend M. Delamarre le laissent croire.

En effet, lorsque l'abbé Huard, dans le deuxième numéro de l'*Oiseau-Mouche*, le 14 janvier 1893, parle de l'utilisation du texte d'un auteur inconnu, il le fait «naturellement» comme tout auteur qui signale les sources qui lui ont servi pour la rédaction d'un ouvrage; mais quand M. Delamarre insiste et s'explique longuement avant d'énumérer les ouvrages dont il a l'intention de se servir, il semble le faire «intentionnellement», soit pour blâmer habilement Derfla, soit pour éviter les critiques dont cet auteur aurait été l'objet.

Comment se fait-il que Derfla ait «oublié» de mentionner sa source? Je ne puis que constater le fait sans pouvoir répondre à cette question; car le mystère le plus profond plane sur cet «oubli». Et pourtant les deux textes se ressemblent d'une façon étrange, comme deux frères jumeaux presque identiques. Derfla suit tellement Martel qu'il reproduit deux erreurs historiques échappées à son inspirateur. En effet, tout comme l'avait fait Martel, il situe «l'affaire Mathieu» non pas en 1848 mais l'année suivante et il place la visite du Prince de Galles au Saguenay³ en 1862 alors qu'elle avait eu lieu en 1860⁴. On en reparlera plus loin.

Une autre preuve de cette dépendance de Derfla vis-à-vis de Martel réside dans le fait qu'il reproduit «in extenso» trois textes que l'abbé Martel avait insérés dans ses *Notes*. Il s'agit: (1) D'une lettre de Mgr Joseph Signay, datée du 24

³ On peut comparer: S-12, p. 82 et S-13, au 31 mars 1894.

⁴ Voir: «*Le Canadien*», 30 août 1860. p. 5.

juillet 1839, (S-12, p. 18); (2) d'un article du *Courrier d'Ottawa*, du 24 février 1863, paru à l'occasion du décès du Père Honorat, (S-12, p. 56); (3) d'un article, daté du 9 mars 1864, publié dans plusieurs journaux et portant comme titre: *La colonisation du Haut-Saguenay* (S-12, p. 89).

On pourra se rendre compte un peu plus loin de la filiation qui existe entre les *Notes* de Martel et plusieurs articles de Derfla concernant la paroisse de Saint-Alexis. Nous nous sommes limité; car les «coïncidences» sont beaucoup plus nombreuses que celles qui ont été relevées.

J'aimerais ajouter un corollaire qui peut avoir une certaine signification. Comme on le sait, Derfla avait facilement accès au manuscrit de Martel puisque les Archives du Séminaire de Chicoutimi le possédaient depuis 1889. Or j'ai remarqué que le manuscrit à été annoté, en marge, à dix endroits, par une main étrangère, qui ne semble pas celle de M. Huard. Il s'agit des pages: 13, 26, 27, 28, 35, 39, 40, 42, 59 et 61. À tout hasard, j'ai comparé ces annotations à deux lettres signées par Derfla et, sans être graphologue, j'ai cru déceler des ressemblances assez étonnantes. Je laisse aux spécialistes le soin de continuer l'enquête.

Arthur Buies (1840-1901)

Un autre écrivain eut, lui aussi, le même blanc de mémoire, concernant son «inspireur». Il s'agit d'Arthur Buies qui, en 1880, publia un ouvrage sur le Saguenay. Buies parle de Martel mais il n'attire pas l'attention du lecteur sur ses *Notes* qu'il copie généreusement. Il mentionne l'arrivée du curé de Saint-Alexis en ces termes:

«L'évêque envoie comme curé à Saint-Alexis M. L.-A. Martel qui y arrive le 23 septembre (1858). . .» (S-4, p. 122)

Et, puisant à pleines mains dans les notes du curé Martel, Arthur Buies signale la construction de la chapelle et du presbytère, la fondation d'une école et quantité d'autres faits et gestes accomplis ou racontés par ce prêtre-historien. Mais il ne fait aucune allusion à la source qui sert à l'alimenter. Buies va encore plus loin: après avoir suivi de près le

manuscrit de M. Louis-Antoine Martel de 1838 à 1864, il conclut naturellement, comme si tout cela était le fruit de ses propres recherches. Voici le temps fort de ce texte:

«Nous allons maintenant interrompre ici la chronique annuelle de la Grande-Baie, telle que nous venons de le faire, pour arriver sans plus de délai à l'état présent dont nous allons esquisser, en quelques lignes, la physionomie». (S-4, p. 126)

Il eut suffi de quelques mots pour rendre justice à M. Martel. Arthur Buies n'aurait eu qu'à écrire: «La chronique annuelle de la Grande-Baie, telle que consignée par M. Louis-Antoine Martel». Mais en écrivant: «Telle que nous venons de le faire», Buies s'en attribue le mérite et laisse croire au lecteur que c'est le fruit de recherches ardues faites à différents endroits et s'échelonnant sur plusieurs semaines ou sur plusieurs mois.

On trouvera ci-après, placés en parallèle, le texte de «l'inspirateur» et ceux des «inspirés». Le lecteur tirera ses propres conclusions.

Martel et Derfla

Textes de Louis-Antoine Martel

Le 20 Octobre 1838, arriva à la Grande-Baie, une goëlette appartenant à J.-B. Jean et venant de la Malbaie avec 48 personnes tant hommes que femmes et enfants. Dans ce nombre se trouvaient plusieurs familles qui venaient s'établir au Saguenay, mais uniquement dans l'intention de faire la pinière. Voici les noms de quelques-uns de ces chefs de famille: Alexis Simard marié à Elizabeth Tremblay, Simon Godreau marié à Emérence Dufour, Joseph Harvey et Elizabeth Desbiens, son épouse et encore J.-B. Boudreau, Sem Boudreau, Luc Martel, François Belley, etc. etc.

Chacun construisit du mieux qu'il put une petite maisonnette en bois rond et couverte d'écorces de Bouleau n'ayant que quelques ouvertures bien étroites pour laisser pénétrer la lumière. (Martel, S-12, p. 10-11)

Le 25 Septembre 1853, M. L. Gill, Vicaire à la Cathédrale de Québec, reçut ses lettres de mission pour venir remplacer les Pères Oblats et desservir la Gde Baie, le Gd Brûlé et tous les postes en descendant le Saguenay. Dans le printemps de 1854, on couvrit le clocher de la chapelle de St-Alexis en fer blanc, ce fut le premier qui eut cet honneur au Saguenay. Il en était digne ne fut-ce que pour la belle cloche qu'il renfermait et pour la croix magnifique qui le surmontait. (Martel, S-12, p. 62)

Dans l'automne de 1854, Mr Gill, curé de la Gde Baie fit des instances auprès de Monseigneur pour transporter sa résidence à St-Alphonse donnant pour raison qu'il s'y trouvait un plus grand nombre de familles qu'à St-Alexis. L'Évêque accéda à cette demande le 19 Novembre à condition que Mr Gill ou son vicaire Mr Morissette irait faire l'office à St-Alexis tous les dimanches. Cette démarche de Mr Gill froissa les habitants de St-Alexis considérablement et augmenta encore plus l'antipathie qui régnait entre les deux localités. (Martel, S-12, p. 63)

En 1856, Mr Gill ayant fait des instances auprès de l'Évêque pour laisser le Saguenay, Monseigneur nomma le 5 Septembre Monsieur Lucien Otis, Vicaire alors à la Baie St-Paul, pour remplacer Mr Gill comme Curé de St-Alphonse, et Missionnaire de St-Alexis, de l'Anse St-Jean et des autres postes le long du Saguenay. Quant à Mr Gill il fut nommé directeur du pensionnat de l'Université Laval, où il ne resta qu'une année; Mr Morisset, Vicaire de Mr Gill fut nommé Curé de St-Fidèle de la Malbaie. Monsieur Lucien Otis, n'ayant pas de vicaire, entreprit de desservir St-Alphonse et St-Alexis également c.-à-d. à dire deux messes tous les dimanches; il s'aperçut bientôt qu'il ne pourrait résister longtemps à cette besogne et, en 1857, avec la permission de l'Évêque, il fut décidé qu'il n'irait faire l'office à St-Alexis qu'un seul dimanche sur trois. De là grand mécontentement de la part des citoyens de cette dernière paroisse qui craignait d'être obligé (sic) de faire partie tôt ou tard de la paroisse de St-Alphonse. (Martel, S-12, p. 66-67)

Mais la nécessité des secours de la religion les frappa encore bien davantage lorsque la mort descendit parmi eux dès le 1er hiver. En effet vers la fin de Novembre mourut

des fièvres un homme du nom de Eucher Dufour. En Février 1839, la mort enleva encore une mère de famille Victoire Bouchard, épouse de Luc Martel, et en Mars la femme de François Desbiens paya elle aussi son tribut à la mort. Ce qui plongeait encore dans le deuil et la tristesse ces pauvres familles, ce n'était pas seulement la perte de ces personnes qui leur étaient chères, mais c'était aussi la pensée qu'on n'avait pu leur procurer les secours du prêtre que les malades n'avaient cessé de demander jusqu'au dernier instant de leur vie. Mais comme on n'avait pu leur procurer les secours de la religion avant leur mort, on voulut au moins que leurs corps reposassent dans la terre sainte, et ces trois cadavres furent conduits à la Malbaie pour y être inhumés dans le cimetière de cette paroisse.

À cette époque pour parvenir à la Malbaie par terre, il fallait d'abord se rendre à l'Anse St-Jean sur la glace du Saguenay, et là on prenait un sentier de pied ou de raquette qui conduisait à la Malbaie. (Ce sentier est ce que l'on appelle aujourd'hui le chemin des Marais). (Martel, S-12, p. 12-13)

Textes de Derfla

Le 20 octobre 1838, arriva à la Grande-Baie une goëlette venant de la Malbaie, et appartenant à J.-B. Jean. Elle portait outre l'équipage, 48 personnes, hommes, femmes et enfants. C'étaient là les premières familles qui soient venues s'établir au Saguenay. Voici les noms de quelques-uns des chefs de ces familles courageuses: Alexis Simard, marié à Elizabeth Tremblay, Simon Godreau, marié à Emérence Dufour, Joseph Harvey et Elizabeth Desbiens. On pourrait encore citer les familles de J.-B. Boudrault, Sem Boudrault, Luc Martel, François Belley, etc. etc.

On vit s'élever en très peu de temps, à l'endroit occupé aujourd'hui par le village de St-Alexis, un certain nombre d'habitations à l'aspect fort peu prétentieux. Elles étaient faites de bois rond couvertes d'écorces de bouleau et il fallait de la bonne volonté pour leur trouver des fenêtres. (Derfla, S-13, 22 avril 1893)

Le 25 septembre 1853, M. L. Gill, vicaire à la cathédrale de Québec, reçut des lettres de mission pour venir remplacer les Pères Oblats et desservir la Grande-Baie, le Grand-Brûlé et tous les postes situés le long du Saguenay. Ce prêtre zélé se rendit immédiatement sur le théâtre où l'envoyaient ses supérieurs, et se mit à l'oeuvre avec courage. Au printemps suivant (1854) il fit couvrir en fer-blanc le clocher de la chapelle de Saint-Alexis. Ce fut le premier clocher qui eut cet honneur au Saguenay. (Derfla, S-13, 3 février 1894)

Dans l'automne (1854), M. Gill curé de Saint-Alexis fit des instances auprès de Monseigneur pour aller résider à Saint-Alphonse. Il alléguait qu'il y avait un plus grand nombre de familles à ce dernier endroit. L'évêque accéda à cette demande le 19 novembre, à condition que M. Gill ou son vicaire, M. Morissette, irait faire l'office à St-Alexis tous les dimanches. Cette démarche de M. Gill froissa les habitants de Saint-Alexis, et créa aussi une certaine antipathie entre les deux localités. (Derfla, S-13, 3 février 1894)

Cette même année (1856), M. Gill fut remplacé à la cure de Saint-Alphonse par M. Lucien Otis, ci-devant vicaire à la Baie Saint-Paul. Comme son prédécesseur, celui-ci devait desservir Saint-Alexis, l'Anse Saint-Jean et les autres postes situés le long du Saguenay. M. Gill fut nommé directeur du pensionnat de l'Université Laval, où il ne resta qu'une année. M. Morisset, vicaire de M. Gill, fut nommé curé de Saint-Fidèle, et n'eut pas de remplaçant à Saint-Alphonse. De sorte que M. Lucien Otis resta seul pour faire l'ouvrage que deux prêtres suffisaient à peine à faire auparavant. Il s'aperçut bientôt que cette tâche était au-dessus de ses forces et, en 1857, il obtint de Monseigneur de n'aller à Saint-Alexis que tous les trois dimanches. (Derfla, S-13, 3 mars 1894)

Une douloureuse (sic) épreuve vint d'ailleurs leur faire sentir encore davantage les inconvénients d'être éloignés de l'église et du prêtre. Dans le courant de cet hiver, trois personnes moururent dans la jeune colonie, et aucune ne put recevoir les derniers sacrements. (Derfla, S-13, 22 avril 1893)

La première victime fut un nommé Eucher Dufour, qui mourut des fièvres, la seconde Victoire Bouchard, épouse de Luc Martel; et la troisième, la femme de François Desbiens. C'étaient des personnes d'une piété exemplaire, et qui ne cessèrent jusqu'à leurs derniers instants d'implorer les secours du prêtre. On voulut qu'au moins leurs corps reposassent dans la terre sainte. On prit donc les trois dépouilles mortelles, et on les conduisit jusqu'à la Malbaie, où elles furent inhumées à l'ombre de la croix du vieux cimetière. Or, à cette époque, ce n'était pas une petite affaire que de se rendre à la Malbaie. Il fallait descendre jusqu'à l'Anse St-Jean sur la glace du Saguenay; là, on prenait un sentier difficile où l'on ne pouvait aller qu'à pieds (sic) ou en raquettes, et après plusieurs jours de marche, on arrivait enfin à l'endroit désiré. Ce sentier est ce qu'on appelle aujourd'hui le chemin des Marais. (Derfla, S-13, 6 mai 1893)

Martel et Buies

Textes de Louis-Antoine Martel

En 1837, un citoyen entreprenant de la Malbaie, Alexis Tremblay, surnommé Picoté, forma le projet d'explorer le Saguenay et d'y établir des chantiers pour l'exploitation et le commerce des bois. Son voyage le confirma dans sa résolution et, à son retour, il fit un rapport favorable de son expédition.

Mais pour assurer le succès de son entreprise, il fallait lui donner des bases solides. Il proposa donc de former une société de vingt-un^s actionnaires, les actions devant être de quatre cents piastres chacune. (Martel, S-12, p. 3)

La société avait donc réalisé un capital suffisant. Après s'être munis des provisions et des instruments nécessaires pour l'entreprise, les associés fixèrent le départ de la première expédition, à l'ouverture de la navigation du printemps de 1838. (Martel, S-12, p. 5)

⁵ Au temps de M. Martel, on pouvait écrire ce mot de cette façon (Voir: M. Grevisse, *Le bon usage*, no 403, Hist.)

En arrivant à la Baie des Ha! Ha! ces hommes se mirent à l'oeuvre et construisirent avec du bois rond une maison d'environ 18 pieds sur 12, précisément à l'endroit où se trouve actuellement le magasin de la Compagnie Price. Aussitôt après, ils firent une visite dans les bois le long des deux rivières appelées: Rivière à Mars et Rivière Ha! Ha! (Martel, S-12, p. 8)

Le 20 Octobre 1838, arriva à la Grande Baie, une goëlette appartenant à J.-B. Jean et venant de la Malbaie avec 48 personnes tant hommes que femmes et enfants. Dans ce nombre se trouvaient plusieurs familles qui venaient s'établir au Saguenay, mais uniquement dans l'intention de faire la pinière... Chacun se construisit du mieux qu'il put une petite maisonnette en bois rond et couverte d'écorce de Bouleau, n'ayant que quelques ouvertures bien étroites pour laisser pénétrer la lumière.

À la chute des 1 ères neiges d'automne, les hommes se hâtèrent aux travaux dans les bois et commencèrent leurs chantiers. Ils bâtirent même le moulin à scie pendant cet hiver. (Martel, S-12, p. 10-11)

Dans le mois de juin 1839, M.M. Decoigne, curé de la Baie St-Paul et Lévêque, curé de la Malbaie, partirent de cette dernière place en chaloupe, pour venir donner une mission à leurs anciens paroissiens. La population du Saguenay se composait en effet pour la majeure partie de canadiens sortis des paroisses de la Baie St-Paul et de la Malbaie. (Martel, S-12, p. 13 et 14)

Le dix-sept janvier 1845, dernier dimanche après l'Épiphanie et fête du St-Nom de Jésus, eût [lieu] la bénédiction de la première chapelle à Chicoutimi, construite à l'usage des Canadiens sur la rive Est de la rivière du moulin. Il y avait bien déjà la petite chapelle des Jésuites mais elle avait été construite seulement pour l'usage des Sauvages. (Martel, S-12, p. 43)

Textes d'Arthur Buies

En 1837, un habitant de la Malbaie, du nom d'Alexis Tremblay, forme le projet d'explorer le Saguenay et d'y établir des chantiers pour l'exploitation et le commerce du bois. Il part, parcourt le pays et, à son retour, fait un rapport favorable de son expédition; il propose aussitôt de former une société de vingt et un actionnaires, les actions devant être de \$400.00 chacune. (Buies, S-4, 85-86)

La Société, ayant réalisé un capital suffisant et s'étant procuré les choses les plus nécessaires pour commencer son entreprise, fixa le départ de la première expédition au printemps de 1838. (Buies, S-4, p. 87)

En arrivant à la Grande Baie, les Quatorze se mirent à l'oeuvre et construisirent avec du bois rond une maison d'environ dix-huit pieds sur douze, précisément à l'endroit où se trouve aujourd'hui le magasin de la maison Price. Aussitôt après, ils firent une visite dans les bois, le long des deux petites rivières appelées, l'une, rivière à Mars, l'autre, Ha! Ha! (Buies, S-4, p. 87-88)

Le 20 octobre 1838, arriva à la Grande Baie une goëlette qui venait de la Malbaie avec quarante-huit personnes, tant hommes que femmes et enfants. Dans ce nombre se trouvaient plusieurs familles qui venaient s'établir au Saguenay, mais uniquement avec l'intention de «faire la pinière», comme on disait alors. Chacun se construisit du mieux qu'il put une petite maison en bois rond et couverte d'écorce de bouleau, n'ayant que quelques ouvertures pour laisser pénétrer la lumière.

À la chute des premières neiges d'automne, les hommes se hâtèrent aux travaux des bois et commencèrent leurs chantiers. Ils bâtirent même un moulin à scie pendant l'hiver. (Buies, S-4, p. 89)

Dans le mois de juin 1839, Messieurs Decoigne, curé de la Baie Saint-Paul, et Lévêque, curé de la Malbaie, partirent de ce dernier endroit en chaloupe pour aller faire une mission à leurs anciens paroissiens; car la population émigrée à la Grande Baie et à l'Anse Saint-Jean se composait alors en

majeure partie de gens venus de la Baie Saint-Paul et de la Malbaie. (Buies, S-4, p. 92 et 93)

Le 17 janvier (1845) eut lieu la bénédiction de la première chapelle de Chicoutimi, construite à l'usage des Canadiens sur la rive est de la rivière du Moulin. Il y avait bien déjà la petite chapelle des Jésuites, mais elle avait été construite seulement pour l'usage des Indiens. (Buies, S-4, p. 113)



*Le transport du bois sur la rivière du Moulin.
Huile de Noël Boily*

Martel

Textes de Martel

Le 20 Octobre 1838, arriva à la Grande-Baie, une goëlette appartenant à J.-B. Jean et venant de la Malbaie avec 48 personnes tant hommes que femmes et enfants. Dans ce nombre se trouvaient plusieurs familles qui venaient s'établir au Saguenay, mais uniquement dans l'intention de faire la pinière. Voici les noms de quelques-uns de ces chefs de famille: Alexis Simard marié à Elizabeth Tremblay, Simon Godreau marié à Emérence Dufour, Joseph Harvey et Elizabeth Desbiens, son épouse et encore J.-B. Boudreau, Sem Boudreau, Luc Martel, François Belley, etc. etc.

Chacun construisit du mieux qu'il put une petite maisonnette en bois rond et couverte d'écorces de Bouleau n'ayant que quelques ouvertures bien étroites pour laisser pénétrer la lumière.

(Martel, S-12, p. 10-11)

Derfla

Textes de Derfla

Le 20 octobre 1838, arriva à la Grande-Baie une goëlette venant de la Malbaie, et appartenant à J.-B. Jean. Elle portait outre l'équipage, 48 personnes, hommes, femmes et enfants. C'étaient là les premières familles qui soient venues s'établir au Saguenay. Voici les noms de quelques-uns des chefs de ces familles courageuses: Alexis Simard, marié à Elizabeth Tremblay, Simon Godreau, marié à Emérence Dufour, Joseph Harvey et Elizabeth Desbiens. On pourrait encore citer les familles de J.-B. Boudrault, Sem Boudrault, Luc Martel, François Belley, etc. etc.

On vit s'élever en très peu de temps, à l'endroit occupé aujourd'hui par le village de St-Alexis, un certain nombre d'habitations à l'aspect fort peu prétentieux. Elles étaient faites de bois rond couvertes d'écorces de bouleau et il fallait de la bonne volonté pour leur trouver des fenêtres.

(Derfla, S-13, 22 avril 1893)

Le 25 Septembre 1853, M. L. Gill, Vicaire à la Cathédrale de Québec, reçut ses lettres de mission pour venir remplacer les Pères Oblats et desservir la Gde Baie, le Gd Brûlé et tous les postes en descendant le Saguenay. Dans le printemps de 1854, on couvrit le clocher de la chapelle de St-Alexis en fer blanc, ce fut le premier qui eut cet honneur au Saguenay. Il en était digne ne fut-ce que pour la belle cloche qu'il renfermait et pour la croix magnifique qui le surmontait.

(Martel, S-12, p. 62)

Dans l'automne de 1854, Mr Gill, curé de la Gde Baie fit des instances auprès de Monseigneur pour transporter sa résidence à St-Alphonse donnant pour raison qu'il s'y trouvait un plus grand nombre de familles qu'à St-Alexis. L'Évêque accéda à cette demande le 19 Novembre à condition que Mr Gill ou son vicaire Mr Morissette irait faire l'office à St-Alexis tous les dimanches. Cette démarche de Mr Gill froissa les habitants de St-Alexis considérablement et augmenta encore plus l'antipathie qui régnait entre les deux localités.

(Martel, S-12, p. 63)

Le 25 septembre 1853, M. L. Gill, vicaire à la cathédrale de Québec, reçut des lettres de mission pour venir remplacer les Pères Oblats et desservir la Grande-Baie, le Grand-Brûlé et tous les postes situés le long du Saguenay. Ce prêtre zélé se rendit immédiatement sur le théâtre où l'envoyaient ses supérieurs, et se mit à l'oeuvre avec courage. Au printemps suivant (1854) il fit couvrir en fer-blanc le clocher de la chapelle de Saint-Alexis. Ce fut le premier clocher qui eut cet honneur au Saguenay.

(Derfla, S-13, 3 février 1894)

Dans l'automne (1854), M. Gill curé de Saint-Alexis fit des instances auprès de Monseigneur pour aller résider à Saint-Alphonse. Il alléguait qu'il y avait un plus grand nombre de familles à ce dernier endroit. L'évêque accéda à cette demande le 19 novembre, à condition que M. Gill ou son vicaire, M. Morissette, irait faire l'office à St-Alexis tous les dimanches. Cette démarche de M. Gill froissa les habitants de Saint-Alexis, et créa aussi une certaine antipathie entre les deux localités.

(Derfla, S-13, 3 février 1894)

En 1856, Mr Gill ayant fait des instances auprès de l'Evêque pour laisser le Saguenay, Monseigneur nomma le 5 Septembre Monsieur Lucien Otis, Vicaire alors à la Baie St-Paul, pour remplacer Mr Gill comme Curé de St-Alphonse, et Missionnaire de St-Alexis, de l'Anse St-Jean et des autres postes le long du Saguenay. Quant à Mr Gill il fut nommé directeur du pensionnat de l'Université Laval, où il ne resta qu'une année; Mr Morisset, Vicaire de Mr Gill fut nommé Curé de St-Fidèle de la Malbaie. Monsieur Lucien Otis, n'ayant pas de vicaire, entreprit de desservir St-Alphonse et St-Alexis également c.-à-d. à dire deux messes tous les dimanches; il s'aperçut bientôt qu'il ne pourrait résister longtemps à cette besogne et, en 1857, avec la permission de l'Evêque, il fut décidé qu'il n'irait faire l'office à St-Alexis qu'un seul dimanche sur trois. De là grand mécontentement de la part des citoyens de cette dernière paroisse qui craignait d'être obligé (sic) de faire partie tôt ou tard de la paroisse de St-Alphonse.

(Martel, S-12 , p. 66-67)

Cette même année (1856), M. Gill fut remplacé à la cure de Saint-Alphonse par M. Lucien Otis, ci-devant vicaire à la Baie Saint-Paul. Comme son prédécesseur, celui-ci devait desservir Saint-Alexis, l'Anse Saint-Jean et les autres postes situés le long du Saguenay. M. Gill fut nommé directeur du pensionnat de l'Université Laval, où il ne resta qu'une année. M. Morisset, vicaire de M. Gill, fut nommé curé de Saint-Fidèle, et n'eut pas de remplaçant à Saint-Alphonse. De sorte que M. Lucien Otis resta seul pour faire l'ouvrage que deux prêtres suffisaient à peine à faire auparavant. Il s'aperçut bientôt que cette tâche était au-dessus de ses forces et, en 1857, il obtint de Monseigneur de n'aller à Saint-Alexis que tous les trois dimanches.

(Derfla, S-13, 3 mars 1894)

Mais la nécessité des secours de la religion les frappa encore bien davantage lorsque la mort descendit parmi eux dès le 1er hiver. En effet vers la fin de Novembre mourut des fièvres un homme du nom de Eucher Dufour. En Février 1839, la mort enleva encore une mère de famille Victoire Bouchard, épouse de Luc Martel, et en Mars la femme de François Desbiens paya elle aussi son tribut à la mort. Ce qui plongeait encore dans le deuil et la tristesse ces pauvres familles, ce n'était pas seulement la perte de ces personnes qui leur étaient chères, mais c'était aussi la pensée qu'on n'avait pu leur procurer les secours du prêtre que les malades n'avaient cessé de demander jusqu'au dernier instant de leur vie. Mais comme on n'avait pu leur procurer les secours de la religion avant leur mort, on voulut au moins que leurs corps reposassent dans la terre sainte, et ces trois cadavres furent conduits à la Malbaie pour y être inhumés dans le cimetière de cette paroisse.

À cette époque pour parvenir à la Malbaie par terre, il fallait d'abord se rendre à l'Anse St-Jean sur la glace du Saguenay, et là on prenait un sentier de pied ou de raquette qui conduisait à la Malbaie. (Ce sentier est ce que l'on appelle aujourd'hui le chemin des Marais).

(Martel, S-12, p. 12-13)

Une douloureuse (sic) épreuve vint d'ailleurs leur faire sentir encore davantage les inconvénients d'être éloignés de l'église et du prêtre. Dans le courant de cet hiver, trois personnes moururent dans la jeune colonie, et aucune ne put recevoir les derniers sacrements.

(Derfla, S-13, 22 avril 1893)

La première victime fut un nommé Eucher Dufour, qui mourut des fièvres, la seconde Victoire Bouchard, épouse de Luc Martel; et la troisième, la femme de François Desbiens. C'étaient des personnes d'une piété exemplaire, et qui ne cessèrent jusqu'à leurs derniers instants d'implorer les secours du prêtre. On voulut qu'au moins leurs corps reposassent dans la terre sainte. On prit donc les trois dépouilles mortelles, et on les conduisit jusqu'à la Malbaie, où elles furent inhumées à l'ombre de la croix du vieux cimetière. Or, à cette époque, ce n'était pas une petite affaire que de se rendre à la Malbaie. Il fallait descendre jusqu'à l'Anse St-Jean sur la glace du Saguenay; là, on prenait un sentier difficile où l'on ne pouvait aller qu'à pieds (sic) ou en raquettes, et après plusieurs jours de marche, on arrivait enfin à l'endroit désiré. Ce sentier est ce qu'on appelle aujourd'hui le chemin des Marais.

(Derfla, S-13, 6 mai 1893)

Martel

Textes de Martel

En 1837, un citoyen entreprenant de la Malbaie, Alexis Tremblay, surnommé Picoté, forma le projet d'explorer le Saguenay et d'y établir des chantiers pour l'exploitation et le commerce des bois. Son voyage le confirma dans sa résolution et, à son retour, il fit un rapport favorable de son expédition.

Mais pour assurer le succès de son entreprise, il fallait lui donner des bases solides. Il proposa donc de former une société de vingt-un⁶ actionnaires, les actions devant être de quatre cents piastres chacune.

(Martel, S-12, p. 3)

La société avait donc réalisé un capital suffisant. Après s'être munis des provisions et des instruments nécessaires pour l'entreprise, les associés fixèrent le départ de la première expédition, à l'ouverture de la navigation du printemps de 1838.

(Martel, S-12, p. 5)

Buies

Textes de Buies

En 1837, un habitant de la Malbaie, du nom d'Alexis Tremblay, forme le projet d'explorer le Saguenay et d'y établir des chantiers pour l'exploitation et le commerce du bois. Il part, parcourt le pays et, à son retour, fait un rapport favorable de son expédition; il propose aussitôt de former une société de vingt et un actionnaires, les actions devant être de \$400.00 chacune.

(Buies, S-4, 85-86)

La Société, ayant réalisé un capital suffisant et s'étant procuré les choses les plus nécessaires pour commencer son entreprise, fixa le départ de la première expédition au printemps de 1838.

(Buies, S-4, p. 87)

⁶ Au temps de M. Martel, on pouvait écrire ce mot de cette façon (Voir: M. Grevisse, *Le bon usage*, no 403, Hist.)

En arrivant à la Baie des Ha!
Ha! ces hommes se mirent à
l'oeuvre et construisirent avec du
bois rond une maison d'environ
18 pieds sur 12, précisément à
l'endroit où se trouve actuelle-
ment le magasin de la Compa-
gnie Price. Aussitôt après, ils
firent une visite dans les bois le
long des deux rivières appelées:
Rivière à Mars et Rivière Ha! Ha!
(*Martel, S-12, p. 8*)

Le 20 Octobre 1838, arriva à la
Grande Baie, une goëlette
appartenant à J.-B. Jean et venant
de la Malbaie avec 48 personnes
tant hommes que femmes et
enfants. Dans ce nombre se
trouvaient plusieurs familles qui
venaient s'établir au Saguenay,
mais uniquement dans l'intention
de faire la pinière... Chacun se
construisit du mieux qu'il put une
petite maisonnette en bois rond et
couverte d'écorce de Bouleau,
n'ayant que quelques ouvertures
bien étroites pour laisser pénétrer
la lumière.

À la chute des 1 ères neiges
d'automne, les hommes se
hâtèrent aux travaux dans les bois
et commencèrent leurs chantiers.
Ils bâtirent même le moulin à
scie pendant cet hiver.
(*Martel, S-12, p. 10-11*)

En arrivant à la Grande Baie,
les Quatorze se mirent à l'oeuvre
et construisirent avec du bois
rond une maison d'environ dix-
huit pieds sur douze, précisément
à l'endroit où se trouve
aujourd'hui le magasin de la
maison Price. Aussitôt après, ils
firent une visite dans les bois, le
long des deux petites rivières
appelées, l'une, rivière à Mars,
l'autre, Ha! Ha!
(*Buies, S-4, p. 87-88*)

Le 20 octobre 1838, arriva à la
Grande Baie une goëlette qui
venait de la Malbaie avec
quarante-huit personnes, tant
hommes que femmes et enfants.
Dans ce nombre se trouvaient
plusieurs familles qui venaient
s'établir au Saguenay, mais
uniquement avec l'intention de
«faire la pinière», comme on
disait alors. Chacun se construisit
du mieux qu'il put une petite
maison en bois rond et couverte
d'écorce de bouleau, n'ayant que
quelques ouvertures pour laisser
pénétrer la lumière.

À la chute des premières neiges
d'automne, les hommes se
hâtèrent aux travaux des bois et
commencèrent leurs chantiers. Ils
bâtirent même un moulin à scie
pendant l'hiver.
(*Buies, S-4, p. 89*)

Au temps de la pinière

Dans le mois de juin 1839, M.M. Decoigne, curé de la Baie St-Paul et Lévêque, curé de la Malbaie, partirent de cette dernière place en chaloupe, pour venir donner une mission à leurs anciens paroissiens. La population du Saguenay se composait en effet pour la majeure partie de canadiens sortis des paroisses de la Baie St-Paul et de la Malbaie.

(Martel, S-12, p. 13 et 14)

Le dix-sept janvier 1845, dernier dimanche après l'Épiphanie et fête du St-Nom de Jésus, eût [lieu] la bénédiction de la première chapelle à Chicoutimi, construite à l'usage des Canadiens sur la rive Est de la rivière du moulin. Il y avait bien déjà la petite chapelle des Jésuites mais elle avait été construite seulement pour l'usage des Sauvages.

(Martel, S-12, p. 43)

Dans le mois de juin 1839, Messieurs Decoigne, curé de la Baie Saint-Paul, et Lévêque, curé de la Malbaie, partirent de ce dernier endroit en chaloupe pour aller faire une mission à leurs anciens paroissiens; car la population émigrée à la Grande Baie et à l'Anse Saint-Jean se composait alors en majeure partie de gens venus de la Baie Saint-Paul et de la Malbaie.

(Buiés, S-4, p. 92 et 93)

Le 17 janvier (1845) eut lieu la bénédiction de la première chapelle de Chicoutimi, construite à l'usage des Canadiens sur la rive est de la rivière du Moulin. Il y avait bien déjà la petite chapelle des Jésuites, mais elle avait été construite seulement pour l'usage des Indiens.

(Buiés, S-4, p. 113)

Martel savait-il qu'on l'avait plagié?

Le 26 septembre 1882 paraissait, dans le premier journal de Chicoutimi, un article qui analysait un ouvrage publié par Arthur Buies. Il s'agit d'un reportage non signé, mais il n'est pas impossible qu'il ait été rédigé par M. Huard. Quoiqu'il en soit, ce dernier l'a inséré dans ses «*Varia Saguenayensia*», Vol. II, p. 127. Ce document nous apprend que M. Martel était au courant du plagiat d'Arthur Buies. Cette intervention pourrait expliquer pourquoi M. Elzéar DeLamarre, le 7 novembre 1896, avertit les lecteurs de *L'Oiseau-Mouche* qu'il n'inventera pas ce qu'il doit écrire sur l'histoire de Chicoutimi. Il écrit, en effet: «Je fournirai le style, ... Pour les faits, je les prendrai dans les ouvrages qui les racontent, car je n'ai pas été contemporain du P. Crépieul, par exemple». M. DeLamarre connaissait sans doute l'article écrit en 1882 et il voulait peut-être faire savoir délicatement à Derfla qu'il n'approuvait pas son récent glanage dans le champ de Martel, alors qu'il aurait été si facile d'agir autrement en indiquant sa source. Voici le texte de l'article, paru dans *Le Saguenay* et qui rapporte le commentaire de l'abbé Martel concernant son «emprunteur»:

Le Saguenay et le Lac-Saint-Jean

Plusieurs écrivains, plus ou moins dignes de ce titre ont essayé des esquisses, des descriptions de la belle région formée par le Saguenay proprement dit et par la vallée du lac St-Jean. Quelques-uns, entraînés par leur ardeur, ou par le désir de la publicité, ou encore par le besoin de faire quelques piastres, ont étendu leurs écrits jusqu'à en produire un volume. Quelques-uns de ces auteurs ont donné des

renseignements conformes à la vérité; d'autres, soit ignorance, soit manque de temps ou pour toute autre cause, ont parsemé leurs écrits de faits inexacts. Pour aujourd'hui, nous voulons mettre en relief un de ces livres, et le lecteur verra à quelle catégorie l'on doit ranger l'auteur. Il s'agit du livre intitulé: *Le Saguenay et la vallée du lac St-Jean*, par M. Arthur Buies.

Nous déclarons, en premier lieu, que nous avons la plus grande estime pour les talents remarquables de M. Buies; que ses écrits au style énergique et incisif, ses descriptions de beautés naturelles nous ont toujours plu et amusé; que plusieurs de ses ouvrages nous ont non-seulement fourni un agréable passe-temps, mais qu'il nous ont instruit. Mais cette estime, ou cet (sic) amitié pour l'auteur spirituel ne saurait nous empêcher de dire que nous avons trouvé l'historien inexact dans le livre qui nous occupe actuellement. Nous ne préciserons pas pour le présent à moins que M. Buies ne nous y invite. Nous dirons seulement que des citoyens respectables et intelligents, élevés pour ainsi dire ici, nous ont fait observer que le livre de cet auteur renferme plusieurs renseignements contraires à l'histoire du pays, et qu'il y a en outre, plusieurs détails non-seulement faux, mais d'une nature blessante pour les *Saguenayens* d'il y a 30 ans, dont on [n'] a pas respecté suffisamment la mémoire. Mais ce n'est pas tout.

Pas plus tard que l'été dernier, nous rencontrions au lac St-Jean, un curé de la Beauce, en promenade ici, et qui a été autrefois curé d'une des paroisses du Saguenay.⁷ Cet ancien prêtre a fait dans le temps l'historique complète de certaines paroisses du Saguenay. Le manuscrit formant cette histoire, écrite au jour le jour, est déposé aux archives de l'évêché, où on le conserve avec soin. Au cours de notre conversation avec cet ancien missionnaire, voici ce qu'il nous dit:

⁷ Il s'agit, évidemment, de M. Louis-Antoine Martel (1833-1903) qui fut curé de Saint-Alexis-de-la-Grande-Baie de 1858 à 1865 et curé de Saint-Joseph-de-Beauce de 1868 à 1885. Il est l'auteur d'un manuscrit intitulé *Notes sur le Saguenay*, daté de 1865; dans cet ouvrage, il fait l'histoire des paroisses Saint-Alphonse-de-Bagotville et Saint-Alexis-de-la-Grande-Baie. On peut dire qu'il a écrit la première histoire du Saguenay.

«Je me suis relu presque en entier dans le livre de M. Buies; mais ce monsieur a évité de dire, comme cela se pratique ordinairement, la source à laquelle il avait emprunté les renseignements qu'il donne et ce qu'il y a de plus étrange, c'est que des pages entières sont reproduites textuellement.»

Cette accusation que nous devons considérer comme exacte, vu le caractère de l'accusateur, s'attaque à une faute d'autant moins pardonnable que M. Buies a assez de ressources naturelles sans s'approprier celle des autres. Nous voulons bien croire que l'auteur de «Le Saguenay et de la vallée du lac St-Jean» pourra donner un palliatif qui *amoindra*, sans l'*excuser* entièrement, la faute grave dont l'accuse un vénérable et ancien missionnaire.

Il nous reste une troisième remarque à faire au sujet du livre en question, et cette remarque nous la faisons en notre nom.

M. Buies écrit élégamment; mais il a, suivant nous, un grand défaut qu'il a peut-être pris au contact des petits crevés parisiens. Ce défaut, c'est celui de parsemer ses écrits d'une foule de mots anglais qui, au milieu de phrases françaises, vous font l'effet de cheveux sur la soupe. M. Buies peut écrire sa langue purement, s'il le veut, et ne pas le vouloir est, suivant nous, un manque de jugement ou de mémoire du coeur. Si l'auteur voulait absolument que l'on sut qu'il parle et écrit la langue de John Bull, que ne l'a-t-il dit dans l'avant-propos de son livre, puis, après cela, nous donner un français pur? Tous les vrais amis de notre langue lui en auraient su gré.

Le dernier chapitre du livre de M. Buies, se rapportant à «La Compagnie des remorqueurs du Saint-Laurent» est à peu près exempt des fautes que nous venons de reprocher à l'auteur; c'est pourquoi nous le reproduisons avec plaisir en entier, afin de faire comprendre à nos lecteurs l'esprit d'entreprise et de mérite de ceux qui nous ont donné une ligne régulière de bateaux entre la capitale de la province, Chicoutimi et les ports intermédiaires⁸.

⁸ Retranscription intégrale d'un article paru dans le journal *Le Saguenay*, Chicoutimi, 26 septembre 1882.

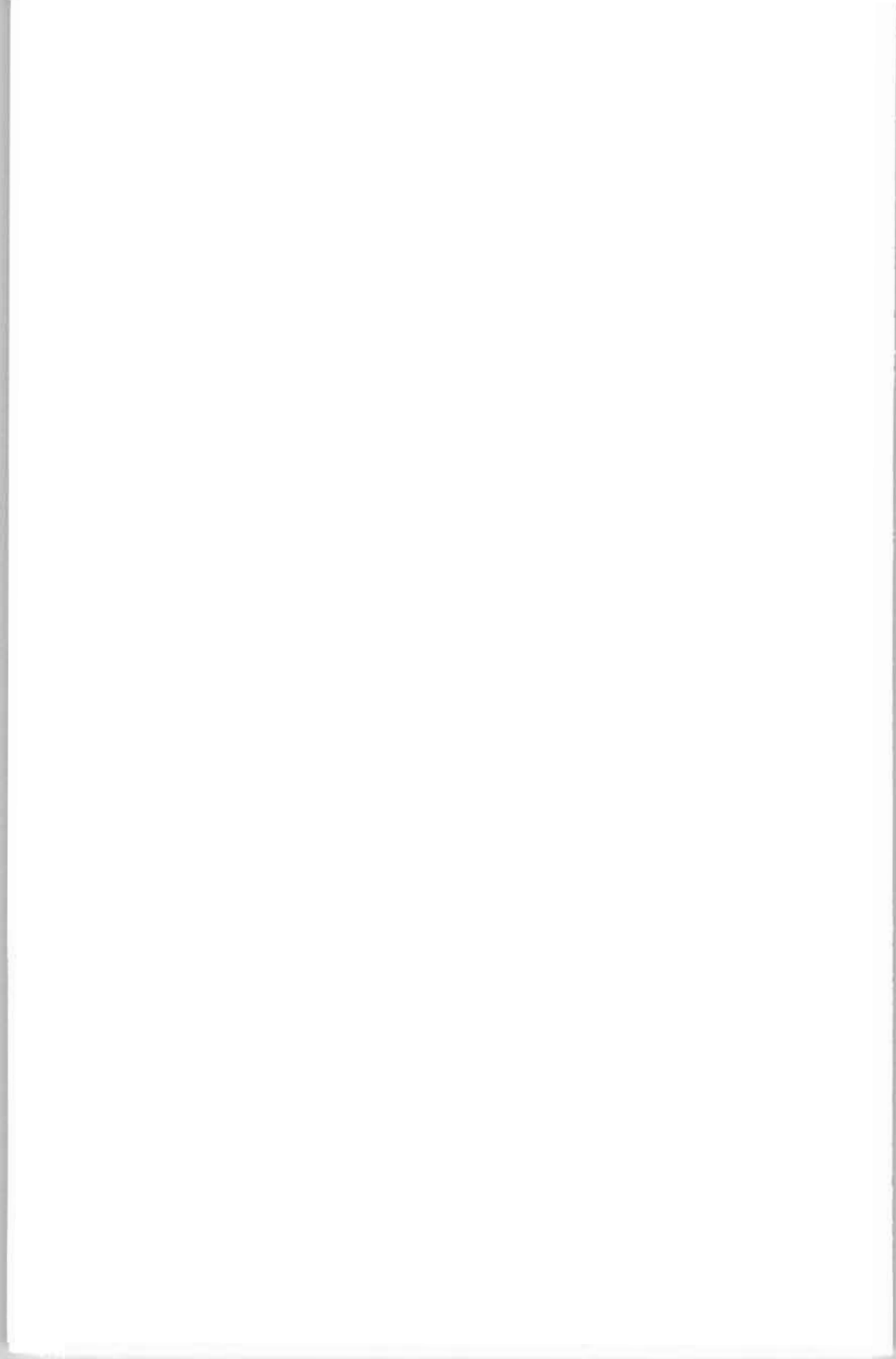
Les sources

- S-1 Allaire, J.-B.-A. *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*. Les Anciens. Montréal, Imprimerie de l'École catholique des sourds-muets, 1910.
- S-2 *Analyse de Chicoutimi—extraits du «Miscellaneorum Liber»* manuscrit anonyme de 29 pages, format 19 cm x 30 cm, Archives du Séminaire de Chicoutimi, C 20-61.
- S-3 Blanchard, Raoul. *L'est du Canada français, «Province de Québec»*. (Tome 2). Librairie Beauchemin, Montréal, 1935.
- S-4 Buies, Arthur. *Le Saguenay et la vallée du Lac-Saint-Jean*. A. Côté et Cie, Québec, 1880.
- S-6 *Évocation et Témoignages*. Évêché, Chicoutimi, 1978. Ouvrage rédigé en collaboration à l'occasion du Centenaire du diocèse de Chicoutimi (1878-1978).
- S-7 Frenette, François-Xavier-Eugène. *Notes biographiques et notes historiques sur le diocèse de Chicoutimi*, Chicoutimi, 1945.
- S-8 Huard, V.-A. *Le Miscellaneorum liber ou Les Missions du Saguenay au 18e siècle*, Québec, 1912, 24 p.
- S-9 Lapointe, Raoul. *Histoire de l'imprimerie au Saguenay*. La Société historique du Saguenay (No 22). Chicoutimi, 1969.
- S-10 Lebon, Wilfrid. *Histoire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*. Le premier demi-siècle 1827-1877. Charrier & Dugal Ltée, imprimeurs-lithographes, Québec, 1948.
- S-11 Malchelosse, Gérard. *Généalogie de la famille Otis, branche canadienne*. Préface de Benjamin Sulte. Montréal, G. Ducharme, libraire-éditeur, 1921.

- S-12 Martel, Louis-Antoine. *Notes sur le Saguenay*. Centre d'Études et de Recherches historiques du Saguenay. Séminaire de Chicoutimi, 1968. Publication du manuscrit simplement photographié. En 1982, réimpression du même manuscrit sous couverture aux couleurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean, avec ce texte en guise de titre: «La naissance du Saguenay: 11 juin 1838».
- S-13 *Oiseau-Mouche (L')*. Revue publiée «toutes les deux semaines» par le Séminaire de Chicoutimi. Elle parut du 1er janvier 1893 au 27 décembre 1902.
- S-14 Otis, Lucien. *Cahier d'annonces pastorales*. Manuscrit de 89 pages débutant le 20 septembre 1857 et se terminant le 14 août 1864. L'auteur note ses activités pastorales et y consigne ses réflexions; il aborde aussi différents sujets: température déplacements, etc.
- S-15 Otis, Lucien. *Notes touchant les premiers établissements de l'Anse St-Jean*. Manuscrit de 47 pages ouvrant le «Livre des délibérations de la Fabrique de l'Anse St-Jean».
- S-16 Pilote, François. *Le Saguenay en 1851. Histoire du passé, du présent et de l'avenir probable du Haut-Saguenay au point de vue de la colonisation*. A. Côté, Québec, 1852.
- S-17 Québec-Gouvernement. *Description des cantons arpentés et des territoires explorés de la Province de Québec*. Publié par ordre de la Législature, Québec, 1889.
- S-18 Roy, Pierre-Georges. *Les noms géographiques de la Province de Québec suivis de Noms géographiques de la Province de Québec et des provinces maritimes empruntés aux langues sauvages* par E. Levis.
- S-19 *Semaine Religieuse de Québec*. Le 4 juillet 1903. «M. l'abbé Louis-Antoine Martel, décédé le 25 juin 1903», P. 727-732. Article de M. l'abbé Victor-Alphonse Huard.
- S-20 Simard, André. *Les évêques et les prêtres séculiers au diocèse de Chicoutimi 1878-1968, Notices biographiques*. Chicoutimi, 1969.

Partie II

Les «Notes sur le Saguenay»



Étude du texte de Martel

Les «Notes sur le Saguenay» ne tirent pas leur valeur du côté du style. D'ailleurs, M. Martel n'avait pas comme but d'écrire un ouvrage littéraire en ciselant ses phrases ou en recourant à des images étincelantes. Il a voulu tout simplement recueillir des bribes de notre histoire régionale pour la conserver et il a jeté sur le papier des «notes» c'est-à-dire des idées pêle-mêle et à l'état brut bien que classées chronologiquement. Mais lorsqu'on fait l'analyse d'un texte on ne peut omettre de le scruter pour en découvrir l'aspect linguistique et les côtés bizarres voire amusants afin de mieux saisir la personnalité de l'auteur. Toutefois, avant de sortir ma loupe, je désire replacer, dans son contexte, l'ouvrage qui nous intéresse. Les prêtres colonisateurs de cette époque avaient autre chose à faire que d'écrire et ils ne disposaient ni du loisir, ni de l'ambiance intellectuelle nécessaires pour le faire. Aussi je dois dire immédiatement que, malgré certaines lacunes de ses «Notes», nous devons nous compter chanceux, d'avoir eu un homme de la trempe de l'abbé Martel pour nous les fournir; grâce à lui, nous possédons un document unique et précieux dont M. Huard a su, à l'époque, apprécier la valeur.

M. Louis-Antoine Martel (1833-1903) est un témoin important de notre histoire. Il fut, en effet, curé de Saint-Alexis, la paroisse-mère de notre région, durant sept ans, soit de 1858 à 1865. À son arrivée, il y avait à peine vingt ans que les premiers colons étaient installés dans notre région. Cet homme original s'y prit d'une façon pour le moins originale pour écrire son manuscrit et faire en sorte qu'il passe à la postérité. Le texte de M. Martel apparaît à la fin d'un registre paroissial contenant les délibérations de la fabrique de Saint-Alexis. Il a tout simplement tourné le

volume à l'envers de façon à ce que la dernière page devienne la première et il a commencé à rédiger ses «Notes sur le Saguenay». Pour écrire le texte d'une délibération, il n'avait qu'à retourner le registre. C'était une excellente façon d'avoir un bon support, car les registres sont faits d'excellent papier et sont solidement reliés. De plus, la paroisse les conserve précieusement. ---M. Lucien Otis avait fait la même chose à l'Anse Saint-Jean la même année (1865) en confiant, lui aussi, des «Notes» à un livre identique. Mais il les avait placées au début.--- Malgré toute la sécurité qu'offre un registre, M. Martel ne prit aucune chance. Il écrivit également une copie de son texte dans un petit cahier qu'il donna au Séminaire de Chicoutimi en 1889, c'est-à-dire 24 ans après avoir quitté notre région.

Ce fut en 1865, l'année de son départ du Saguenay, que l'abbé Martel écrivit le texte définitif de ses célèbres «Notes». Ce manuscrit représentait à la fois le plus beau don et la plus belle preuve d'amour que cet humble curé pouvait donner à notre région qu'il avait contribué à bâtir. Son travail de recherche se fit, sans doute, pour une bonne part, en interrogeant les témoins oculaires de la première heure, tel Alexis Simard, le patriarche de Saint-Alexis et plusieurs autres qui étaient encore relativement jeunes au moment où M. Martel exerça son ministère à la Grande-Baie. D'après la triple datation de son manuscrit, on doit conclure que ce prêtre-colonisateur profita de ses derniers mois de séjour dans notre région pour classer et rédiger au propre des notes éparpillées accumulées depuis plusieurs années. Il en fit également une copie qu'il donna, en 1889, au Séminaire de Chicoutimi.

M. Martel indique à trois endroits l'année de rédaction de ses chroniques. À la page [48] du manuscrit donné au Séminaire, il écrit: «Leur espérance ne fut pas trompée, et aujourd'hui (1865) la paroisse...». À la page [64], on trouve: «Qu'il a toujours soutenues jusqu'à présent (1865)». Enfin à la page [69], on voit cette autre mention: «Mr Villeneuve fut ensuite en 1861 nommé Curé de Hébert-Ville, où il réside encore (1865)». Un autre indice insinue que M. Martel n'avait pas enregistré, au fur et à mesure, les événements qu'il raconte: il place, en effet, durant l'année 1862 la venue du prince de Galles alors qu'elle avait

eu lieu en 1860. Cette erreur eût été impossible si l'auteur avait noté les faits au jour le jour.

Nous allons maintenant jeter un coup d'oeil inquisiteur sur les «Notes» de M. Martel. En lisant un texte attentivement, il y a toujours des choses qui attirent notre attention; on sourit aux unes, on fronce les sourcils devant les autres; on voudrait applaudir en voyant que l'auteur pense comme nous; on sursaute lorsqu'il s'écarte de nos idées; on se demande comment il a eu l'audace de mentionner tel fait, pourquoi il a omis tel autre. Évidemment, ces choses se sont produites à la lecture de la chronique de M. Martel, et je confie à mes lecteurs et à mes lectrices les particularités que j'ai relevées dans le document qui nous intéresse. Les chiffres entre crochets [] réfèrent à la page du manuscrit que M. Martel a donné au séminaire de Chicoutimi en 1889. Voici donc des particularités du paysage rencontrées sur ma route. On y trouvera un peu de tout: de la poésie, certes, mais aussi des trouvailles plus prosaïques: des archaïsmes, des régionalismes, des impropriétés de termes, des graphies inhabituelles, des erreurs de dates et des expressions qui m'ont paru bizarres.

Élans poétiques

M. Martel est un homme posé. Son style est celui d'un chroniqueur qui décrit les événements sans fla-fla avec un réalisme de bon aloi. On peut cependant déceler quelques exceptions à cette règle générale et affirmer qu'il fut victime, durant la rédaction de ses éphémérides, d'au moins quatre «attaques» poétiques plus ou moins graves. Son style transcende alors sa façon ordinaire de relater. La première se situe au tout début de son texte. Cette «attaque», plutôt faible et courte, fut provoquée par la vision qu'il eut de l'état de notre région avant l'arrivée des premiers colons. Il prend alors sa lyre et essaie d'en tirer quelques accords en adoptant un style éthéré, voire biblique, pour décrire la situation qui prévalait alors. Il se retient cependant et l'on peut dire qu'il ne subit à ce moment qu'une mini-attaque de fièvre poétique. Il commence ainsi: «Avant 1837, le Saguenay n'était qu'une contrée sauvage habitée seulement par des peuples nomades errant dans les forêts et vivant de pêche et surtout de

chasse...etc». P.[1]. En imaginant cette époque lointaine M. Martel se rappelait sans doute le début de la Genèse: «La terre était informe et vide; les ténèbres couvraient l'abîme, et l'Esprit de Dieu se mouvait au-dessus des eaux».

La deuxième crise poétique fut un peu plus accentuée que la première. Elle eut lieu quand M. Martel se mit à penser à l'héroïsme dont avaient fait preuve les pionniers pour coloniser le Saguenay. Écoutons-le, plutôt: «Il fallait de l'énergie et du courage à ces hommes qui s'éloignaient des champs paternels et des toits bien-aimés, de leurs épouses et de leurs familles. Aller braver les intempéries des saisons, aller s'ensevelir au fond de sombres forêts, aller s'exposer à mourir loin du prêtre qui fortifie le chrétien agonisant et qui bénit le dernier soupir de l'âme qui s'envole de la terre, c'en était assez pour effrayer des coeurs plus timides que les leurs.....». Et la tirade continue encore assez longtemps. Enfin, M. Martel réussit à retomber sur ses pieds pour nous annoncer dans son style ordinaire que «la berge qu'ils montaient s'arrêta d'abord aux *Petites-Iles*, pour y bâtir un moulin». P. [5].

Un autre accès de fièvre poétique s'empara du chroniqueur quand il prit conscience que ces exilés au Saguenay avaient un besoin urgent de prêtre et de chapelle. «Les jours de travail passaient rapidement, écrit-il, tant ils mettaient d'ardeur dans leurs entreprises et l'ennui ne venait point tourmenter ces vaillants pionniers. Mais les jours où cessent les labeurs et qui sont consacrés à Dieu avaient perdu leurs charmes et leurs douceurs. Les dimanches et les fêtes d'obligation ne venaient plus offrir à ces coeurs vertueux ces saints offices auxquels ils assistaient jadis avec tant de bonheur...». P. [11].

La quatrième attaque fut beaucoup plus violente. En lisant cette description digne des meilleurs commentateurs sportifs, on se croirait à Londres, en ces jours bénis où le peuple, est massé sur les trottoirs pour voir passer le carrosse royal. M. Martel semble faire une crise aiguë au moment où il décrit la visite «manquée» du prince de Galles au Saguenay. Perdant apparemment le contrôle, il parle de ce fait comme «le seul événement remarquable qui mérite d'être cité» en...1862. Il est tellement ému qu'il se trompe

d'année; car en fait, c'est en 1860 que le prince «faillit» mettre le pied sur la rive de Saint-Alexis. Après avoir «précisé» l'année, il se lance dans une description dithyrambique de ce qui entoure l'arrivée imminente d'un tel personnage. Rien n'est trop beau, rien n'est trop grand pour souligner l'honneur qu'un «futur souverain d'un si vaste royaume» daigne faire à notre propre royaume du Saguenay. En vrai Tartarin de Tarascon, M. Martel «met le paquet» et parle de «voûtes et portiques de verdure»... d'«un nombre considérable de pavillons (drapeaux)». Alors que les populations de St-Alexis et de St-Alphonse réunies représentent à peine 3,000 habitants, notre chroniqueur parle d'une «foule immense» affluant «de tous les côtés du Saguenay». En résumé, c'est l'événement du siècle et l'on serait porté à croire que toute la population du Québec était convoquée à St-Alexis pour assister à l'arrivée de la «flottille royale». Ce texte de M. Martel est un temps fort de sa chronique. Heureusement, il n'eut, semble-t-il, qu'une seule attaque de cette intensité. Je réfère le lecteur à cet écrit qui ouvre l'année 1862. Il montre à quel degré devait s'élever l'ennui qu'éprouvaient nos ancêtres pour attacher autant d'importance à un événement mondain de ce genre...qui n'eut pas lieu. En fait, tout était prévu pour que le Prince Galles se rende à Saint-Alexis; mais le «Hero» heurta des récifs non loin de l'îlet aux Alouettes et «Son Altesse» alla pêcher paisiblement le saumon dans la rivière Sainte-Marguerite. Un malin aurait pu ajouter que le Prince avait préféré le saumon aux petits «menés» du Saguenay qui restèrent «le bec à l'eau»... sur le rivage. P. [82].

Autres particularités plus prosaïques

D'abord, j'ai presque trébuché en voyant «Vingt-un», à la page [4] ; mais j'ai appris qu'autrefois c'était la façon courante d'écrire ce mot. (Grévisse, *Le Bon usage*, Note 403).

J'ai constaté ensuite, p. [4], que George est orthographié à l'anglaise, sans «s» et que certains noms de famille sont écrits au son: Muré, Blackburn, Godreau, Desgagner... un peu comme au bon vieux temps quand vivait Rabelais. Par ailleurs, les noms des mois, ceux de la semaine et certains

autres noms ont droit à un traitement de faveur: ils sont gratifiés de la majuscule: Avril, Dimanche, Curé, Évêque, Canadiens. C'était une pratique ancienne dont parle Grévisse (Le Bon usage, No 170).

Le mot «furieux», rencontré à la page [15], m'a intrigué. M. Martel raconte que cette année-là, les habitants de la Grande-Baie, à l'occasion de la visite d'un missionnaire, «se piquèrent d'un certain luxe et présentèrent un pain bénit célèbre... Certains vieux habitants, dans la naïveté et l'énergie de leurs expressions disent que c'était un pain bénit *furieux*». C'est un vieux mot français que le Dictionnaire de Trévoux décrit comme suit :«Furieux...se dit aussi de ce qui est prodigieux, excessif, extraordinaire dans son genre et qui cause de l'admiration».

L'accentuation de «siège», aux pages [17] et [103], ne m'a pas trop surpris. C'est ainsi que l'on prononçait ce mot il n'y a pas si longtemps. On faisait de même avec «liège» et «piège». Littré a écrit que, dans le cas de ces deux derniers mots, «malgré l'accent aigu...la prononciation fait entendre un accent grave»; je sais très bien, cependant, qu'avec ou sans accent aigu mon père et mon grand-père disaient «siège», «liège» et «piège».

L'auteur écrit une chose surprenante à la page [18]. En parlant d'un feu violent, il dit: «Le torrent dévastateur allait tout anéantir...lorsque sur le soir par un bonheur inespéré, un orage torrentiel étouffa la conflagration». C'était plutôt un fléau dévastateur...

À la page [29]: «Abattre quelques arpents de terre» laisse songeur. Abattre des arbres, va; mais abattre de la terre? On peut cependant en défricher quelques arpents.

Ensuite, p. [31], on apprend qu'on avait dû «solider le bôme». Il serait surprenant d'entendre M. Martel, en 1865, déclarer qu'on avait «solidifié l'estacade». Il n'y eut aucune surprise, non plus, en lisant que M. Price , p.[32], avait envoyé un homme pour «coller» les madriers. Ce sont, en effet, des canadianismes ou, si vous préférez, des «québécoisismes» de bon aloi qui donnent de la couleur locale au Saguenay du siècle dernier..

Aux pages [52] et [98] l'auteur écrit «sheling» au lieu de shilling. Ici il n'y a rien pour en faire un plat. D'autres ont fait encore pire ou beaucoup mieux en écrivant «chelin».

Un mot semble bizarre: c'est «riant», employé au lieu de «comique». En effet, M. Martel écrit à la page [15]: «Quelque riants que soient ces souvenirs, on peut se les rappeler».

Comment aurais-je pu m'empêcher de sourire lorsqu'à la page [54] je lus ceci: «La Compagnie Canadienne abandonna, en 1861, de faire marcher son steamer qui d'ailleurs ne valait plus grand-chose et était peu sûr, grâce aux nombreux accidents qu'il avait subis». Je m'attendais à lire: «étant donné les nombreux accidents»... Je me demandais ce que la grâce venait faire ici... Car «grâce à» suppose un événement heureux. On dira, par exemple: «Cet homme a bien réussi, grâce à son excellent travail». Dans le cas de quelqu'un qui a des déboires financiers, on écrira: «Il a fait faillite à cause de son insouciance».

On trouve à la page [70] la phrase suivante: «Aussitôt, le nouveau Curé...engagea les commissaires à se procurer une personne diplômée». Actuellement une telle phrase surprend; on se procure une chose mais on engage ou embauche quelqu'un, à moins de vivre sous un régime esclavagiste. Toutefois, au siècle dernier, il semble qu'on pouvait se «procurer» des personnes, comme en font foi ces extraits de lettres écrites à la même époque:

«J'ose espérer qu'elle [votre Grandeur] nous procure ...un autre père pour les missions sauvages» (Durocher à Mgr Guigues, 7 fév. 1850).

«Au sujet du personnel à nous procurer» (Honorat à Mgr Mazenod, 28 juin 1859).

«Pour nous procurer notre sixième [père]» (Honorat à Mgr Mazenod, 28 juin 1859)

«Nous procurer un autre sixième [père]» (Honorat à Mgr Mazenod, 4 juillet 1859).

«Nous procurer quelque catholique qui nous vint en aide» (Durocher à Mgr de Tloa, 30 août 1862).

J'ai consulté de bons dictionnaires anciens et modernes et je me suis rendu compte que «se procurer une personne» a

toujours été une chose assez rare. J'ai réussi, enfin, à trouver un exemple dans le Grand Robert de la Langue française, où l'on peut lire au mot «procurer»: «Une excellente cuisinière que me procura mon oncle».

J'ai sourcillé un peu en lisant: «Il (M. John Kane) réussit à emporter sa mesure», p. [80]. Nous dirions aujourd'hui: «Il réussit à emporter le morceau». Mais peut-être qu'au siècle dernier «emporter sa mesure» était une expression acceptée.

Débarcadère, p. [82], n'a pas été sans me causer une petite commotion. Et avec raison; car je n'ai trouvé ce mot ni dans Littré ni dans le Dictionnaire de Trévoux. Comme l'auteur utilise cette graphie à deux reprises et à cinq lignes de distance, il s'agit sans doute d'un régionalisme inconnu chez nous. J'ai lu «débarcadour» dans Trévoux avec la définition que l'on donne à débarcadère... Mais en ce qui a trait à «débarcadère»... Niet.

À la page [82], on voit «des voûtes et des portiques de verdeur». M. Martel parle sans doute de «verdure» ou de «branches encore vertes». Et tout ceci, comme il dit, forme un «spectacle charmant à l'oeil»...évidemment. Quant au mot «pavillon» pour parler de drapeau, il m'est familier depuis ma tendre enfance.

Je n'étais pas au bout de mon étonnement; car je lus «photographier», à la page [82] également. Je me suis dit en guise de consolation: «Au temps de M. Martel la photographie débutait à peine, on a dû hésiter avant de trouver le verbe approprié; peut-être a-t-on commencé par «photographier» pour terminer par «photographier».

La «malencontreuse déception» de la page [83] donne à penser qu'après tout une «déception» est toujours «malencontreuse»; car un désappointement n'est jamais le bienvenu.

J'avoue que le verbe «influer», p. [98], laisse un petit goût amer, à la toute fin de ce voyage linguistique; j'aurais tant aimé voir «influencer». Mais que voulez-vous, toutes les excursions comptent des surprises.

Erreurs de dates

M. Martel ne semble pas avoir rédigé son éphéméride de façon rigoureuse. Il écrivit ses «Notes», semble-t-il, durant la dernière année de son séjour au Saguenay. Il ne faut donc pas se surprendre de trouver certaines confusions de dates. On peut lui faire confiance pour l'historicité des faits dont il a conservé la trace mais, au moins trois dates sont à corriger.

1. Il écrit ceci pour l'année 1845: «Ce fut encore dans cette année, que le Père Honorat fixa la Chapelle de St-Alphonse seulement à une demie lieue de St-Alexis. Il commença par acheter une maison qui devait servir de Chapelle temporaire. La 1^{ère} messe chantée à St-Alphonse fut la messe de minuit, le 25 décembre 1845». P. [45].

En fait cette première messe de minuit avait été célébrée l'année précédente (1844) peu de temps après l'arrivée des Oblats au Saguenay. M. Martel situe exactement l'arrivée des Oblats au Saguenay, le 15 octobre 1844; mais il aurait dû placer la première messe de minuit la même année.

Voici ce que dit le Père Gaston Carrière à ce sujet: «En décembre 1844, Mgr Turgeon approuve saint Alphonse de Liguori comme patron de la chapelle de la rivière à Mars que le père fixera dans le lieu qu'il croira convenable, pour le présent et l'avenir. Le père Honorat, grand bâtisseur, ne tarde pas à construire. Le 28 décembre, il avertit Mgr Turgeon qu'une chapelle a été ouverte et une messe de minuit célébrée». (Carrière, p. 300-301).

Par ailleurs, on voit ce qui suit dans la revue *Saguenayensia*:

«Au Registre de la paroisse de Saint-Alexis, on peut lire aujourd'hui le texte suivant tracé de la plus belle main du père Honorat: *Sous la date du 20 décembre 1844, Mgr l'archevêque de Québec autorise le père Honorat à donner pour patron de l'église de l'autre bord de la Grande-Baie, saint Alphonse-Marie-de-Liguori.* »

«On prit plusieurs semaines pour transformer en chapelle et achever la maison achetée le 3 novembre. Le travail ne fut

complètement terminé qu'à la veille de la fête de Noël. Aussi la messe de minuit de 1844 est-elle une date mémorable dans les annales de l'histoire de Saint-Alphonse. Cette messe de minuit fut en même temps la première messe célébrée dans la maison ainsi restaurée. Le Père Honorat, qui avait été le premier responsable de ces deux événements, tint à célébrer lui-même. Après la cérémonie, il en fit le rapport à son évêque: "Tous les habitants de ce bord, écrit-il, assistèrent à la messe avec grand contentement et avec beaucoup d'édification"».

«Le temps était arrivé de donner à la desserte des administrateurs légaux, des syndics. À la fin de février 1845, les habitants firent l'élection de leurs premiers syndics»¹.

2. M. Martel place en 1849 ce que j'appellerai: «L'affaire Mathieu». Il en parle de la façon suivante: «Cette même année 1849, la Grande-Baie fut témoin d'un événement singulier et digne de remarque. Quelque riants que soient ces souvenirs, on peut se les rappeler, car le nom de M. Ls Mathieu fut stigmatisé par la voix de ses concitoyens et cette célébrité dans son genre mérite d'être citée pour se faire connaître sous sa véritable face à tous les gens d'esprit». P. [53].

Il s'agit de l'histoire d'un paroissien qui se construit une maison, sans permission, sur le terrain de l'église et qui voit sa construction se faire démolir à deux reprises par des paroissiens. Un véritable roman avec arrestations, prisonniers, procès et tout le suspense qui s'y rattache. Or cette tragi-comédie (pour nous) mais qui était une véritable tragédie pour les gens de l'époque, eut lieu une année plus tôt. En effet, une lettre du Père Garin, datée de Grande-Baie, le 29 juillet 1848, le confirme; une autre du Père Honorat y fait allusion, le 17 octobre 1848. Ceux qui aiment les sensations fortes peuvent consulter ces deux lettres à la fin de cet ouvrage.

¹ *Saguenayensia*, janvier-février 1963, pp. 12-18; «La première chapelle de Saint-Alphonse de Bagotville», par Léonidas Larouche et Jean-Paul Simard.

3. La troisième erreur de date concerne la visite du prince de Galles. M. Martel la situe en 1862 alors qu'elle a eu lieu en 1860. Le mémorialiste, poussé comme on le sait par l'enthousiasme, consacre près de deux pages de ses «Notes» à cette aventure digne de mention. Il introduit son récit de la façon suivante: «Dans le cours de l'année 1862, le seul événement remarquable qui mérite d'être cité fut la nouvelle de la Visite du Prince de Galles au Canada et qui eut aussi un vif écho au Saguenay». P. [82].

Or ce déplacement historique et royal eut lieu en 1860, comme on peut s'en rendre compte en consultant les journaux de l'époque et, en particulier: *Le Canadien* du 30 août 1860, à la page 5.

Je me permets de signaler ici que Derfla qui enseignait au séminaire de Chicoutimi et qui avait accès au manuscrit de M. Martel, se servit allègrement de cette source historique. Aussi commet-il les mêmes erreurs que son inspirateur. C'est ainsi qu'après avoir écrit presque mot pour mot des événements racontés par M. Martel, il répète deux erreurs historiques parmi les trois que je viens de signaler. En effet, il place, lui aussi, la visite du Prince de Galles en 1862. Il écrit, en effet: «Aucun événement bien important ne vint signaler le cours de l'année 1862. Pourtant il s'en fallut de bien peu qu'elle ne restât la plus célèbre peut-être de toutes l'histoire de la Grande-Baie. C'est dans l'été de 1862, on le sait, que le Prince de Galles vint visiter le Canada... etc»².

Derfla avait répété la même erreur touchant Louis Mathieu en plaçant son exploit en 1849. «Cette même année 1849, dit-il, il se passa à la Grande-Baie un événement assez singulier et quelque peu dramatique. Un homme jouissant jusque-là d'une assez bonne réputation, mais entêté au-delà des limites ordinaires, entreprit de se construire une maison sur le terrain de l'église sans demander la permission à personne... Louis Mathieu, c'était le nom de notre original... etc...»³ Entre nous, Derfla aurait dû citer sa source pour éviter aux historiens du travail de recherche.

² *L'Oiseau-Mouche*, Vol. II, 31 mars 1894, p. 7.

³ *L'Oiseau-Mouche*, Vol. I, 23 déc. 1893, p. 22.

«Notes sur le Saguenay»

par
Louis-Antoine Martel

[1]⁴ Avant 1837, le Saguenay n'était qu'une contrée sauvage, habitée seulement par des peuples nomades errant dans les forêts et vivant de pêche et surtout de chasse. Les fourrures abondantes et précieuses qu'on en tirait étaient la source d'un riche commerce depuis bien des années. Aussi considérait-on le Saguenay comme favorable uniquement à la traite des pelleteries, et personne ne songeait à le coloniser.

[2] Cependant, les 1ères années de la découverte du Canada, les Européens y avaient établi des postes où les indigènes se rendaient pour échanger les fourrures contre des objets d'industrie étrangère. Les missionnaires, dont la charité pénètre partout où il y a à gagner pour la cause de la foi, n'avaient pas manqué eux aussi d'aller offrir à ces peuples sauvages les trésors de leurs bienfaits. Les Révds Pères Jésuites y avaient bâti trois petites chapelles, seuls monuments religieux dans tout le Saguenay. L'une de ces chapelles fut construite à Tadoussac, l'autre à Chicoutimi et la troisième à Métabetchouan sur le bord du lac St. Jean. Auprès de chacune de ces chapelles étaient élevées seulement deux ou trois maisons à l'usage des agents de la compagnie de la Baie d'Hudson. Autour de ces maisons on faisait un petit jardin, mais c'était tout ce qu'il était permis de faire en fait de culture. On en excepte pourtant Métabetchouan où les Jésuites avaient fait des défrichements assez considérables. Mais depuis leur départ tout était retourné en forêts.

⁴ Les chiffres entre crochets [], réfèrent aux pages du manuscrit conservé au séminaire de Chicoutimi.

[3] Lorsque plus tard les colons commencèrent à se répandre dans le Saguenay, la compagnie de la Baie d'Hudson fit tous ses efforts pour empêcher et défendre sous les peines les plus sévères de défricher et de cultiver la terre.

1837

En 1837, un citoyen entreprenant de la Malbaie, Alexis Tremblay, surnommé *Picoté*, forma le projet d'explorer le Saguenay et d'y établir des chantiers pour l'exploitation et le commerce des bois. Son voyage le confirma dans sa résolution, et à son retour il fit un rapport favorable de son expédition.

[4] Mais pour assurer le succès de son entreprise, il fallait lui donner des bases solides. Il proposa donc de former une société (sic) de vingt-un (sic) actionnaires, les actions devant être de quatre cents piastres chacune. Comme la perspective de cette entreprise était belle et que cette exploitation des bois promettait d'être très lucrative, la liste des actions fut bientôt remplie. Ce qui facilita encore plus le moyen de remplir les conditions, ce fut le privilège qu'eut chaque actionnaire de pouvoir s'adjoindre deux co-associés pour former la somme requise de quatre cents piastres. Cette association porta le nom de «Société des vingt-un» (sic). Voici les noms des 21 principaux actionnaires:

- | | |
|-----------------------------|---------------------------|
| 1 Alexis Tremblay. (Picoté) | 17 Michel Gagné. |
| 2 Louis Tremblay. (Picoté) | 18 Basile Villeneuve. |
| 3 Joseph Tremblay. (Picoté) | 19 Pierre Boudreau. (sic) |
| 4 Alexis Simard. | 20 Jean Harvey. |
| 5 Thomas Simard. | 21 Louis Boulianne. |
| 6 Ignace Couturier. | |
| 7 Joseph Lapointe. | |
| 8 Benjamin Godreau. (sic) | |
| 9 Joseph Harvey. | |
| 10 Louis Desgagner. (sic) | |
| 11 Louis Villeneuve. | |
| 12 Ignace Muré. (sic) | |
| 13 David Blackburn. (sic) | |
| 14 George (sic) Tremblay. | |
| 15 Jérôme Tremblay. | |
| 16 François Maltais | |

[5] Toutes ces personnes n'avaient pour but unique, en entrant dans le Saguenay, que d'y faire la *pinière*, c-à-d. de se livrer au commerce du bois et à l'exploitation des forêts. En effet la culture de la terre leur avait été strictement défendue de la part de la compagnie de la Baie d'Hudson qui régnait alors en souveraine dans toutes ces contrées sauvages.

1838

La société avait donc réalisé un capital suffisant. Après s'être munis des provisions et des instruments nécessaires pour l'entreprise, les associés fixèrent le départ de la première expédition, à l'ouverture de la navigation du printemps de 1838.

En effet le 25 Avril 1838, une berge de Thomas Simard, nolisée par la petite société partit de la Malbaie. Outre l'équipage, il y avait à bord de ce vaisseau 27 hommes tant associés que co-associés.

[6] Il fallait de l'énergie et du courage à ces hommes qui s'éloignaient des champs paternels et des toits bien aimés de leurs épouses et de leurs familles. Aller braver les intempéries des saisons, aller s'ensevelir au fond de sombres forêts, aller s'exposer à mourir loin du prêtre qui fortifie le chrétien agonisant et qui bénit le dernier soupir de l'âme qui s'envole de la terre, c'en était assez pour effrayer des coeurs plus timides que les leurs. Pour eux rien ne les fait craindre, ils voient les dangers et les obstacles, mais leur intrépidité les surmonte déjà par avance. Leur ardeur s'accroît avec les périls et les difficultés. Ils ne sont pas encore rendus dans ces lieux, vers lesquels les porte un frêle vaisseau qu'une bourrasque peut engloutir pour jamais, et déjà une perspective magnifique frappe leurs regards. Ils voient leurs travaux immenses donner la vie à ces forêts silencieuses, ils voient des édifices s'élever sur ces plages lointaines, un commerce prospère et florissant tire de ces contrées jusque-là inconnues des richesses abondantes, et c'est le fruit de leurs labeurs.

[7] C'est avec ces pensées qu'ils entreprennent tout et qu'ils se confient à la volonté de la Providence.

La berge qu'ils montaient s'arrêta d'abord aux *Petites-Iles*, on y laissa quelques hommes pour y bâtir un moulin. De là elle se rendit à *l'Anse au Cheval* où débarqua le reste des hommes. On y construisit aussi un moulin. Le bois à exploiter auprès de ces moulins ne promettait pas de fournir à de longs travaux, mais il valait la peine d'en tirer profits en y construisant ces moulins d'ailleurs peu considérables.

Ces premiers travaux terminés, on résolut d'envoyer une partie des hommes à *l'Anse St. Jean* et une autre à la Grande Baie. Ils y arrivèrent le Dimanche matin, 11 Juin 1838. Quatorze hommes partirent donc dans deux embarcations, une chaloupe et une petite berge pour la Gde Baie. Le printemps de cette même année, la glace sur le Saguenay depuis l'anse St. Jean jusqu'à la Gde. Baie ne partit que le 25 Mai.

[8] En arrivant à la Baie des Ha! Ha! ces hommes se mirent à l'oeuvre et construisirent avec du bois rond une maison d'environ 18 pieds sur 12, précisément à l'endroit où se trouve actuellement le magasin de la Compagnie Price. Aussitôt après, ils firent une visite dans les bois le long des deux rivières appelées *Rivière à Mars* et *Rivière Ha! Ha!*

Voici d'où est venu le nom de *rivière à Mars*. En Octobre 1838, arrivèrent deux habitants de la Baie St-Paul: Mars Simard et Philippe Castagne qui allèrent s'établir à St-Alphonse, au bout de la pointe. C'est du nom de Mars Simard qu'est venu celui de *Rivière à Mars*. De là aussi est venue l'expression «aller chez Mars» pour dire que l'on va à St-Alphonse.

[9] Le but de l'exploration le long des deux rivières mentionnées précédemment était de connaître s'il y avait beaucoup de bois et si l'exploitation en serait facile et avantageuse. Mais le rapport des visiteurs ne fut pas favorable et le découragement s'empara d'un grand nombre des associés. On tergiversa même quelque temps dans l'incertitude de savoir s'il ne serait pas mieux d'abandonner complètement le projet formé par l'auteur de la Société. Après bien des pourparlers on se décida à tenter les travaux. Douze hommes laissés à la Gde Baie tirèrent en fort peu de temps le bois de l'écluse et des dalles dans la préparation

d'un moulin sur la *Rivière Ha! Ha!* On construisit même l'écluse dans ce même été.

[10] En Juillet 1838, Benjamin Godreau, François Guay et quelques autres allèrent visiter plusieurs endroits pour la pinière. Benjamin Godreau en voyant la 1ère Anse de St. Alphonse et la qualité du sol, s'éprit de ce lieu, et comme il ne cessait d'en parler et de le vanter auprès de ses compagnons, ceux-ci donnèrent à cette anse le nom d'Anse à Benjamin qui lui est resté. Mais François Guay surnommé du sobriquet *Caille*, s'éprit d'un autre endroit situé le long du Saguenay et comme il voulait absolument y bâtir un moulin sur un ruisseau qui se trouvait là, on donna à ce ruisseau le nom de *Ruisseau à Caille*.



Le Père Jean-Baptiste Honorat (1799-1862). Arrivé au Saguenay le 15 octobre 1844, il le quitta à l'automne de 1849. Infatigable bâtisseur et grand défenseur des opprimés, «son nom doit être associé à ceux de nos apôtres de la colonisation et de nos missionnaires les plus puissants». (Manuscrit des «Notes» pp. 58-59).

Des quatorze hommes qui étaient montés à la Grande Baie, deux descendirent à *l'Anse au Cheval* pour y rejoindre leurs compagnons. Ils remontèrent de là à l'Anse St. Jean, où ils rencontrèrent la berge de Thomas Simard qui revenait de la Malbaie pour la deuxième fois avec des provisions pour la société. Ces deux hommes (Alexis Simard et son fils) pilotèrent la berge jusqu'à la Grande Baie!

[11] Le 20 Octobre 1838, arriva à la Grande Baie, une goélette appartenant à J. B. Jean et venant de la Malbaie avec 48 personnes tant hommes que femmes et enfants. Dans ce nombre se trouvaient plusieurs familles qui venaient s'établir au Saguenay, mais uniquement dans l'intention de faire la pinière. Voici les noms de quelques-uns de ces chefs de famille: Alexis Simard marié à Elizabeth Tremblay, Simon Godreau marié à Émérence Dufour, Joseph Harvey et Elizabeth Desbiens, son épouse et encore J. B. Boudreau, Sem Boudreau, Luc Martel, François Belley etc. etc.

Chacun se construisit du mieux qu'il put une petite maisonnette en bois rond et couverte d'écorces de Bouleau, n'ayant que quelques ouvertures bien étroites pour laisser pénétrer la lumière.

A la chute des lèges neiges d'automne, les hommes se hâtèrent aux travaux dans les bois et commencèrent leurs chantiers. Ils bâtirent même le moulin à scie pendant cet hiver.

[12] Les jours de travail passaient rapidement tant ils mettaient d'ardeur dans leurs entreprises et l'ennui ne venait point tourmenter ces vaillants pionniers. Mais les jours où cessent les labeurs et qui sont consacrés à Dieu avaient perdu leurs charmes et leurs douceurs. Les dimanches et les fêtes d'obligation ne venaient plus offrir à ces cœurs vertueux ces saints offices auxquels ils assistaient jadis avec tant de bonheur. Il y avait donc dans ces jours une grande lacune à remplir et qui leur rappelait de bien doux souvenirs. Ils se rassemblaient, il est vrai, pour consacrer à la prière quelque partie de ces jours, mais comment suppléer aux exercices religieux de la paroisse, aux salutaires exhortations du Curé? Ils sentaient de quels bienfaits ils étaient privés.

Mais la nécessité des secours de la religion les frappa encore bien davantage lorsque la mort descendit parmi eux dès le 1er hiver. En effet vers la fin de Novembre mourut des fièvres un homme du nom de Eucher Dufour.

1839

[13] En Février 1839, la mort enleva encore une mère de famille Victoire Bouchard, épouse de Luc Martel; et en Mars la femme de François Desbiens paya elle aussi son tribut à la mort. --- Ce qui plongeait encore dans le deuil et la tristesse ces pauvres familles, ce n'était pas seulement la perte de ces personnes qui leur étaient chères mais c'était aussi la pensée qu'on n'avait pu leur procurer les secours du prêtre que les malades n'avaient cessé de demander jusqu'au dernier instant de leur vie. Mais comme on n'avait pu leur procurer les secours de la religion avant leur mort, on voulait au moins que leurs corps reposassent dans la terre sainte, et ces trois cadavres furent conduits à la Malbaie pour y être inhumés dans le cimetière de cette paroisse.

A cette époque, pour parvenir à la Malbaie par terre, il fallait d'abord se rendre à l'Anse St. Jean sur la glace du Saguenay, et là on prenait un sentier de pied ou de raquette qui conduisait à la Malbaie. (Ce sentier est ce que l'on appelle aujourd'hui le *Chemin des Marais*.)

[14] Dans le mois de Juin 1839, M.M. Decoigne⁵, Curé de la Baie St. Paul et Lévêque, Curé de la Malbaie, partirent de cette dernière place en chaloupe, pour venir donner une mission à leurs anciens paroissiens. La population du Saguenay se composait, en effet, pour la majeure partie de Canadiens sortis des paroisses de la Baie St. Paul et de la Malbaie. On remarque que les citoyens venus de la Baie St.

⁵ En marge, au début de ce paragraphe, une main étrangère a écrit: «1ère Mission», à la page 13 du manuscrit conservé au Séminaire. Dans ce même manuscrit, on trouve 9 autres annotations aux pages: 26, 27, 28, 35, 39, 40, 42, 59 et 61, de la même écriture. Le manuscrit de Saint-Alexis n'a pas ces annotations. On y trouve cependant des X et des flèches tracés en rouge et servant, semble-t-il, d'aide-mémoire.

Paul s'établirent surtout à St. Alphonse, et ceux de la Malbaie, à St. Alexis. Or comme il a presque toujours régné et comme il règne encore maintenant une antipathie sociale assez prononcée entre la Malbaie et la Baie St. Paul, on attribue à cette cause la rivalité qui a toujours existé entre les habitants de St. Alexis et de St. Alphonse de la Gde Baie⁶.

[15] En remontant le Saguenay, M.M. Decoigne et Lévêque arrêtaient à tous les postes où il y avait quelques familles. Ils furent accueillis à chaque place avec des démonstrations de la plus grande joie et furent occupés tout le temps qu'ils y demeurèrent à entendre les confessions, à instruire, à consoler ceux qui y résidaient.

Les missionnaires arrivèrent enfin à la Gde. Baie où ils étaient attendus déjà avec impatience depuis plusieurs jours. Ils trouvèrent dans cet établissement une population de 336 âmes et de plus de 250 communiants, selon le rapport qu'ils firent à l'Évêque. --- En débarquant de leur chaloupe, ils allèrent se loger dans la maison de Alexis Simard, père. Ce fut toujours dans cette maison que se retirèrent dans la suite les missionnaires, et même que se fit la mission jusqu'à ce que la chapelle existante eut été bâtie.

⁶ Derfla donne sa propre explication de cette rivalité qui, d'après lui, ne fut que temporaire et qui n'existait plus en 1893 au moment où il écrivait sa chronique. Cependant le texte de Martel est beaucoup plus réaliste que celui de Derfla qui semble prendre ses désirs pour des réalités. Voici ce que dit Derfla: «Pendant l'hiver de 1838-39, un certain nombre de citoyens de la Baie St-Paul étaient venus se joindre aux gens de la Malbaie déjà établis au Saguenay. Ceux-ci conservaient leur position de St-Alexis; ceux-là se rangeaient du côté de St-Alphonse. En passant, cela explique pourquoi il régna au commencement une certaine antipathie entre les gens de St-Alphonse et ceux de St-Alexis, antipathie qui, grâce à Dieu, n'existe plus depuis longtemps». (*L'Oiseau-Mouche*, 6 mai 1893). Derfla aurait dû expliquer pourquoi les ressortissants de la Malbaie s'étaient établis à St-Alexis et ceux de Baie St-Paul, à St-Alphonse. Martel donne dans son texte l'explication qui manque à Derfla: il dit à mots couverts que l'antipathie qui existait entre les deux vieilles paroisses de Charlevoix a été exportée dans les deux nouvelles paroisses du Saguenay. De plus, en 1893, cette antipathie était loin d'être disparue. Certains croient même qu'elle existe encore un siècle plus tard.

[16] Dans cette mission, tous les habitants de la Gde Baie se piquèrent d'un certain luxe et présentèrent un pain bénit célèbre par la tradition, et auxquels (sic) tous contribuèrent. Certains vieux habitants, dans la naïveté et l'énergie de leurs expressions disent que c'était un pain bénit furieux. Les missionnaires restèrent là pendant huit jours occupés des soins de leur ministère. Ils bénirent le cimetière, fixèrent la place de la chapelle, plantèrent et bénirent une croix sur le rivage. Ils exhortèrent ensuite ces bons citoyens à se réunir les dimanches et les fêtes pour réciter le chapelet, chanter des cantiques ou des hymnes et entendre quelque lecture de piété, afin de sanctifier ces jours le mieux possible. Toute la population accompagna les Missionnaires à leur embarcation et leur départ impressionna d'autant plus vivement ces pauvres gens qu'ils savaient que le plaisir de les revoir ne se renouvellerait pas pour eux avant le printemps suivant. Tous s'empressèrent et se firent une obligation de suivre les bons avis des Missionnaires et se rassemblèrent chaque Dimanche chez le père Alexis Simard, vers dix heures du matin, pour faire les exercices de piété.

[17] D'après les avis des missionnaires, on commença aussi à s'occuper de l'érection d'une chapelle. Voici comment on s'y prit pour collecter l'argent nécessaire à l'achat des ferrures et autres fournitures que les habitants ne pouvaient faire eux-mêmes. Le père Alexis Simard improvisa dans sa maison où l'on se réunissait pour les exercices religieux, des sièges de toutes espèces. Pour avoir droit d'occuper ces sièges pendant les réunions, il fallait payer annuellement des sommes qui variaient suivant la nature des sièges, car outre les quelques chaises, on comptait les coffres, la huche, des bouts de madriers, même les lits, tout enfin était mis à contribution. Quelques (sic) singuliers que paraissent ces moyens, on voit en eux ce caractère, cet esprit de zèle et de dévouement qui enfantent les succès. D'ailleurs ils furent efficaces et la preuve en est que le père Alexis Simard forma la jolie somme de cent cinquante piastres.

[18] Une vieille scie de moulin, frappée par un battant quelconque, annonçait l'heure de la prière; car les échos du Saguenay n'avaient pas encore répété le son des cloches qui ne parurent que plus tard.

La joie et le bonheur semblèrent renaître dans les cœurs, d'autant plus que les succès obtenus dans les travaux des chantiers, l'hiver précédent avaient été considérables. Plusieurs bâtiments marchands vinrent charger de madriers dans le cours de l'été de 1839.

Dans le mois de Juillet 1839, Monseigneur Joseph Signay, Évêque de Québec, faisant la visite pastorale des paroisses du comté de Charlevoix, reçut avec plaisir tous les renseignements qu'on lui donna sur les habitants du Saguenay et, ne pouvant aller les visiter, il s'empressa de leur écrire une longue lettre pastorale. Cette lettre est datée de St. Etienne de la Malbaie, du 24 Juillet 1839, et renferme en peu de mots une foule d'avis précieux. Voici une copie de cette lettre⁷:

Joseph Signay, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège Apostolique Évêque de Québec, etc.

[19] *À tous les fidèles du comté du Saguenay et autres des autres paroisses, de présent employés dans les chantiers du Saguenay, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.*

Vous avez regretté Nos Très chers Frères, de ne pouvoir vous trouver au milieu de vos co-paroissiens durant la visite que nous venons de faire dans ce district; car, nous n'en doutons pas, vous désiriez comme eux participer aux fruits salutaires que cette visite a l'effet de produire dans les âmes bien disposées. Ces pieux sentiments dont nous savons que vous êtes animés nous font présumer que quelques mots d'édification adressés à chacun de vous de notre part, en seront reçus avec sensibilité et seront regardés au moins comme un dédommagement d'une partie des exhortations que vous auriez eu la satisfaction d'entendre de vos oreilles.

[20] *Recevez avec attention les mots que nous vous adressons dans l'esprit de tendresse pastorale et dans*

⁷ Dans le manuscrit de Saint-Alexis, on trouve ceci: «Une copie de cette lettre pastorale, certifiée par M. H. Lecours sous-secrétaire de l'Archevêché de Québec est annexée à ce feuillet même». Effectivement, une copie manuscrite, de format 21 1/2 X 33 cms, est collée à cet endroit.

l'affection bien cordiale que nous vous portons en N. S. J. C.

Aussitôt que nous avons été informé N. T. C. F. que vous étiez sortis de vos paroisses respectives pour aller travailler au Saguenay, nous n'avons pas manqué de penser à votre situation en ce lieu. Vous comprenez sans doute que nous voulons vous parler de la privation des secours de la religion que vous deviez éprouver, à raison de votre éloignement des églises. Aussi nous nous sommes fait un devoir de nous informer souvent de vous. Nous avons vu avec une extrême satisfaction que M.M. les Curés de la Malbaie et de la Baie St. Paul, dont la plupart d'entre vous sont les paroissiens, vous ont porté le plus vif intérêt, et se sont fait un devoir de nous rendre compte de ce qu'ils pouvaient connaître de votre situation.

[21] *Ça été pour eux comme pour nous un grand sujet d'affliction d'apprendre que trois grandes personnes étaient décédées au milieu de vous, dans le courant de l'hiver; aussi ces Messieurs s'étaient-ils empressés de nous informer de ce fâcheux événement.*

Dès le printemps nous avons formé le dessein de vous envoyer un prêtre pour vous visiter en notre nom, et pour vous administrer les secours spirituels dont nous savions que la longue privation vous affligeait sensiblement. Cependant N. T. C. F. nous n'avons pu effectuer alors ce projet comme nous le désirions. Mais en dédommagement de la peine que nous éprouvions de vous voir si longtemps privés de l'assistance que vous demandiez, nous avons eu la satisfaction d'apprendre que vous avez su profiter du zèle des deux dignes curés qui se sont offerts généreusement pour aller donner les secours de leur ministère et nous avons été informé avec un plaisir non moins sensible que par votre empressement à rencontrer ces prêtres, à les entendre, et à en recevoir les sacrements, vous leur avez fait remporter du milieu de vous des fruits de consolation.

[22] *Arrivé à la paroisse la plus voisine de vos chantiers, nous avons pris de nouvelles informations de votre état, et particulièrement par un de ceux qui ont le plus de rapport avec vous, et qui mérite la confiance du généreux et digne*

bourgeois au service duquel vous êtes employés. Nous ne doutons pas que cet agent qui nous avait déjà parlé à Québec, de votre situation ne nous fasse part de tout ce que nous avons eu occasion de dire de vous, tant en public qu'en particulier, en tout ce qui touche vos plus chers intérêts.

En vous faisant ainsi connaître les sujets de consolation que nous éprouvons à votre égard, ne soyez pas surpris N. T. C. F. que dans le sentiment de l'intérêt le plus cher que nous portons à vos âmes nous vous donnions quelques avis propres à vous maintenir dans les bonnes dispositions où les ministres du Seigneur qui vous ont visités, vous ont laissés en se séparant de vous.

[23] *N'oubliez jamais la présence de Dieu; que votre modestie paraisse en tout temps devant tous ceux qui vous voient, dit le Grand Apôtre St. Paul, parce que le Seigneur est proche. Ne manquez pas d'offrir à Dieu, tous les jours, vos actions; il n'en est aucune qui lui étant dignement offerte, ne soit pour vous une source de mérite. Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, dit le même Apôtre, ou quelqu'autre chose que vous fassiez, faites-le pour la gloire de Dieu. Souvenez-vous encore que l'Apôtre St. Jacques nous dit que celui-là est parfait qui ne pêche pas en paroles, et que celui qui ne met pas un frein à sa langue et croit avoir de la piété se séduit lui-même, et n'a qu'une piété vaine; que la langue est un feu capable de tout embraser; qu'elle est un monde d'iniquités, et qu'elle est pleine d'un venin mortel. Rappelez-vous encore N. T. C. F. ces belles paroles du même Apôtre St. Paul que toute aigreur, que tout emportement, que toute colère, que toute médisance et toute malice soient bannis du milieu de vous. Au contraire, ajoutez-il, soyez pleins de bonté et de compassion les uns pour les autres, vous pardonnant comme Dieu même vous a pardonné, ne vous rendant pas mal pour mal, ni outrage pour outrage.*

[24] *Soyez fidèles à vos promesses et à vos engagements; fuyez l'ivrognerie source de tant de désordres; travaillez en employant honnêtement et ponctuellement votre temps, non pas parce que vous êtes vus des hommes, mais*

dans la simplicité de votre coeur, et dans la crainte de Dieu qui vous voit.

Pères et mères soyez l'exemple de vos enfants, par la pratique des vertus de votre état en les surveillant et les reprenant avec douceur et charité et les reprenant dans le Seigneur.

Enfants, obéissez à vos parents, respectez-les, fuyez les funestes rencontres de mauvais compagnons; bannissez de vos bouches toute parole de jurement, de mensonge, de duplicité, de tromperie tous discours ou chansons déshonnêtes.

Enfin, N. T. C. F. qui que vous soyez, rendez-vous parfaits par la pratique de toutes les vertus, exhortez-vous les uns les autres, soyez unis d'esprit et de coeur, vivez dans la paix du Seigneur, et que la grâce de N. S. J. C., l'amour de Dieu, et que la communication du St-Esprit soit avec vous tous.

[25] Voilà les avis que nous vous donnons N. T. C. F., voilà les souhaits que nous vous faisons dans l'esprit de la charité et de la sollicitude dont nous sommes animés pour vous.

Donné à St. Étienne de la Malbaie sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre sous-secrétaire le vingt-quatre Juillet, mil huit cent trente-neuf.

*(Sign.) Jos. Ev. de Québec
Par Monseigneur*

*(Sign.) Ant. Amle. Parent, S. S.
Pour vraie copie,
H. Lecours Ptre, Assist. Sec.*

Pendant le reste de l'été et durant tout l'automne, il arriva sans cesse de nouvelles familles et des jeunes gens venant travailler aux chantiers pendant l'hiver qui s'approchait.

1840

[26] En effet, pendant l'hiver de 1839 à 1840, il se fit une *pinière* encore plus considérable que celle de l'année précédente. Malheureusement, une grande partie des dépenses et des travaux devaient (sic) être perdue le printemps suivant.

Au commencement de Mai, lorsque les eaux de la Rivière Ha! Ha! furent très grosses, le bôme (pièces de bois liées entre elles bout à bout et jetées en travers sur une rivière pour y intercepter les billots), qui retenait près de 11,000 à 12,000 billots, se brisa et l'on vit avec peine se perdre en peu d'instant le fruit de tant de travaux et de dépenses. L'on s'efforça bien d'en recueillir le plus possible, lorsqu'ils furent ainsi dispersés sur tout le Saguenay, mais cette opération difficile était plus dispendieuse que profitable.

Vers la fin de Mai 1840, Monsieur Lévêque, Curé de la Malbaie, revint faire la mission du Saguenay, accompagné cette fois de M. Godfroy Tremblay, Curé de Ste. Agnès. Ils firent faire la première communion à une douzaine d'enfants assez bien préparés.

[27] Deux hommes respectables profitant des réunions du Dimanche pour la prière, s'étaient efforcés d'enseigner aux enfants les vérités de la religion. Ils leur faisaient apprendre le Catéchisme et leur en expliquaient la lettre du mieux possible. Ces deux hommes étaient André Bouchard, encore demeurant à la Grande Baie, et Antoine Mailloux frère du Grand Vicaire Mailloux, et qui demeure maintenant à Cacouna. C'était aussi eux qui faisaient alternativement l'office du prêtre, récitant les prières, faisant la lecture des annonces et les lectures pieuses, chantant les cantiques et les hymnes.

Les deux Missionnaires, M.M. Lévêque et Tremblay demeurèrent sept jours à la Gde Baie et y éprouvèrent beaucoup de consolations, en voyant le zèle de tous pour les exercices religieux de la mission.

Dans le printemps de 1840, Alexis Simard fit, malgré les défenses des agents de la Compagnie de la Baie d'Hudson,

une petite semence d'avoine qui produisit environ cent minots. Dans cet été, la Société construisit une goélette de moyenne grandeur, et qui fit son premier voyage dans le mois d'Octobre.

1841

[28] Dans l'hiver suivant, la pinière fut de beaucoup plus considérable que les années précédentes. Malheureusement, faute des précautions nécessaires, le même malheur qui était arrivé le printemps précédent se renouvela et l'on vit encore s'évanouir les fruits de tant de labeurs.

Le printemps de cette année, ce fut Monsieur Bourret, Curé de la Malbaie, qui vint seul faire la mission. Il arriva à la Gde Baie au commencement de Juin, au moment où un feu épouvantable ravageait les forêts et menaçait d'incendier toutes les habitations. Dans cette position périlleuse, le Missionnaire se retira sur le petit îlot qui se trouve en face de la chapelle de la Gde Baie et [à] cet aspect désolant qui venait pour la 1^{ère} fois frapper ses regards, le saint Prêtre ne put retenir ses larmes.

Le torrent dévastateur allait tout anéantir et réduire au désespoir les vaillants bûcherons, lorsque sur le soir, par un bonheur inespéré, un orage torrentiel étouffa la conflagration. Tous attribuèrent cette grâce du ciel aux prières de Monsieur Bourret.

[29] Dans cette mission qui dura huit jours, le Missionnaire fit plusieurs baptêmes et deux mariages, dont un entre J.-B. Boivin et Flore Gagnon. A son départ, M. Bourret promit de revenir les visiter dans l'automne, ce qui causa une joie et un bonheur inexprimables.

L'on se mit alors avec ardeur à l'érection de la chapelle. Quelques personnes essayèrent encore cet été-là à abattre quelques arpents de terre dans le dessein d'y semer le printemps suivant, mais les agents de la Compagnie de la Baie d'Hudson renouvelèrent encore leur défense; cependant plusieurs passèrent outre et continuèrent leurs travaux.

Pendant tout l'été on s'occupait à scier le bois coupé pendant l'hiver et à le mettre à bord des vaisseaux marchands, envoyés par M. W. Price. Car dès l'établissement de la Société des Vingt-un (sic), Monsieur Alexis Tremblay chef de la Société, avait contracté avec M. Price qui s'était engagé à fournir pour les chantiers les provisions et dépenses nécessaires.

[30] Pour paiement, il recevait les madriers tirés des billots pris dans le Saguenay. Mais vû les pertes énormes souffertes depuis deux ans, la Société était endettée considérablement envers M. Price, ce qui découragea plusieurs actionnaires qui vendirent leurs parts à M. W. Price qui, comme on le verra, devait devenir en 1843 le seul maître de toutes les parts.

Dans sa visite de l'automne en Novembre, Monsieur Bourret séjourna neuf jours à la Grande Baie. Il trouva 600 communiants qu'il eut le bonheur d'admettre pour la plupart à la Sainte Communion. Il fit faire la première communion encore à une douzaine d'enfants, et visita une petite école qui avait été commencée dans l'automne même. Les parents qui voyaient avec peine leurs enfants inoccupés et privés du bonheur de l'instruction, établirent une école sous la direction de Israël Tremblay. D'abord ouverte de l'autre côté de la Rivière à Mars, cette école fut ensuite fixée entre les deux rivières.

[31] Dans cette visite à la Gde Baie, Monsieur Bourret s'aperçut que la boisson, devenue en grand usage, était une source de terribles ravages dans les âmes de ces pauvres habitants. Pour apporter un remède à cet état de choses, après leur avoir fait plusieurs instructions, il leur proposa d'embrasser la Société de Tempérance et presque tous répondirent à son appel, et firent la promesse solennelle de ne plus prendre de boissons enivrantes, excepté dans la maladie ou comme remède, promesse qui fut assez bien tenue pendant plusieurs années. On voulut même faire à Dieu le sacrifice d'une partie de l'argent qu'on avait ainsi coutume de dépenser pour la boisson, et chacun le fit en s'associant à la Société de la Propagation de la Foi, et l'on donna dans ce but au Missionnaire la jolie somme de vingt huit piastres.

Après le départ du Missionnaire tout le monde se mit à l'ouvrage, et l'on était d'autant plus encouragé cet automne là, que la Société des Vingt-un s'était procuré les chaînes nécessaires pour solider (sic) le *bôme*, et pour empêcher que les malheurs des années précédentes ne se renouvelassent.



Nicolas Tolentin Hébert (1810-1888) est un géant de la colonisation. Il a «œuvré en même temps au Lac-Saint-Jean et au Saguenay. Il a fait des affaires aussi loin que dans les cantons de Charlevoix et de Quiatchouan au Lac-Saint-Jean. Du côté opposé, vers l'est, il avait des entrepôts jusqu'à la Grande-Baie. Il a rendu praticable, pour des caravanes, le chemin qui va de Bagerville à Laterrière. C'est lui qui a fait le chemin allant de Laterrière au Portage-des-Roches (au lac Kénogami). Il a été autorisé par le gouvernement pour faire le tracé du "Chemin Kinogami" dans le canton de Jonquière et pour faire des ponts sur la rivière à Mars et sur la rivière du Moulin».
(Pierre-Maurice Hébert, «L'abbé Nicolas Tolentin Hébert au Saguenay-Lac-Saint-Jean», dans *Évocations et Témoignages*, p. 82).

1842

[32] Dans l'hiver de cette année comme on désirait beaucoup savoir des nouvelles de la Malbaie et de la Baie St. Paul, deux hommes furent envoyés dans ces paroisses aux frais communs de tous. Ils portèrent plusieurs lettres aux parents et amis et en rapportèrent en retour un grand nombre d'autres pour le Saguenay. On se fit un plaisir aussi à la Malbaie de leur faire un paquet assez fort de toutes les gazettes que l'on put trouver et qu'on leur confia. Leur voyage dura environ quinze jours.

Cette poste *improvisée* fut un événement remarquable pour les colons du Saguenay par les nouvelles nombreuses qu'ils en reçurent et c'en fut assez pour qu'on forme immédiatement le projet de continuer cette pratique, jusqu'à ce qu'il plût au Gouvernement d'envoyer la Malle à ses frais.

[33] On [n'] éprouva cette année aucune perte dans les travaux de la pinière. Monsieur W. Price envoya un homme chargé de recevoir et de coller les madriers qu'on embarquerait à bord des bâtiments marchands pendant l'été. Cet homme était Mr Robert Blair qui depuis ce temps est toujours demeuré agent de la Compagnie Price à la Gde Baie. Ce Monsieur partit de Québec et arriva à la Gde Baie en *Horse-boat*, invention que le père Alexis Tremblay (Picoté) avait cru devoir lui rendre service pour touer les bâtiments et surtout pour louvoyer lorsque le vent serait contraire. Ce vaisseau, outre ses roues avait sa mâture et ses voiles que l'on déployait pour courir la bordée la plus favorisée par le vent, et que l'on abattait ensuite pour courir l'autre bordée en faisant fonctionner les roues. Mais l'inventeur ne fut pas longtemps sans s'apercevoir que ce système ne pourrait pas rendre les services que l'on attendait.

[34] Vers la fin de Mai, un homme du nom de J.-B. Roch mourut privé des secours de la religion qu'il avait sans cesse réclamés pendant sa maladie. Mr Bourret, qui arriva quelques jours après, fut grandement affligé de ce malheur et en profita pour exhorter tout le monde à bien profiter des exercices religieux pendant la mission qui se fit cette fois dans la chapelle. Avant de prendre possession de cette

chapelle, le Missionnaire la bénit et exhorta ses ouailles à porter à l'avenir le plus grand respect à cette maison qui venait d'être consacrée à Dieu.

Dans l'été de 1842, Monsieur André Cimon, marchand de la Baie St. Paul, qui venait tous les ans au Saguenay avec un assortiment de marchandises, voulut que l'on mit une cloche sur la chapelle. À cet effet, il fournit à lui seul presque tout l'argent nécessaire à l'achat de cette cloche qui y fut installée peu de temps après.

[35] Vers le mois d'Août, des personnes venant de Québec apportent une grande nouvelle: Monseigneur est déterminé à envoyer un prêtre pour résider à la Grande Baie dans l'automne même, si on peut lui préparer un logement convenable. On peut concevoir combien fut grande la joie que répandit dans toutes les familles cette heureuse nouvelle. On se mit donc immédiatement à l'oeuvre afin d'ajouter à la Chapelle une sacristie assez grande pour le logement du Curé en attendant qu'on pût bâtir un presbytère convenable.

Le 20 Octobre 1842, Monsieur Charles Pouliot, vicaire à la Malbaie depuis quelques années, reçut des lettres de missions pour aller desservir les différents postes ou chantiers du Saguenay et établir sa résidence à la Baie des Ha! Ha! Monsieur C. Pouliot arriva à la Gde Baie vers le 2 ou 3 Novembre et fut reçu avec toutes les démonstrations de la plus grande joie. Les voeux formés depuis si longtemps étaient enfin réalisés.

[36] Avec quel bonheur ces généreux citoyens assistèrent le Dimanche à la Gde Messe et aux Vêpres. Que de souvenirs ces offices et ces cérémonies rappelèrent à leurs coeurs! --- Pour l'entretien du Curé, il fut entendu que les habitants s'engageraient à payer par souscription la somme de quatre cents piastres (\$400). La liste de souscription fut bientôt remplie. Mr Price s'engagea pour sa part à payer cent piastres, qu'il continua à payer annuellement jusqu'au départ des Pères Oblats en 1853. Le premier Dimanche, depuis son arrivée après les vêpres, M. Pouliot fit deux baptêmes. Ce sont les premiers actes dont il soit fait mention dans les registres (sic) de St. Alexis, ils sont datés du 7 Novembre.

[37] Ce fut dans cet automne 1842, qu'arriva au Saguenay un homme qui fut et qui sera célèbre dans les annales du Saguenay par sa hardiesse, son courage, son énergie, son esprit d'entreprise, comme aussi malheureusement par son caractère farouche, son ivrognerie, son peu de délicatesse pour rendre justice aux hommes de son service, et par les efforts qu'il fit pour empêcher les colons de se livrer à la culture. Cet homme s'appelait Peter McLeod⁸, il se fixa à Chicoutimi à la Rivière du Moulin pour y établir un grand chantier de bois. Il commença d'abord à son compte et dans la suite il entra dans la Société de Mr Price.

Jusqu'à présent, l'on [n'] avait eu pour communication par terre avec les paroisses du Comté de Charlevoix qu'un sentier de pied prenant à l'Anse St. Jean et conduisant à la Malbaie. Mais en 1842, des sauvages ayant fait remarquer que l'on pouvait facilement faire un chemin entre la Baie St. Paul et la Gde Baie, plusieurs citoyens de la Baie St. Paul et de St. Urbain entreprirent volontairement une exploration dans l'automne. Ils étaient guidés par quelques sauvages et avaient à leur tête Monsieur Boniface Cimon, de la Baie St. Paul.

[38] Comme le rapport de leur exploration fut favorable, le gouvernement, en 1843, chargea Mr J. B. Duberger, arpenteur de la Malbaie, de faire le tracé de ce chemin, et son rapport fut conforme à celui de Mr Boniface Cimon et des autres.

⁸ Léo Potvin, dans *Recueil de souvenirs épars*, mentionne les «sept chiens de McLeod», les gardes du corps ou encore les «boulés», chargés de protéger McLeod et de faire régner l'«ordre» si l'on peut s'exprimer ainsi. Toutefois, il ne donne les noms que de six de ces fiers-à-bras à la page 82. Il s'agit de: Jean Deschênes et son frère Marcôme Deschênes, Michel Simard «pire que le diable», Polyte Dufour, Léandre Girard et un dénommé Paradis. Le compilateur parle de ces «chiens» aux pages 81, 82, 83, 85 et 88.

1843

Au commencement de Janvier, Monsieur Pouliot convoqua la 1^{ère} assemblée de paroisse pour nommer trois marguilliers (sic) ou syndics. Antoine Mailloux, Denis Boivin et Alexis Simard, père, furent élus. Les trois marguilliers entrèrent en fonction immédiatement et vendirent ou distribuèrent au sort les bancs de la chapelle, moyennant une faible redevance annuelle.

Au printemps, dès l'ouverture de la navigation, Mr Pouliot partit le 12 Mai dans une chaloupe conduite par Alexis Simard, fils, et se rendit à l'Isle-Verte. Dans ce voyage, il s'arrêta à l'Anse St. Jean, à la Rivière Ste Marguerite et à Tadoussac pour y faire la mission dans ces postes. Il fut de retour à la Gde Baie le 24 du même mois.

[39] Dans le printemps de cette année, les habitants levèrent le presbytère actuel qui, cependant, ne fut logeable que dans l'hiver suivant, car Mr Pouliot ne put y entrer que le 24 décembre 1843, veille de Noël.

Dans le mois de Juin 1843, le Gouvernement nomma un agent de la Couronne pour surveiller et retirer la coupe des bois. Plus tard, ce même agent le fut aussi des Terres de la Couronne. Ce fut Monsieur John Kane, Notaire à la Baie St. Paul et marié avec une Delle Marie Cimon, fille de Mr André Cimon de la Baie St. Paul.

Ce fut dans l'automne de cette année que M. Price acheta les dernières parts de la Société des Vingt-un (sic) qui, au lieu de couvrir ses dépenses et de faire du profit, ne faisait que contracter de nouvelles dettes.

Cette année, la culture fit quelques progrès, car malgré les défenses, les défrichés augmentaient peu-à-peu, et l'on ne laissait pas sans culture la terre défrichée.

1844

[40] Au commencement de 1844, on fit l'élection d'un nouveau Marguillier ou syndic en remplacement de Antoine Mailloux, et ce fut Simon Godreau qui fut élu à l'unanimité.

Dans le mois d'Août 1844, Monsieur Bourret, Curé de la Malbaie et ancien missionnaire du Saguenay, vint de la part de l'Évêque porter une grande nouvelle. Ayant assemblé la paroisse, il annonça que Monseigneur avait conclu des arrangements avec la Compagnie des Pères Oblats pour desservir le Saguenay et toutes les missions tant canadiennes que sauvages, et qu'ainsi à la St. Michel ou au commencement d'Octobre prochain, Monsieur Pouliot serait remplacé par quatre Pères Oblats. Monsieur Bourret dit, de plus, que Monseigneur obligeait à l'avenir tous ceux qui cultiveraient à payer la dîme des grains récoltés, et ceux qui gagneraient leur vie autrement que par la culture, à payer au moins la somme annuelle d'une piastre par famille aux missionnaires ou curés.

[41] En effet, le 3 Octobre, Monseigneur Joseph Signay, après tous les pourparlers préliminaires, «*autorisa les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée à établir une maison de leur ordre au Saguenay et à donner des missions dans son diocèse* ». Ce sont les paroles mêmes du Père Durocher qui fut envoyé avec le Père Honorat pour former cette maison. Ainsi, par ces paroles, on voit que les Pères Oblats, en venant dans le Saguenay, n'avaient pas seulement pour but de desservir les paroisses naissantes du Saguenay, mais ils avaient des vues beaucoup plus étendues, puisqu'ils avaient sollicité la permission d'établir une mission de leur ordre, par conséquent de s'y fixer d'une manière permanente.

[42] Le 4 de ce même mois, Monseigneur Signay leur donna les pouvoirs de Missionnaires, et le 8 Octobre la cérémonie du départ des Missionnaires se fit à la Chapelle des Messieurs du Séminaire de Québec d'une manière très solennelle en présence de toute la communauté. L'Évêque lui-même présidait cette cérémonie.

Les Pères Oblats arrivèrent à la Gde Baie en goélette le jour de la fête de Ste Thérèse, 15 Octobre. Ils furent reçus par Monsieur Pouliot qui n'avait pas voulu laisser la place avant l'arrivée des Nouveaux Missionnaires, afin de leur remettre lui-même la mission entre leurs mains. En laissant la Gde Baie, Monsieur Pouliot fut chargé de la paroisse de St. Irénée dans le Comté de Charlevoix.

Voici les noms des quatre R. R. P. P. Oblats qui furent envoyés les premiers à la Gde Baie: les R. R. P. P. J.-B. Honorat, Supérieur de la Mission, Flavien Durocher, Médard Bourassa et Pierre Fisette.

[43] Le lendemain même, 16 Octobre, les P. P. Durocher et Fisette partaient pour aller faire les Missions de l'Anse St. Jean, du Petit Saguenay et de la Rivière Ste Marguerite. Dès leur retour de cette mission, ces deux derniers Pères se mirent à étudier la langue montagnaise, et l'apprirent si promptement que le Père Durocher fut capable de prononcer son premier discours en langue sauvage devant une trentaine de familles montagnaises réunies à Chicoutimi le 1er Janvier suivant 1845.

1845

Dans cette année, les R. R. P. P. Oblats firent faire des ouvrages considérables au presbytère et à la Chapelle.

[44] Le dix-sept Janvier 1845, dernier dimanche après l'Épiphanie et fête du St. nom de Jésus eût [lieu] la bénédiction de la première chapelle à Chicoutimi, construite à l'usage des Canadiens sur la rive Est de la rivière du moulin. Il y avait bien déjà la petite chapelle des Jésuites mais elle avait été construite seulement pour l'usage des Sauvages. Les Pères, surtout le Père Honorat, eurent bien des difficultés avec Peter McLeod qui fit toute l'opposition possible pour empêcher la construction de la Chapelle en cet endroit. Mais les menaces et les résistances de cet homme incivil, n'intimidèrent guère le Père Honorat, doué d'une énergie à toute épreuve.

Dans le cours du Mois de Mars, le Père Durocher fut fixé à Chicoutimi pour y apprendre plus promptement la langue sauvage, en profitant de la présence de plusieurs familles montagnaises qui y hivernaient et aussi pour desservir les gens des chantiers.

En Mai, les P. P. Durocher et Fisette partirent pour les Missions Montagnaises et visitèrent Maskuaro, Mingan, les Sept-îles, Godbout, les Ilets de Jérémie et Tadoussac. En Juin, le Père Bourassa partit de son côté pour la Mission de St. Maurice en passant par le lac St. Jean et Rivière Ashuasmashuan devant rencontrer les Têtes de Boule dans cette mission qu'il devait faire avec Monsieur Maureault.

[45] Le Père Durocher dans le rapport qu'il fit à l'Évêque, de la Mission, estime la population du Saguenay à environ 3,000 âmes dont près de 1,500 à la Gde Baie et 600 à la Rivière du Moulin. Il ajoute aussi qu'il se manifeste au Saguenay un grand élan pour la culture et qu'une multitude de terres sont déjà prises par les colons malgré l'opposition et les défenses faites.

Le 21 Mars 1845, Vendredi-Saint, le Père Honorat, assisté de deux autres Pères, érigea dans la Chapelle de St. Alexis de la Gde Baie un Chemin de Croix.

Ce fut encore dans cette année que le Père Honorat fixa la Chapelle de St. Alphonse seulement à une demie lieue de celle de St. Alexis. Il commença par acheter une maison qui devait servir de Chapelle temporaire. La 1ère messe chantée à St. Alphonse fut la messe de minuit le 25 Décembre 1845.

[44-b] L'érection de cette chapelle à une si grande proximité de la première, n'était pas un plan bien avisé, d'autant plus que ces deux petites paroisses réunies ensemble n'auraient fait qu'une seule bonne paroisse, qui serait devenue indubitablement le chef-lieu du Comté, à la place de Chicoutimi qui l'enleva à la Gde Baie quelques années plus tard pendant que les deux paroisses de St. Alexis et St. Alphonse se chicanaient à qui le posséderait⁹.

⁹ «Le canton Bagot payera très cher le fait d'avoir eu l'insigne honneur d'abriter sur son territoire le premier préfet de comté. Grâce

En Septembre de 1845, le P. Fisette fut remplacé par le P. Garin.

1846

Le 5 Mai 1846, la chaleur était excessive depuis plusieurs jours, et la plupart des habitants profitant de la sécheresse pour faire brûler leurs abattis, le feu, tout à coup, se propagea d'une manière extraordinaire, excité par un fort vent de Nord-Ouest. Cette (sic) incendie consuma en moins de deux heures presque toutes les bâtisses de l'Anse-à-Benjamin de St. Alphonse, une bonne partie de celles d'entre les deux rivières, et toute la partie du village de St. Alexis depuis la rivière Ha! Ha! jusqu'à la maison de Mr Price.

[45-b] Les moulins et les quais furent aussi consumés. Comme les hommes étaient dispersés pour les divers travaux, il ne restait aux maisons que les femmes et les jeunes enfants. Aussi, les pertes de tout genre furent considérables pour ces pauvres colons.

Rien de plus triste que de voir le soir toutes les familles éparées sur la grève, et considérant avec douleur les ruines fumantes de leurs habitations qui contenaient tous leurs biens.

On rapporte que le feu fut arrêté d'une manière qui tient du prodige. Voici le fait. Les habitants, voyant leurs demeures anéanties et voyant de plus que leur chapelle et les bâtisses attenantes allaient subir le même sort, allèrent trouver le Père Honorat et, avec leur foi vive, qui est dans le

à une manoeuvre habilement orchestrée par les maires de Chicoutimi et de Canton Tremblay, c'est au cours de cette même réunion du 1er août 1855 que la municipalité de Chicoutimi va récupérer le privilège d'être choisie comme chef-lieu du comté, supplantant ainsi Grande-Baie et lui enlevant toute chance de devenir un jour la capitale du Saguenay; lorsque la motion de choisir le chef-lieu fut proposée, les cantons Chicoutimi et Tremblay votèrent en effet pour le transfert à Chicoutimi, le canton Laterrière s'opposa au changement et le préfet John Kane --n'étant appelé à voter qu'en cas d'égalité-- ne fut pas appelé à se prononcer». (Russel Bouchard, *Histoire de Chicoutimi, La fondation 1842-1893*, p. 91)

coeur du Canadien Catholique, ils le prièrent avec larmes de faire tous ses efforts pour arrêter le feu.

[46] Ce bon père, après les avoir encouragés du mieux possible, et leur avoir donné espérance que Dieu épargnerait leur chapelle et les quelques maisons nécessaires pour abriter ces pauvres incendiés, alla aussitôt à l'endroit où le feu était le plus violent, et l'on remarqua que l'incendie arrêta justement à l'endroit où le Père était passé.

Dès le lendemain, le P. Honorat partit en chaloupe pour Québec, où il fit à Monseigneur l'Archevêque une relation de ce terrible malheur. L'Archevêque et le Séminaire de Québec envoyèrent de suite des secours considérables. Monseigneur obtint aussi du Gouverneur-Général l'envoie (sic) d'un bateau à vapeur qui, huit jours après l'incendie, apporta des provisions qui nourrirent les incendiés pendant deux mois entiers. Malheureusement, des bruits mensongers se répandirent à Québec que les pertes des colons du Saguenay n'étaient pas aussi considérables que l'avaient rapporté les Pères; ce qui fut la cause que l'aumône de la ville de Québec ne fut que de £ 250 qui furent employés pour acheter des étoffes pour vêtements. Les mêmes faux bruits retinrent aussi l'élan des paroisses. Cependant, on peut citer avec honneur Kamouraska, la Malbaie, les Éboulements, la Baie St. Paul. Les Messieurs du Séminaire de Montréal envoyèrent la somme de £ 25.

[47] Les secours furent loin d'être proportionnés aux pertes éprouvées, mais ils vinrent à propos pour aider aux pauvres colons à ensemercer leurs terres qui produisirent prodigieusement cette année.

Comme il n'y avait pas dans la localité assez de logements et de provisions pour toute la population, dès le lendemain on fit embarquer 55 ou 60 personnes, femmes et enfants en bas âge, à bord d'une goélette qui fut touée jusqu'à la Malbaie par le bateau à vapeur de Mr Price. Ce fut depuis cette année que l'on se livra plus sérieusement à la culture de la terre. Après les semences, chacun se mit à rebâtir sa maison et dans l'automne presque toutes avaient été construites.

Ce fut encore à la suite de ce feu que le gouvernement fit arpenter par Jean Duberger le village de la Gde Baie. Dans l'automne suivant, le même arpenteur continua à mesurer et à diviser par lots la plus grande partie du Township Bagot.

[48] L'année 1846 fut aussi l'époque à laquelle les Pères Oblats formèrent le projet d'ouvrir le Township Laterrière, c.a.d. le Grand Brûlé. A cet effet, ils prirent un nombre considérable de lots, sur lesquels ils firent de grands défrichements, bâtirent un moulin à scies et un moulin à farine. Leur espérance ne fut pas trompée, et aujourd'hui (1865)¹⁰ la paroisse de (sic) du Grand Brûlé renferme près de 200 familles, 1,300 âmes, de beaux chemins qui le sillonnent en tout sens et une belle église en pierre.

Dans l'automne de 1846, fut établi à la Gde Baie le premier conseil municipal.

Dans le même automne, sur la demande des P. P. Oblats, la Société de la Propagation de la Foi alloua (\$400) quatre cents piastres pour l'achat d'une terre à la Gde Baie pour aider au soutien des missionnaires.

[49] Les P. P. Oblats, ne pouvant avoir de plus un membre de leur congrégation, demandèrent à l'Évêque de Québec un jeune prêtre séculier pour résider avec eux, vû que, advenant l'été, trois Pères étaient obligés de passer toute la saison de la navigation hors de la paroisse pour aller à leurs missions et le Père Honorat se trouvait seul pour desservir toute la population du Saguenay qui était très nombreuse et disséminée sur tous les points du Saguenay.

Alors, Monseigneur envoya M. Lazare Marceau, vicaire du P. Honorat, le 30 Avril [1846], et il en partit le 5 Octobre de la même année [1846] pour aller résider à Tadoussac d'où il devait desservir la Rivière Ste. Marguerite et le Petit Saguenay. Ce fut alors que Monseigneur nomma Mr J.-B.

¹⁰ Dans ses deux manuscrits, M. Martel a écrit à trois reprises et entre parenthèses: (1865), pour indiquer l'année où il écrivit ses «Notes». On possède donc la preuve que l'ensemble des «Notes» fut rédigé cette année-là qui marquait le départ de M. Martel pour Saint-Irénée (Charlevoix).

Gagnon vicaire du P. Honorat, quoique ses pouvoirs fussent aussi étendus que ceux du Père lui-même.

Dès la fin de cette même année [1846], M. J.-B. Gagnon allait se fixer à Chicoutimi d'après l'ordre du P. Honorat

1847

et cet arrangement fut approuvé par l'Archevêque le 6 Février suivant [1847]. Alors Mr Gagnon fut véritablement Curé de Chicoutimi où il demeura jusqu'au 29 Septembre de l'année 1854. De là, il fut nommé Curé de l'Isle-Verte d'où il revint Curé à Chicoutimi en Septembre de l'année 1856. Cette fois, il était seul autorisé à accorder les dispenses de mariages pour les paroisses de Chicoutimi, St. Alphonse, Ste Anne et le Grand Brûlé.

[50] Mais, en 1862, il fut remplacé par Mr Dominique Racine qui, outre les pouvoirs de Mr Gagnon, avait, de plus, le titre de Vicaire Forain. Nous devons dire à la louange de Mr Gagnon, que ce digne curé dut s'acquérir une grande somme de mérites devant Dieu, outre la reconnaissance des colons qu'il a desservis. Il fut le missionnaire plein de zèle et de dévouement, le type du missionnaire. Missions éloignées, mauvais chemins, courses dans les bois, nuits passés (sic) à la belle étoile, voyages en canots d'écorce, il ne reculait devant aucun obstacle pour prodiguer ses soins paternels à ses ouailles. Outre Chicoutimi dont il était Curé, il fut pendant plusieurs années chargé de la desserte du lac St. Jean, du Gd Brûlé, de Ste Anne, de la Rivière-aux-Sables et de l'Anse-au-Foin. Quoique seul la plupart du temps, il sut faire face à tous les besoins et sa charité se multiplia avec les difficultés.

[51] Ce fut cette année (1847) que fut établie la Cour des Commissaires. C'était un grand progrès d'avoir une forme de justice; car sans tribunal, et lorsque chacun se fait justice à soi-même, il est presque impossible qu'il ne se glisse pas, bien des difficultés.

1848

Après la colonisation des terres de la Gde Baie et de Chicoutimi, il restait à faire un second pas important et difficile pour atteindre le Lac St. Jean. Vers 1848, il se forma trois sociétés pour aller jeter une nouvelle colonie sur les bords du lac Kinogomishish.

[52] La première se forma à la Malbaie et choisit ses terres le long de la Rivière aux Sables, en deça de la vallée du lac St. Jean. La seconde se forma à la Baie St. Paul et prit le township Signay sur les bords du lac St. Jean. La troisième se forma à St. Ambroise sous les auspices et la direction de Mr F. Boucher, Curé de cette paroisse, qui obtint du Gouvernement par un ordre en Conseil, daté du 23 Septembre 1848, un township dans la péninsule de Chicoutimi, aux conditions du paiement alors en force pour le Saguenay, c.à.d. un shiling (sic) l'acre jusqu'au 31 Décembre 1849 et, de plus, un octroi gratuit de lots de 50 âcres, de chaque côté de la Grande ligne conduisant de la Gde Baie au Lac St. Jean. Monsieur Boucher était doué d'un rare courage, aussi en fallait-il pour entreprendre, avec si peu de moyens, d'établir une colonie au Lac St. Jean à plus de 80 lieues de Québec, à 15 lieues du port de mer et à 10 lieues des établissements les plus voisins sans chemins pour s'y rendre. Il commença ses premiers défrichements près de la Belle-Rivière, chaque côté de la Gde Ligne et, malgré le découragement de plusieurs de ceux qui l'accompagnèrent d'abord, sa colonie fit de rapides progrès.

1849

[53] En 1849, Mr N. T. Hébert, Curé de St. Paschal forma une nouvelle association dans les Comtés de Kamouraska et de l'Islet pour aller installer une colonie au Saguenay. Il obtint facilement du gouvernement les privilèges qu'il demanda: un ordre en Conseil du 14 Février 1849 lui accordait le Township Labarre et une partie du Township Méisy sur le Lac St. Jean à un sheling (sic) l'acre avec des lots sur la Grande ligne aux conditions ordinaires d'ouvrir le chemin. Mr Hébert s'y rendit au Mois d'Août

suivant avec 44 hommes tous actionnaires de la nouvelle association excepté deux ou trois. Il fit sur les bords du Lac Kinogomishish des défrichements considérables et ouvrit un chemin d'hiver d'une lieue et demie sur la rive droite de la Rivière Chicoutimi pour arriver du Gd Brûlé au Portage des Roches. L'Année suivante, Mr Hébert amena dans sa colonie tout l'attirail nécessaire à un grand chantier.



L'abbé François Pilote (1811-1886), auteur de la brochure: «Le Saguenay en 1851». En parlant de l'abbé Nicolas Tolentin Hébert, le Père Pierre-Maurice Hébert dit: «Plusieurs de ses écrits serviront au livre de Monsieur l'abbé François Pilote, «Le Saguenay en 1851».

Cette même année 1849, la Grande Baie fut témoin d'un événement singulier¹¹ et digne de remarque. Quelque riants que soient ces souvenirs, on peut se les rappeler, car le nom de M. Ls. Mathieu fut stigmatisé par la voix de ses concitoyens et cette célébrité dans son genre mérite d'être

¹¹ Cet événement avait eu lieu en 1848. On peut lire, plus loin, sous le titre: «L'affaire Mathieu», une lettre du P. Garin et une autre du P. Honorat à ce sujet.

citée pour se faire connaître sous sa véritable face à tous les gens d'esprit.

[54] Cet homme turbulent, au caractère opiniâtre assez bien dépeint sur sa figure eut un jour une idée que lui seul pouvait concevoir. Il entreprit de se construire une maison sur le terrain de l'Église sans consulter qui que ce fût, et sans la permission de ceux qui seuls pouvaient en disposer. Mais il avait compté sans la juste opposition qu'il rencontrerait dans ses co-paroissiens. En effet, ceux-ci en voyant cette manière d'agir toute nouvelle et bien étonnante, réclamèrent contre lui et lui enjoignirent tout naturellement d'interrompre les travaux et de déblayer les matériaux déjà rassemblés sur ce terrain public qu'il voulait s'approprier. Après son refus de rendre justice, nos bons citoyens de la paroisse vinrent sans cérémonie démolir complètement cette bâtisse. Tout autre que Ls. Mathieu n'eut point poussé plus loin une insolence aussi effrontée. Pour lui, il ne fut pas déconcerté et rebâtit de nouveau sa maison.

[55] Mais les habitants, après des nouvelles remontrances infructueuses, la renversèrent encore et, cette fois, en jetèrent les pièces sur la Grève. Mathieu monta alors à Québec et, après un rapport mensonger auprès du Gouvernement, revint sur un bateau à vapeur avec des officiers de justice. Arrivé (sic) au Saguenay, ils firent prisonniers plus de vingt des hommes qui avaient fait assaut à sa maison et les conduisirent en prison à Québec. Mathieu était allé en imposer aux magistrats et le gouvernement, sur sa parole, avait employé des mesures coercitives. A cette violence inique, l'indignation s'empara de tous les esprits. Le Père Honorat partit sans délai pour Québec et y arriva presque en même temps que le bateau à vapeur sur lequel étaient les prisonniers. Il alla exposer la chose telle qu'elle avait eu lieu, et firent (sic) délivrer les prisonniers après une nuit de détention tout en donnant de vertes remontrances à Mr Ls. Mathieu. Cet homme crut que sa réputation serait désormais difficile à flétrir et n'eut pas honte de revenir étaler sa couardise au milieu de ses co-paroissiens. Le reste de sa vie civile fut à peu près semblable et le malheur d'une mort peu chrétienne mit le sceau à une carrière qui laissa à ses concitoyens peu de souvenirs consolants.

[56] Le 30 Août de cette année (1849), Alexis Simard, père, vendit à la Fabrique de St. Alexis le terrain occupé par la chapelle et les dépendances pour la somme de cent piastres (\$100). C'était le plus beau morceau de sa terre.

Ce fut encore dans cette année que le P. Honorat, après plusieurs difficultés qu'il eut avec Mr Kane, alors agent des Terres, crut devoir demander son rappel de la Gde Baie et fut remplacé par le P. Garin. Voici ce qu'on lit dans le Courrier d'Ottawa du 24 Février 1863 (c'était une biographie succincte du P. Honorat en même temps qu'un éloge adressé à tous ceux de son ordre qui prirent part aux Missions du Saguenay)¹².

[57] *Le P. Honorat ci-devant de cette ville (Ottawa) est mort à Paris. Le Rd P. avait ici un grand nombre d'amis et d'admirateurs de ses grandes vertus et de ses belles qualités. Le Rd P. Honorat arriva en Canada en Décembre 1841, et était bien connu dans le diocèse de Québec, où il exerça son zèle pendant plusieurs années. --- Monseigneur confia, en 1844, la mission du Saguenay à la Congrégation des P. P. Oblats de Marie et le P. Honorat fut choisi comme Supérieur de la résidence de la Gde Baie, aujourd'hui St. Alexis. Les Pères ne bornaient pas leurs soins aux Canadiens établis sur les bords du Saguenay; ils étaient de plus chargés des missions qui se faisaient chez les Montagnais du Lac St. Jean, de Chicoutimi et de tous les postes du Roi depuis Tadoussac jusqu'à la côte du Labrador, ainsi que chez les Têtes de Boule, dans le pays qu'arrose le St. Maurice. Le P. Honorat eut sa bonne part de ces pénibles travaux dans une contrée, dont la population totale ne s'élevait qu'à 3,000 âmes, et que l'on devait souvent visiter à pied. Vers 1846, l'on commença l'établissement du Grand-Brûlé, aujourd'hui N.-D. de Laterrière.*

[58] *La justice veut, dit l'auteur de la brochure: «Le Saguenay en 1851», que l'on reconnaisse la grande part du mérite qui revient aux R.R.P.P. Oblats dans cette oeuvre de colonisation. Les premiers arbres ont été abattus il y a à peine six ans, et déjà cette petite colonie a tout ce qu'il lui faut pour grandir et prospérer; une jolie église en bois, un*

¹² Cette nécrologie est écrite par M. Martel dans les deux manuscrits.

*moulin à scies et à farine, un chemin assez passable pour communiquer avec la Gde Baie et un autre de deux lieues pour atteindre le Portage des Roches. Ce chemin est le commencement de la grande ligne qui doit relier le Lac St. Jean avec la mer à la Gde Baie*¹³.

C'est sous les soins et la direction immédiate du P. Honorat que la plus grande partie des défrichements se sont faits.

En 1853, la résidence de la Gde Baie fut transférée à St. Sauveur de Québec et le Revd. Père Honorat quitta le diocèse de Québec, étant appelé à d'autres fonctions. Cependant la haute confiance dont l'honorait notre Archevêque, le fit appeler à prêcher la retraite pastorale en 1855, et les exercices spirituels donnés aux membres de la Société de St. Vincent de Paul, il n'y a encore que quelques années.

[59] Il était dû à la mémoire du vénérable défunt de rapporter ces faits qui seraient resté ignoré (sic), s'il en avait dépendu de lui. Son nom doit être associé à ceux de nos apôtres de la colonisation et de nos missionnaires les plus puissants. Nous lui devons non seulement nos regrets mais le suffrage de nos prières.

1850

Le 9 Janvier 1850, un bureau de poste fut établi par le gouvernement à la Gde Baie et cette même journée arriva la première poste qui continua à venir ensuite tous les quinze jours.

¹³ *Le Saguenay en 1851*, Québec, Imprimerie d'Augustin Côté & Cie, 1852, p. 72. L'auteur de cette brochure son signée, est l'abbé François Pilote du Collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Le passage qu'on donne ici et qui commence par «La justice veut...» pour se terminer par «avec la mer à la Gde Baie» est un curieux amalgame formé de la phrase du début d'un paragraphe suivie immédiatement de plusieurs lignes du paragraphe précédent.

La même année, on acheta pour la chapelle de St. Alexis la cloche qui s'y trouve actuellement. Elle coûta cent dix piastres et fut bénite par Mr Hébert, Curé de Kamouraska.

1851

En 1851, on acheta le tabernacle de la chapelle de S. Alexis et aussi un beau calice. Le tabernacle seul coûta cent quarante-cinq piastres.

Pendant ce temps-là, la colonie de Mr Hébert faisait des progrès rapides. Des défrichements furent faits, des moulins construits, des chemins frayés à travers les forêts pour faire communiquer entre eux les différents établissements.

[60] En vertu d'un amendement à la loi concernant les élections, lequel fut passé à la Chambre dans la session de 1851, les colons du Saguenay avaient pour l'avenir le droit de voter aux élections des Membres du Parlement, et pour ça le Saguenay avait été annexé au Comté de Charlevoix. Au commencement de 1852, une élection générale se présenta, et le Docteur Harvey de la Malbaie se mettant sur les rangs en opposition au Dr Laterrière, ancien représentant du Comté, les habitants du Saguenay en profitèrent pour faire valoir leurs droits --- et comme le Dr Harvey était de la Malbaie, paroisse d'un grand nombre des colons du Saguenay, il eut aussi un nombre considérable de leurs voix. Cependant, ce fut le Dr Laterrière qui remporta la victoire.

Le 12 Septembre 1852, arriva la mort de Peter McLeod qui passa de cette vie à l'autre d'une manière bien triste, car sa mort fut la suite des excès de boisson. --- Telle vie, telle mort. Ce fut Mr W. Price fils qui le remplaça pour les affaires à Chicoutimi¹⁴.

Le 22 Décembre, la poste commença à venir une fois par semaine. C'était une grande amélioration et un grand avantage pour les personnes instruites et d'affaires et aussi

¹⁴ Ce paragraphe, au sujet de Peter McLeod junior, est écrit en marge dans les deux manuscrits.

pour les employés publics ayant des correspondances éloignées et nombreuses, soit à Québec ou ailleurs.

1853

[61] Ce fut dans l'automne de 1853 que partirent du Saguenay les R.R.P.P. Oblats. A leur départ, ils vendirent pour le prix modique de £300 les vastes domaines qu'ils possédaient au Grand-Brûlé et ne laissèrent, pour les bâtisses d'Église et les dépendances de cette paroisse, (qu') un terrain trop étroit aujourd'hui. Leur peu d'habileté dans les finances créa des difficultés sérieuses dans leurs affaires particulières et il fallut au Père Pinet, qui avait été envoyé exprès au Saguenay en 1851, une grande entente pour rétablir l'ordre dans les affaires de finances. Les Pères Oblats firent preuve partout d'un grand dévouement pour le bien spirituel et matériel des missions confiées à leurs soins et leur charité se répandit abondamment sur toutes les misères qui assaillirent les jeunes colonies implantées sur les bords du Saguenay.

[62] Voici une liste complète de tous les Pères Oblats qui vinrent au Saguenay comme missionnaires depuis le 15 Octobre 1844 jusqu'au 1er Octobre 1853:

J.-B. Honorat
Flavien Durocher
Médard Bourassa
Pierre Fisette
A. M. Grenier
E. Chauvin
Chs. Arnaud
..... Grenier
Ls Babel
F. M. Sallaz
F.H. Pinet

1854

Le 25 Septembre 1853, M. L. Gill, Vicaire à la Cathédrale de Québec, reçut ses lettres de mission pour venir remplacer les Pères Oblats et desservir la Gde Baie, le Gd Brûlé et tous les postes en descendant le Saguenay. Dans le

printemps de 1854 on couvrit le clocher de la chapelle de St. Alexis en fer blanc, ce fut le premier qui eut cet honneur au Saguenay. Il en était digne ne fut-ce que pour la belle cloche qu'il renfermait et pour la croix magnifique qui le surmontait.

[63] Dans le mois de Juillet 1854 eut lieu la première élection pour se choisir un membre devant représenter uniquement les intérêts du Saguenay. En effet dans la session précédente, une loi avait été passée pour que le Comté de Chicoutimi eut un membre particulier pour le représenter dans la chambre d'Assemblée.-- Alors deux candidats se mirent sur les rangs. D. E. Price, Ecr. fils de Mr William Price, et Ls. Mathieu qui s'était déjà rendu célèbre dans le Saguenay d'une manière bien triste et dont il a déjà été fait mention dans ces notes. La lutte menaçait d'être chaude, lorsque l'Hon. A. N. Morin, Membre du Conseil exécutif ayant eu le malheur de perdre son élection dans le Comté de Terrebonne, on réussit à faire résigner les deux candidats pour élire par acclamation l'Honorable Morin vers la fin de Juillet.

Dans l'automne de 1854, M. Gill, curé de la Gde Baie fit des instances auprès de Monseigneur pour transporter sa résidence à St. Alphonse donnant pour raison qu'il s'y trouvait un plus grand nombre de familles qu'à St. Alexis. L'Évêque accéda à cette demande le 19 Novembre à condition que Mr Gill ou son vicaire Mr Morissette, irait faire l'office à St. Alexis tous les dimanches. Cette démarche de Mr Gill froissa les habitants de St. Alexis considérablement et augmenta encore plus l'antipathie qui régnait entre les deux localités¹⁵.

¹⁵ Ce paragraphe, concernant M. Gill, est écrit en marge dans le manuscrit de Saint-Alexis et dans celui du Séminaire.-- Fidèle à lui-même, Derfla semble ignorer l'antipathie qui règne entre St-Alexis et St-Alphonse. Aussi, adoucit-il la phrase de Martel en écrivant: «Cette démarche de Mr Gill froissa les habitants de St-Alexis et créa aussi une certaine antipathie entre les deux localités». (*L'Oiseau-Mouche*, 3 février 1894). Martel, plus réaliste, affirme que cette démarche «augmenta encore plus» cette antipathie. Les positions de Martel et de Derfla sont aussi distantes que l'existence et le néant.

1855

[64] En 1855, la poste qui ne venait au Saguenay qu'une fois par semaine commença à venir deux fois. C'est ainsi que tout allait de progrès en progrès et que cette place qui paraissait devoir rester si longtemps privé (sic) de ces améliorations sociales, se voyait chaque (semaine?) élevé (sic) au rang des plus anciennes paroisses. Cette seconde poste au lieu de passer par la Malbaie venait et vient encore directement par la Baie St. Paul.

Le Saguenay prenait ainsi de l'importance considérablement, et ce qui le prouve encore plus considérablement, c'est que l'année précédente, c. à. d. en 1854, une compagnie canadienne s'était formée et avait réalisé un capital suffisant pour construire un steamer puissant auquel on donna le nom de Saguenay, et qui commença dans l'été de 1854 à tenir une ligne régulière entre Québec et (le) Saguenay, arrêtant à (sic) sur sa route à tous les quais des Côtes Nord et Sud du fleuve en allant et revenant.

[65] Cette compagnie fut tellement encouragée quoiqu'elle eut comme Capitaine du Steamer un homme peu sociable, qu'elle réalisa des bénéfices considérables, pendant les 1ères années, mais ensuite se (sic) steamer ayant eu plusieurs accidents considérables et enfin en 1860 une autre Compagnie Anglaise ayant mis un steamer en fer, le Magnet, pour faire compétition au Saguenay, la Compagnie Canadienne abandonna en 1861 de faire marcher son steamer qui d'ailleurs ne valait plus grand chose, et était peu sûr, grâce aux nombreux accidents qu'il avait subis.

Avant que le Steamer Saguenay entreprit une ligne régulière entre Québec et la Gde Baie, un autre Steamer le Rowland-Hill, faisait ce service depuis 4 ans, c. à. d. depuis 1850.

Au commencement de l'année 1855 les chambres ayant été dissoutes et l'Hon. A. N. Morin, représentant du Comté de Chicoutimi, ayant été nommé juge, les deux candidats de l'année précédente, M. M. D. E. Price et Ls. Mathieu se présentèrent de nouveau à l'élection qui se fit dans le mois d'Avril. M. D. E. Price remporta la victoire avec 600 voix de

majorité. Mr Price se présentait sous le drapeau des principes conservateurs qu'il a toujours soutenus jusqu'à présent (1865)¹⁶.

1856

[66] Le Conseil Législatif étant devenu électif, le Saguenay fut compris dans la Division dite des Laurentides, et la 1ère élection eut lieu en Octobre 1856. Le Dr Laterrière qui se présenta pour ce poste élevé, remporta la victoire sur son antagoniste, Adolphe Gagnon, Marchand de la Baie St. Paul. Le Dr Laterrière se présentait sous le drapeau des principes conservateurs, tandis qu'Ad. Gagnon, était rouge, et ignorant par-dessus le marché¹⁷.

En 1856, Mr Gill ayant fait des instances auprès de l'Évêque pour laisser le Saguenay, Monseigneur nomma le 5 Septembre Monsieur Lucien Otis, Vicaire alors à la Baie St. Paul, pour remplacer Mr Gill comme Curé de St. Alphonse, et Missionnaire de St. Alexis, de l'Anse St. Jean et des autres postes le long du Saguenay. Quant à Mr Gill, il fut nommé directeur du pensionnat de l'Université Laval, où il ne resta qu'une année; Mr Morisset, Vicaire de Mr Gill, fut nommé Curé de St. Fidèle de la Malbaie.

1857

[67] Monsieur Lucien Otis, n'ayant pas de vicaire entreprit de desservir St. Alphonse et St. Alexis également c. à. d. à dire deux messes tous les dimanches, (mais) il s'aperçut bientôt qu'il ne pourrait résister longtemps à cette besogne et, en 1857, avec la permission de l'Évêque, il fut décidé qu'il n'irait faire l'office à St. Alexis qu'un seul dimanche sur trois. De là grand mécontentement de la part des citoyens de cette dernière paroisse qui craignait (sic)

¹⁶ Voir p. [65] du manuscrit du séminaire.

¹⁷ Ce paragraphe, commençant par: «Le Conseil Législatif», fait partie du texte courant dans la manuscrit du Séminaire et il est en marge dans le manuscrit de Saint-Alexis.

d'être obligé (sic) de faire partie tôt ou tard de la paroisse de St. Alphonse.

1858

En janvier 1858, nouvelle élection pour un membre de la Chambre d'Assemblée. M. D. E. Price eut cette année pour opposant M. P. A. Tremblay, Arpenteur de Chicoutimi qui, sollicité par un grand nombre de citoyens marquants de chacune des différentes paroisses du Saguenay, consentit à se présenter.

[68] Mais il s'aperçut ensuite qu'il ne fallait pas trop compter sur ces invitations car un grand nombre de ces mêmes personnes qui l'avaient pressé de venir en avant ne se firent aucun scrupule de travailler contre lui en faveur de Mr Price qui remporta la victoire avec 882 voix de majorité.

Ce fut encore en 1858 que M. John Kane, donna sa résignation comme agent des Terres de la Couronne dans le Saguenay pour des raisons inconnues.

Cette même année 1858, fut encore marquée par un événement important pour la paroisse de St. Alexis. En effet les habitants de cette localité commençaient déjà à perdre l'espérance d'avoir à l'avenir un Curé résidant dans la paroisse, lorsque un bon jour, Monsieur L. Otis qui ne pouvait plus tenir à tant d'ouvrage, convoqua une assemblée à St. Alexis pour engager les gens à faire à l'Évêque une requête demandant un Curé résidant à St. Alexis.

[69] Dans cette assemblée, les paroissiens, tant cultivateurs que journaliers, s'engagèrent, mais verbalement seulement, à fournir au dit Curé la somme d'au moins quatre cents piastres (\$400), promesse qui fut remplie avec assez de générosité la première année, mais dans la suite le zèle se relâcha tellement qu'en 1862 le revenu total du Curé ne (s'éleva) qu'à £ 66.

Le 13 Septembre 1858, Monseigneur C. F. Baillargeon, Administrateur du diocèse, nomma comme Curé de St. Alexis, Monsieur Ls. Ant. Martel, qui arriva à la Grande-

Baie le 22 Septembre en compagnie de Mr J. B. Villeneuve. Ce dernier venait remplacer Mr Alphonse Casgrain, Curé du Grand-Brûlé. Mr Villeneuve fut ensuite en 1861 nommé curé de Hébert-Ville, où il réside encore (1865) et remplacé par Mr Joseph Hudon.

Monsieur Martel était chargé, outre St. Alexis, des missions de l'Anse St. Jean, du Tableau, du Petit Saguenay et de la Rivière Ste. Marguerite, avec des pouvoirs très étendus (sic) pour ces derniers postes qu'il devait visiter deux fois par année.

[70] Comme l'Anse St. Jean avait une population assez considérable, il crut devoir aller les visiter quatre ou cinq fois par année; aussi le zèle et la bonne volonté que montrèrent les habitants de cette localité étaient un puissant encouragement pour leur missionnaire qui s'empressa de prendre les moyens pour leur faire bâtir une chapelle et organisa une école. La chapelle fut logeable dès le printemps suivant et l'école s'ouvrit dans le mois d'Août 1859.

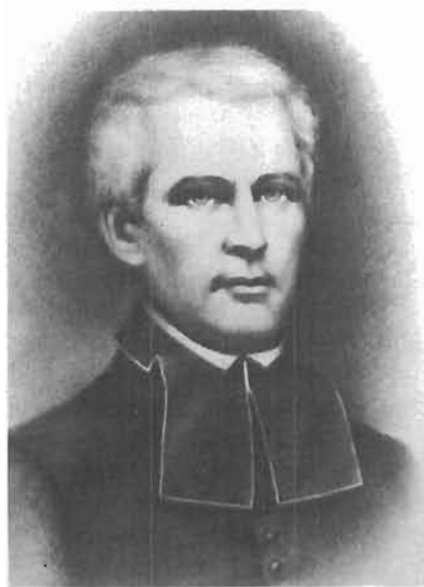
À St. Alexis, lors de l'arrivée de Mr Martel, il n'y avait qu'une petite école en opération dans la concession qui se trouve sur les bords de la Rivière à Mars, laquelle école était tenue par Mme Etienne Bolduc (non diplômée) et fréquentée par 15 ou 16 enfants. L'école du village était fermée depuis plusieurs mois, faute d'instituteur. Aussitôt, le nouveau Curé prit les moyens pour faire ouvrir cette école et engagea les commissaires à se procurer une personne diplômée pour tenir École-modèle.

[71] Suivant ce conseil, ils engagèrent Monsieur Chs. Fisette Instituteur diplômé pour école modèle. Ce fut là la première école supérieure qui fut ouverte dans le Saguenay. Aussitôt Mr Martel se mit en correspondance avec Mr Chauveau, le Surintendant de l'éducation afin que cette école supérieure eut une part dans les allocations faites aux écoles supérieures, ce qui lui fut et lui a été accordé jusqu'à présent.

M. Chs. Fiset (sic) tint cette école pendant une année, mais comme le nombre d'enfants voulant fréquenter cette école était très-considérable, on crut devoir mieux faire en

engageant deux institutrices dont l'une faisant l'école modèle et l'autre l'école élémentaire aux commençants.

[72] En effet on eut lieu d'être content de cet essai, car depuis ce temps, cette école a toujours été fréquentée par un grand nombre d'élèves malgré le système défectueux de contribution volontaire que l'on suivait alors pour soutenir les écoles, et l'on peut dire même avec orgueil que cette école pouvait réaliser (rivaliser) avec n'importe quelle autre institution de ce genre.



L'abbé Lucien Otis (1824-1868). Prêtre-colonisateur au Saguenay. Il fit un travail considérable mais effacé. Il a laissé son nom à un lac, un canton et une paroisse. Il eut comme bras droit son frère Ladislas-Eucher Otis (1836-1910) qui avait étudié durant trois ans au séminaire de Québec. Ce dernier fut le premier maire de l'Anse St-Jean en 1859, à l'âge de 23 ans. Ladislas-Eucher Otis fut maire de Roberval en 1896. «Il fut aussi pendant longtemps agent des Sauvages à la Pointe-Bleue et demeurait à sa mort sur sa ferme de la paroisse de Roberval.» (Le Travailleur, Chicoutimi, 15 déc. 1910, No 30, p. 1).

1859

Monseigneur de Tloa, envoya cette année aux paroissiens de St. Alexis une lettre pastorale pour les exhorter et leur renouveler l'ordre de payer fidèlement la dîme et le supplément que devaient donner ceux qui gagnaient leur vie autrement que par la culture de la terre. Dans sa visite pastorale le 24 Juin, Monseigneur leur reprocha leur négligence sur ce point, mais son appel ne reçut pas l'accueil qu'il devait naturellement en attendre. Cependant la réception fut enthousiaste et répandit partout la joie. Des démonstrations splendides furent faites dans toutes les paroisses. L'Évêque cette année se rendit jusqu'à Hébert-Ville qui était desservie par Mr Jos. Hudon depuis deux ans.

[73] La même année, on acheta pour la chapelle de S. Alexis un beau ciboire en argent qui coûta 60 piastres. On fit aussi une allonge ou cuisine au presbytère.

1860

Jusqu'à présent plusieurs des concessions de la paroisse portaient des noms passablement ridicules tels que Cayouton, Frémillon, Carcasson; alors le Curé profita des annonces qu'il devait faire à l'occasion de la Quête de l'Enfant Jésus pour donner des noms de Saints à ces concessions. Il baptisa donc la concession qui se trouve le long de la Rivière à Mars, du nom de St. Louis, celle qui se trouve le long de la Rivière Ha! Ha! du nom de St. Jean, et celle qui est formée par le 2e Rang Sud du nom de St. Charles. Dans le printemps de cette année on construisit des bâtiments neufs de 54 pieds sur 20, aussi un hangar à grains à deux étages.

[74] Pour les bâtisses, les habitants ne fournirent que le bois de charpente; et la fabrique, la planche, les madriers et l'argent nécessaire pour la main d'oeuvre et les autres fournitures. On ouvrit aussi un nouveau cimetière dans cette année, l'ancien étant rempli.--

Le deux Décembre, il se tint une assemblée de tous les habitants de St. Alexis et l'on signa une requête pour

demander à l'Évêque l'érection canonique de la paroisse de St. Alexis.

Dans cette année 1860, une grave difficulté survint entre le Surintendant de l'Éducation d'une part; et les Curés et Commissaires d'école du Saguenay, d'autre part. Jusqu'à cette année (1860) le Surintendant de l'Éducation, Mr Chauveau avait donné aux Commissaires d'école la permission de se servir d'instituteurs ou d'instutrices (sic) non diplômés, pour tenir les écoles, pourvu néanmoins qu'ils fussent approuvés par l'Inspecteur des écoles de la localités, Mr V. Martin. Grâce à ce privilège, les écoles allaient bien partout et même aussi bien que dans les localités où on ne se servait que de personnes diplômées.

[75] Lorsque dans le [mois de] Janvier 1860, les Commissaires d'École de toutes les municipalités du Saguenay, sans avis antérieur, reçoivent tout à coup informations que tout octroi d'argent leur est refusé parce qu'ils se servent pour tenir leurs écoles des personnes non diplômées. Une si étrange anomalie ne manqua pas de susciter bien des réclamations de la part des curés qui prirent l'affaire en mains. Mr Chauveau fut obligé de plier devant tant de réclamations et envoya après les allocations refusées, ce qu'il continua de faire jusqu'à l'établissement du Bureau d'Examineurs. Monsieur Martel Curé de St. Alexis, en prit occasion pour couper court à toutes les difficultés à l'avenir. Il demanda l'établissement d'un Bureau d'examineurs pour le Comté de Chicoutimi et pour cela il s'adressa au Conseil de l'instruction publique par l'Entremise de Mr l'abbé E. A. Taschereau, Recteur de l'Université Lavale (sic), membre de ce Conseil.

[76] Par ce moyen, on serait en état d'avoir toujours pour tenir les écoles des personnes diplômées. En effet, il s'en trouvait, dans le Saguenay même, capables de recevoir leur brevet mais qui ne pouvaient se le procurer à cause des frais et des dépenses excessives d'un voyage à Québec. Monsieur Chauveau, paraît-il, s'opposa de toutes ses forces dans le Conseil, à l'adoption de cette mesure, mais après lettres et requêtes adressées par les intéressés du Saguenay, il fallut enfin accéder à une demande juste et légitime, et le 8 Septembre 1862, on établit le dit Bureau d'examineurs

(non pas seulement pour le Comté de Chicoutimi) mais pour les Comtés de Saguenay, Charlevoix et Chicoutimi. Le lieu fixé pour la réunion des membres du Bureau fut Chicoutimi et les cinq premiers membres qui composèrent le dit Bureau furent les Révérends M. M. J. B. Gagnon, J. Hoffman et Ls. Ant. Martel et Ovide Bossé, P. A. Tremblay, J. B. Plamondon et John Kane, Écuyers. Mais comme les deux premiers s'adonnèrent à laisser le Saguenay peu de jours après leur nomination, ils furent aussitôt remplacés par M. M. D. Racine, Curé de Chicoutimi et Jos. Hudon, Curé du Gd Brûlé.

1861

[77] Le 8 Janvier 1861, Monsieur le Gd Vicaire Cazeau expédia à Monsieur L. Otis, Curé de St. Alphonse une commission qui le chargeait d'aller vérifier les allégations et les signatures de la requête adressé (sic) le 2 Décembre dernier, par laquelle on demandait à l'Évêque l'érection canonique de la paroisse de St. Alexis. Le 31 Janvier 1861, Mr Otis, après avis préalable, vint tenir une assemblée de tous les habitants francs-tenanciers de St. Alexis et expédia ensuite le procès-verbal de cette assemblée à l'Évêque qui, enfin le 21 Mai suivant donna le décret canonique qui érigeait la mission de St. Alexis en paroisse.

Le 30 Juin, une requête fut adressée à Messieurs les Commissaires de Québec, pour demander l'érection civile de la paroisse, telle qu'elle l'était par les autorités ecclésiastiques.

[78] Comme il n'y avait encore aucune Confrérie ou indulgence établie ou accordée à l'Église de St. Alexis, Mr le Curé sollicita alors auprès de Mgr de Tloa la permission de faire la Neuvaine de St. François-Xavier avec indulgence plénière. Le diplôme de la neuvaine fut accordé le 8 Janvier et (elle) fut célébrée pour la 1ère fois en 1861. Elle commença le 23 Février et finit le 3 Mars. Elle fut prêchée en grande partie par Mr Jos. Hoffman, Curé de Ste Anne qui s'en acquitta très bien.

En 1861, Mr Ls. Ant. Martel fut déchargé de la desserte de l'Anse St. Jean etc., par la nomination de Monsieur L. Otis qui, à sa demande, laissa St. Alphonse pour aller résider à l'Anse St. Jean.

En Juillet 1861, nous eûmes encore une nouvelle élection pour se (sic) choisir un membre pour représenter le Saguenay à la Chambre d'assemblée. Mais cette élection fut bientôt faite, car Mr D. E. Price fut de nouveau élu par acclamation.

[79] Jusqu'à cette année la paroisse n'était pas érigée civilement, les élections des marguilliers n'avaient été qu'une pure cérémonie, vû qu'ils n'avaient (sic) aucune force de loi. L'Évêque ordonna alors, après l'érection civile de la paroisse, que l'on fit l'élection de huit marguilliers. En conformité à cette ordonnance, le 6 Octobre 1861, cette élection se fit et les huit personnes élues furent: M. M. Léandre Mc Nicoll, Roger Boily, Damase Gauthier, John Kane, André Bouchard, Etienne Bolduc, Roger Lavoie et Alexis Simard.

L'on fit encore cette année assurer les bâtisses de la Fabrique et la police d'assurance est datée du 10 Novembre 1861.

Ce fut encore en 1861 que l'on bâtit le fameux quai inutile et pour lequel on jeta à l'eau près de \$4,000. Voici comment cela se fit: le conseil municipal, après toutes les formalités voulues, réussit à obtenir auprès du Gouvernement un emprunt de quatre mille piastres sur le fonds d'emprunt municipal. Alors plusieurs personnes ayant le Curé à leur tête, voyant que le Conseil avait dessein d'employer cet argent d'une manière inutile, demandèrent que l'on employât cette somme à bâtir une église, dont le besoin se faisait sentir.

[80] Mais cela n'entraînait pas dans les vues de Mr John Kane alors maire de la place; ce Monsieur fit tout ce qu'il put pour obtenir qu'une résolution fut passée pour que cet argent fut consacré à l'érection d'un quai, et *malheureusement*, il réussit à emporter sa mesure. Je dis *malheureusement*; en effet n'était-il pas évident de voir que c'était de l'argent jeté

au fond de l'eau que de l'employer à ériger à St. Alexis un quai, lorsque l'on voyait qu'à St. Alphonse on était déjà à l'oeuvre pour en continuer [un] d'une manière moins coûteuse et cependant qui serait bien plus solide et en même temps plus commode pour tous les Colons de Chicoutimi, du lac St. Jean et du Gd Brûlé. On était bien certain alors que les Steamboats ne viendraient presque jamais à ce quai de St. Alexis, uniquement pour les quelques habitants de cette petite paroisse.

[81] Une autre raison qui prouvait encore que c'était de l'argent perdu que de l'employer à cet usage, c'est que l'on ne trouvait pas de place convenable pour faire un quai court et solide et alors, avec la petite somme de £1,000, on résolut d'entreprendre la construction d'un [quai] d'au-delà de 800 pieds de longueur. On trouva cependant un entrepreneur dans la personne de Mr J. G. Gagnon, mais qui fit l'ouvrage pour le prix, et au bout de deux ans après l'on voyait les morceaux du quai s'en aller à la mer.

Les Commissaires d'école au contraire entreprirent une oeuvre plus utile, ce fut de construire des maisons d'école dans trois arrondissement (sic) et cela uniquement par souscriptions volontaires.

Dans ce village, ils construisirent une belle maison d'école de 48 pds. sur 30, pour laquelle Mr. Martel obtint de Mr. D. E. Price presque tout le bois nécessaire, pour une somme d'environ £32. La seconde maison qu'ils construisirent fut dans la concession St. Louis et la troisième dans la concession St. Jean.

[82] Cette année l'on vit encore reparaître Mr Ls. Mathieu avec son esprit de contradiction et de trouble. Il voulait morceler le terrain de l'Église en le faisant traverser par une rue et cela sans raison valide. Il eut beau s'évertuer dans son entreprise Mr Martel déjoua ses projets et fit [en] dépit de lui prévaloir le bon sens; car le Conseil municipal donna gain de cause à la Fabrique.

1862

Dans le cours de l'année 1862, le seul événement remarquable qui mérite d'être cité fut la nouvelle de la Visite du Prince de Galles¹⁸ au Canada et qui eut aussi un vif écho au Saguenay. Comme le royal visiteur avait projeté de se rendre à la Gde Baie, des préparatifs avaient été faits pour le recevoir. Le débarcadère (sic) et tous les lieux environnants étaient parés de jeunes arbres d'une agréable odeur, des voûtes et des portiques de verdure (sic) auxquels étaient suspendues des couronnes de fleurs, offraient un spectacle charmant à l'oeil. La voie conduisant du débarcadère (sic) à la maison du maire de l'endroit était décorée de jeunes arbrisseaux et de feuillages. Un nombre considérable de pavillons se déployaient au souffle de la brise.

[83] Un des premiers photographes de Québec (Mr. J. B. Livernois) s'était rendu exprès au Saguenay pour photographier (sic) le prince et les personnes de sa suite au moment où il débarquerait sur le rivage et pendant que le maire devait lui lire son adresse. De tous les côtés du Saguenay affluait une foule immense venant voir et saluer son Altesse. Enfin tout était prêt pour la réception et déjà était passée l'heure à laquelle le Prince devait être rendu. L'illusion de la fête, la joie excessive, le vif désir de voir le futur souverain d'un si vaste royaume, tout tenait en haleine cette foule attentive et compacte, se mouvant lentement dans les rues du Village. Tous les regards étaient tournés du côté ou devait apparaître d'abord la flottille royale. Mais vaine attente, le Prince de Galles ne put se rendre jusqu'à la Gde Baie, et dut redescendre la Rivière du Saguenay après une courte excursion de pêche le long de la Rivière Ste Marguerite. Ce fut une malencontreuse déception pour tous les curieux et les spectateurs, venus la plupart de très loin.

¹⁸ C'est en 1860 que le Prince de Galles «faillit» venir à Saint-Alexis. Voir: «*Le Canadien*» du 30 août 1860. D. 5.

1863

[84] Le 1er Mars 1863, commença la Neuvaine de St. F. X. qui fut prêchée cette année par M. Dominique Racine, Curé de Chicoutimi. Cette neuvaine fut remarquable par la beauté des sermons, par l'affluence du monde et surtout par le retour à Dieu d'un assez grand nombre de pécheurs éloignés depuis plusieurs années des Sacrements. M. Racine établit aussi pendant cette neuvaine la Société de la Croix de Tempérance, et 140 Croix furent distribuées à autant de chefs de famille de la paroisse, et 102 jeunes gens s'enrôlèrent dans la dite Société. Au commencement d'Octobre, Monseigneur de Tloa accorda le privilège de gagner deux fois par année des indulgences plénière (sic) pour tous les membres de la Société de la Croix.

Dans le mois de Juillet (1863) nous eûmes encore des élections pour la Chambre Législative. Cette fois M. D. E. Price eut un opposant dans la personne de Mr John Kane, de la Gde Baie. M. D. E. Price ancien représentant et qui depuis son entrée en Chambre avait toujours soutenu les principes conservateurs fut élu avec une majorité de 426 voix sur son antagoniste.

[85] Les élections à peine terminées, on eut le bonheur d'avoir la visite pastorale de l'Évêque, visite qui fait toujours naître tant de joies dans les campagnes et que les curés du Saguenay étaient contents de voir arriver afin d'en profiter pour faire cesser les mauvais discours et les divisions sans nombre qui sont ordinairement les conséquences des pauvres élections lorsqu'elles sont trop souvent répétées. Les Marguilliers de St. Alexis profitèrent de la circonstance de la visite de l'Évêque pour lui renouveler une demande qu'il (sic) lui avait (sic) faite en vain quelques années auparavant. Voici ce dont il s'agissait: une terre avait été achetée en 1848 par les R.R.P.P. Oblats avec les deniers de la Propagation de la Foi pour le montant de \$900. Il y avait sur cette terre deux maisons dont l'une fut vendue à Flavien Belley. Jusqu'en 1858, il avait toujours été entendu que cette terre serait pour l'usage du Curé de St. Alexis et ne saurait être aliénée. Mais en Septembre 1858, Monseigneur de Tloa crut

opportun d'affecter l'usage de cette terre aux deux curés de S. Alphonse et de S. Alexis.

Les marguilliers firent en vain des réclamations auprès de l'Évêque.

[86] Monsieur le Curé de St. Alexis dressa alors un mémoire détaillé exposant les dépenses faites par la Fabrique de St. Alexis pour l'entretien de cette terre et des bâtisses y construites, et aussi des corvées données par les habitants de cette paroisse pour l'avancement de la terre, tandis que ni les habitants, ni la Fabrique de S. Alphonse n'avaient rien déboursé pour cette terre. --- D'ailleurs les P.P. Oblats eux-mêmes en achetant cette propriété avaient signifié à Mgr. l'Archevêque que leur dessein était que l'usage en fut exclusivement réservé à la Fabrique de S. Alexis. Le mémoire susdit de Mr Martel fut transmis à Mgr de Tloa par M. D. Racine, Vicaire Forain, mais on répondit que l'affaire était fixée irrévocablement contrairement à la demande.

En Juillet 1863, à la visite pastorale lorsque les Marguilliers de St. Alexis renouvelèrent leur demande à l'Évêque, Sa Grandeur leur répondit qu'elle s'occuperait de l'affaire à son retour à Québec.

[87] En effet vers la fin d'Août Mgr écrivit à Mr Martel une lettre dans laquelle il lui annonçait qu'il accédait à sa demande, c. à. d. qu'il mettait tout entier à l'usage du Curé de St. Alexis l'usage de la terre possédée par la corporation Archiépiscope et cela à dater du 1er Octobre prochain.

Dans l'automne 1863, après plusieurs demandes faites par des personnes de St. Roch de Québec et de Beauport, le Gouvernement H. Mc Donald-Dorion nomma M.M. Nelson et Hamel pour explorer et faire rapport s'il y avait moyen de faire un chemin de Québec au Lac St. Jean. Ces deux arpenteurs partirent aussitôt dans l'automne très-avancé pour faire leurs explorations; ils étaient accompagnés de Mr. Jos. Perreault, Membre pour le Comté de Richelieu et qui avait entrepris cette excursion en amateur.

[88] Mais il eut lieu de regretter sa démarche car ils avaient calculé sans les désavantages de la saison et n'ayant

pu faire leur exploration dans le temps calculé, les provisions leur manquèrent et ils furent bien prêts (sic) de périr tous de faim et même de s'égarer dans les vastes forêts qu'ils eurent à traverser, si l'on en croit M. Perreault qui fit un rapport détaillé et très désavantageux de cette exploration.

Quant aux colons du Saguenay et même du Lac St. Jean ils ne faisaient aucunement la demande de ce chemin de Québec au Lac St. Jean qui ne leur était pas utile pour le présent mais ce que tous s'accordaient à demander depuis longtemps c'était que le Gouvernement fit terminer les chemins déjà commencés, c. à. d. 1^o le chemin de St. Urbain à la Gde Baie et 2^o le chemin Kinogami, depuis le Gd Brûlé jusqu'à la tête du Lac St. Jean. Quant (sic) ces chemins si nécessaires auraient été terminés, on aurait pu ensuite demander le chemin de Québec au Lac St. Jean, s'il eut été possible d'en faire un, ce dont plusieurs personnes qui ont parcouru tous ces bois, doutent.

1864

[89] C'est à la vue de ces demandes intempestives et qui ne pouvaient que faire dommage aux autres améliorations déjà commencées au Saguenay par le gouvernement, que les Curés du Saguenay crurent devoir envoyer aux différents journaux de Québec le manifeste suivant¹⁹, (dont copie fut envoyée à l'Hon. Luc Letellier, Ministre d'Agriculture) et qui mentionnait les besoins les plus pressants des colons du Saguenay.

¹⁹ Dans le manuscrit de Saint-Alexis, ce manifeste, paru dans un journal et imprimé sur deux colonnes, a été collé à la page 43. M. Martel a transcrit ce texte imprimé dans le cahier donné au Séminaire ; on le trouve aux pages 89 à 96.

La colonisation du Haut-Saguenay

Chicoutimi, 9 Mars 1864

M. le Rédacteur,

Si vous croyez que vos lecteurs ne soient pas trop fatigués de tous les écrits relatifs à la colonisation du Haut-Saguenay qui, depuis un certain temps, ont paru sur les journaux, nous vous prions de publier cette nouvelle correspondance.

Le public a tant de fois déjà entendu vanter la fertilité du sol et la bonté du climat du Haut-Saguenay, qu'il est plus qu'inutile de revenir sur ce sujet. Il se trouve pourtant encore certaines personnes qui, croyant avoir une connaissance suffisante de cette localité, parce qu'elles ont remonté le Saguenay jusqu'à la Baie des Ha! Ha! pensent le contraire!

[90] À la vue des hautes montagnes de toutes formes et de toutes dimensions qui bordent cette rivière elles ont pensé que tout le territoire du Saguenay n'est qu'un pâté de roches et de montagnes incultes, et elles ont exprimé l'opinion que le gouvernement doit jeter ailleurs son argent et son encouragement. Puisque les rapports de tous les visiteurs les plus compétents et les plus désintéressés n'ont pu convaincre ces personnes, nous les prions de se mettre en demeure de juger par elles-mêmes, et nous leur dirons sans crainte aucune du résultat: venez visiter ce territoire, non pas seulement jusqu'à la Baie des Ha! Ha! qui n'est que la porte du Haut-Saguenay, mais poussez un peu plus avant, parcourez les cantons de Bagot, Chicoutimi, Laterrière, Jonquière, Labarre, Caron, Signai, Métabetchouan, Roberval, Ashnapmouchouan etc. etc. Vous reviendrez de votre lère appréciation.

[91] On compte à peine 20 ans depuis les défrichement (sic) des premières terres du Saguenay et l'on sait aujourd'hui toutes les peines, toutes les fatigues que ces colons ont eu à essayer, tous les obstacles, toutes les difficultés qu'ils ont eu à surmonter etc. et quelques-uns d'entre eux, toutes les injustices et les persécutions qu'ils ont

eu à souffrir. Mais il faut le dire à leur gloire, ils ont lutté avec courage et constance contre tous les obstacles; aussi, est-ce grâce à cette énergie infatigable, que les défrichements se sont développés au point que nous comptons aujourd'hui six paroisses érigées et cinq missions. Ce résultat est certainement beau, cependant nous n'avons aucun doute que ce nombre de paroisses et de missions serait double si le Haut-Saguenay avait été relié aux paroisses situées sur le bord du fleuve et à Québec par une bonne voie de communication. Il fut grand, en effet, l'élan donné par le Rd. M. Boucher aux populations des paroisses de Beauport, Charlesbourg, St. Ambroise, et Ancienne Lorette, et il fut considérable le nombre des cultivateurs de ces diverses paroisses qui, sous la conduite de ce prêtre dévoué, se rendirent au Canton de Caron, dans le but d'y prendre des terres et d'y commencer des défrichements. Pourquoi donc ce canton si remarquable par la beauté et la fertilité de son sol, renferme-t-il encore si peu de colons?

[92] Parce que la grande difficulté des communications a jeté le découragement chez la plupart de ces cultivateurs si bien disposés. Pourquoi encore l'association de Ste. Anne, dirigée par le Rd M. Hébert n'a-t-elle pas produit tous les fruits qu'on devait en attendre, vu les moyens qu'elle avait à sa disposition? En grande partie au défaut de communication. M. le Curé de Beauport ne remarque-t-il pas déjà lui aussi, du refroidissement chez plusieurs de ses colons et qu'elle en est la cause? la même, le défaut de communication. Il est vrai, deux voies de communication ont été commencées, il y a bientôt douze ans, l'une reliant la Baie des Ha! Ha! à la Baie St. Paul, l'autre le poste de Métabetchouan aux paroisses du Gd Brûlé et de Chicoutimi, mais ces deux chemins qui sont de première nécessité pour nos colons, sont encore inachevés et par conséquent inutiles. Il ne reste pourtant que trois ou quatre lieues à terminer dans chacun de ces deux chemins et trois ponts à construire pour les livrer au service public.

[93] Si donc le gouvernement veut sincèrement encourager la colonisation du Haut-Saguenay, il doit d'abord terminer de suite ces deux grandes voies de communication qui relieront les divers cantons entre eux et au chef-lieu, Chicoutimi, et toutes cette région aux paroisses du bord du

fleuve et à Québec. Pour atteindre complètement ce but, le chemin Kinogomi devrait être prolongé jusqu'à Ashuapmouchouan. Il doit en second lieu faire pour le Haut-Saguenay ce qu'il fait pour le Golfe. Tous les ans, le gouvernement n'accorde-t-il pas une subvention à une ligne de bateaux à vapeur afin de relier les différents ports de la Baie des Chaleurs avec Québec? Et le public n'approuve-t-il pas cette dépense? Qui donc verrait d'un plus mauvais oeil un semblable encouragement donné à une autre ligne de bateaux à vapeur qui, pendant tout l'été, ferait un trajet régulier depuis Québec, non seulement jusqu'à la Baie des Ha! Ha! mais encore jusqu'à Chicoutimi? Par ce moyen le Gouvernement utiliserait encore les quais des Éboulements et de la Malbaie et favoriserait les cultivateurs de ces paroisses qui ont presque toutes, des intérêts dans le Haut-Saguenay.

[94] Que serait d'ailleurs cette subvention? une bien faible somme puisque nos malles pourraient nous venir par cette voie et aussi parce que le nombre des visiteurs est si grand qu'il suffira presque à lui seul à défrayer toutes les dépenses d'une telle ligne. Enfin, le gouvernement doit nommer un juge résident à Chicoutimi. Il faut connaître, comme nous sommes à portée de le faire, jusqu'à quel point toutes les affaires sont dans un état de gêne et de souffrance et souvent même complètement négligées par l'absence d'un juge, pour comprendre toute la nécessité d'une telle nomination, aussi la demandons-nous avec instance.

N'est-il pas étonnant de voir que dans la région du Haut-Saguenay, où l'on compte une population de près de seize mille âmes, il n'y ait pas encore une seule voie de communication ouverte à la circulation tandis que l'on voit plusieurs autres localités, ayant à peine une centaine de colons, mieux favorisés sous ce rapport. Et pourquoi donc le Gouvernement hésiterait-il à dépenser quelque argent en faveur d'une partie si importante du pays? Le Haut-Saguenay ne fournit-il pas son contingent de revenus au coffre public?

[95] Si, à la coupe du bois qui ne donne jamais moins de douze mille piastres par année, nous ajoutons les revenus produits par la vente des terres et la douane, nous pouvons

dire que nous ne déposons, annuellement, pas moins de trente mille piastres dans le coffre de la Province. Or une population aussi considérable que l'est celle du Haut-Saguenay, fournissant un tel montant à la Province, n'a-t-elle pas le droit de demander et d'obtenir que le gouvernement fasse quelque chose en sa faveur?

Avant de clore cette correspondance nous résumons en deux mots ce que nous croyons être les véritables besoins actuels du Saguenay:

1° Terminer le chemin de St. Urbain à la Baie des Ha! Ha! et celui du Gd Brûlé jusqu'à Ashuapmouchouan;

2° Établir une ligne de bateaux à vapeur telle que demandée;

3° Nommer un juge résident.

[96] Ces demandes nous les faisons avec d'autant plus d'instances que nous sommes plus convaincus que la prospérité du Saguenay en dépend.

Signé:

<i>D. Racine</i>	<i>ptre</i>	<i>Curé de Chicoutimi</i>
<i>P. Boucher</i>	<i>ptre</i>	<i>Curé de St. Alphonse</i>
<i>Jos. Hudon</i>	<i>ptre</i>	<i>Curé du Gd Brûlé</i>
<i>Ls. Ant. Martel</i>	<i>ptre</i>	<i>Curé de St. Alexis</i>
<i>J. B. Villeneuve</i>	<i>ptre</i>	<i>Curé d'Hébertville</i>
<i>Chs. Richard</i>	<i>ptre</i>	<i>Curé de Ste Anne</i>
<i>P. Girard</i>	<i>ptre</i>	<i>Missionnaire du Lac St. Jean</i>
<i>P. H. Beaudet</i>	<i>ptre</i>	<i>Vicaire à Chicoutimi</i>

Peu de temps après, le Ministère Mc Donald-Dorion étant tombé, l'Hon. Chapais remplaça M. Letellier et le seul résultat que l'on obtint du Manifeste fut que M. Chapais alloua une plus grande somme d'argent que d'ordinaire pour le chemin Kinogomi.



*Maison de Mars Simard, Laterrière.
Huile de Noël Boily.*

[97] Mais il faut avouer aussi que si d'un côté les Curés du Saguenay faisaient tout leur possible pour obtenir du secours pour les colons, d'un autre côté le Saguenay contenait certains hommes publics qui, soit par exaltation, soit par défaut d'intelligence, soit par esprit de parti ou soit, enfin, par intérêt personnel, travaillaient d'une manière indirecte ou peut-être même sans le vouloir à faire dommage au Saguenay en faisant des demandes folles et extravagantes et qui étaient de nature à persuader au Gouvernement que toutes les autres demandes étaient du même genre. Telle (sic) fut par exemple, tout le tapage, toutes les assemblées que l'on fit, tous les comités de différents calibres qui furent fournis pour obtenir du Gouvernement qu'il fit faire un Canal qui reliât la Gde Baie au Lac St. Jean. Cette idée folle, s'il en fut une, eut pour auteurs Ferdinand Faffard et le Dr P. Desjardin de St. Alphonse, et pour appui Mr Kane qui,

quoique voyant l'absurdité de ce projet, en profitait cependant pour faire de la blague et pour tâcher de se faire son chemin pour les prochaines élections. -- Une partie des habitants de St. Alphonse, du Gd Brûlé, de Hébertville (sic) et quelques-uns de St. Alexis crurent aux merveilles qu'on leur débitait sur ce projet de Canal mais comme le gouvernement ne voulait pas cette amélioration, ils essayèrent à faire et collecter des souscriptions pour faire faire une exploration par des personnes connaissantes en cette matière.

[98] C'est ce qui heureusement donna la mort à ce projet, car tout à coup ceux qui avaient été bons pour crier, tant que ça ne leur coûtait rien furent prompts à se retirer en silence quand on leur demanda de souscrire quelques shelings (sic).

L'année fut fertile en projets ridicules; en voici encore un: Un certain personnage qui voulait tâcher de trouver un moyen de vivre sans trop de fatigues se mit en tête de fonder un journal que l'on nommerait l'*Écho du Saguenay* et qui aurait pour chef le personnage lui-même, Mr Émile Dumais. Mais ses pas et démarches ne lui servirent pas beaucoup si ce n'est à retirer quelques piastres de certains actionnaires trop confiants qui n'ont depuis jamais entendu parler ni de leur argent ni du dit Journal.

[99] À St. Alexis de la Gde Baie, le système de la cotisation pour le soutien des écoles fut introduit cette année malgré le mécontentement d'un grand nombre d'habitants de la localité. Aussi faut-il avouer que ces pauvres habitants peu instruits et peu capables par conséquent d'apprécier l'avantage d'un système sur un autre, s'étaient laissé influencer (sic) par des hommes que guidaient les intérêts personnels, ou sinon l'esprit de contradiction. Cependant le taux fixé pour la cotisation était bien faible, n'étant que des 7/20 de centin par piastre sur les propriétés et la rétribution mensuelle n'étant que de dix centins par mois pour chaque enfant en âge de fréquenter les écoles. Une autre raison bien forte qui aurait dû être suffisante pour faire entendre raison à ces mécontents c'est que Mr D. E. Price se trouvait être obligé de payer annuellement la jolie somme de \$129.12, tandis que auparavant il ne donnait pas un seul denier. Dès le 1er

Septembre, les écoles commencèrent à fonctionner sous le nouveau système et cinq écoles s'ouvrirent dans la paroisse.

[100] 1° L'École-Modèle du Village tenue par Delle Julie Dancousse succédant à Delle Éliza Bacon qui, après avoir tenu la même école pendant trois années, venait de laisser la place, emportant avec elle les regrets de tous les contribuables, et pour sa conduite exemplaire et pour son aptitude à l'enseignement. Cette école fut fréquentée dans l'année de 1864-65 par 50 enfants.

2° L'École élémentaire du Village tenue par Delle Louise Belley et fréquentée par 60 enfants tous commençant leur instruction.

3° Dans la concession St. Louis, l'école était dirigée par Delle Marie Tremblay et contenait 34 enfants.

4° Delle Marie Fortin enseignait dans l'arrondissement St. Jean et cette école était fréquentée par 32 enfants.

5° Une cinquième école fut établie nouvellement cette année-là à la Batture et confiée aux soins de Delle Éliza Langlais. Elle était fréquentée par 37 enfants. Ainsi le nombre total d'enfants fréquentant cette année les écoles de la Gde Baie fut donc de 213 tandis que l'année dernière, sous le système de contributions volontaires il n'était que de 126.

[101] Tandis que l'instruction faisait du progrès à la Gde Baie, le Comté tout entier voyait [avec] un plaisir bien sensible l'établissement d'un Couvent à Chicoutimi. En effet, Mr Racine Curé de Chicoutimi, après bien des démarches avait réussi à acquérir une maison spacieuse qu'il fit terminer complètement, puis, Mgr de Tloa entra en arrangement avec les Religieuses du Bon Pasteur de Québec qui prirent sous leur direction cette institution naissante. Le succès fut complet, car dès les premiers jours de Septembre, le nombre de pensionnaires qui vinrent solliciter leur admission dépassa toutes les espérances de telle sorte que le nombre de quatre religieuses, outre une institutrice pour la musique, qui avaient été envoyées d'abord, n'étant pas

suffisant, une cinquième reçut ordre d'aller à Chicoutimi rejoindre les autres déjà rendues.

Le nombre de pensionnaires fut de 36, celui des demi-pensionnaires, de 29, et celui des externes: 26.

[102] La première des religieuses naquit à Gentilly, la 2e dans le Comté de Clara en Irlande, la 3e à Charlesbourg, et les deux autres à Québec²⁰.

Voici encore les noms des Cinq Religieuses qui vinrent lesières au Couvent de Chicoutimi:

- 1° Supérieure: Marie-Desneiges Poisson, dite Sr Marie St. Edouard;
- 2° Catherine Mulcabuy dit (sic) Sr St. Philippe de Néri;
- 3° M.-Desanges Paradis, dite Sr Marie Ste Anne;
- 4° Anna Prendergast, dite Sr Marie Joseph;
- 5° Ellen O'Brien, dite Sr Marie Gertrude.

La Gde Baie eut l'honneur de compter au Couvent sept élèves, dont les succès furent très-satisfaisants.

Ce fut dans l'automne de 1864 que Mr Boucher, Curé de St. Alphonse depuis trois ans, laissait cette place pour aller Curé de St. Raphaël, après avoir bâti une belle église en pierre. Ce fut la lière église en pierre qui fut érigée dans le Saguenay. Il fut remplacé par Mr Frs. Morin frère de l'Honorable juge Morin, ancien représentant du Saguenay, comme il est dit en 1855.

[103] Au mois d'Octobre de cette année Mr D. E. Price, résigna son mandat de Représentant du Comté de Chicoutimi à l'Assemblée Législative, pour se présenter pour le conseil Législatif en opposition au Dr Laterrière pour la division des Laurentides.

²⁰ Ce paragraphe, fait partie du texte courant, dans le manuscrit du séminaire et il est en marge dans le manuscrit de Saint-Alexis.



Les Soeurs du Bon-Pasteur furent les premières religieuses à venir enseigner au Saguenay. Elle arrivèrent en 1864. On voit ici les cinq fondatrices; de gauche à droite: assises, (1) Sr St-Édouard (Marie-Desneiges Poisson), supérieure; (2) Sr St-Philippe-de-Néri (Catherine Mulcabuy); debout: (3) Sr Ste-Anne (Marie-Desanges Paradis); (4) Sr Marie-Joseph (Anna Prendergast); (5) Sr Ste-Gertrude (Ellen O'Brien).

Ce dernier possédait le siège de Conseiller Législatif pour cette division depuis huit ans, mais comme il avait renoncé depuis trois ans aux principes conservateurs dont il avait été un fort appui, pour se mettre à la suite des Rouges, le parti conservateur amena en opposition au Dr Laterrière Mr D. E. Price qui remporta la victoire avec une majorité de 861 voix.

A peine était-on sorti de cette élection qu'il fallut recommencer une autre immédiatement pour prendre la place de Mr Price à la Chambre Législative.

[104] Lorsque Mr Price partit pour aller se faire proclamer à la Baie St. Paul, plusieurs citoyens influents du Saguenay le prièrent de solliciter Mr G. H. Simard, ancien représentant de la Ville de Québec de venir se présenter pour le Comté de Chicoutimi. Mais à peine Mr Price fut-il parti avec cette mission que Mr John Kane se mit en campagne et comme il se trouvait seul sur les rangs, vû que Mr Price devait remporter (sic) lui-même la réponse de Mr Simard, il réussit à obtenir un nombre assez considérable de promesses de la part des habitants. C'était cela depuis le 25 Octobre jusque vers le 15 Novembre. A cette époque, Mr Price arrive de Québec et rapporte que Mr Simard n'a pas voulu consentir à venir solliciter lui-même les suffrages, mais qu'il accepterait le mandat si on le lui donnait.

[105]²¹ La veille, Mr P. A. Tremblay, Arpenteur de Chicoutimi était descendu [du] Lac St. Jean où il était depuis quelques mois occupé à chaîner le Township Parent; alors un grand nombre de personnes qui ne voulaient entendre parler de Mr Kane comme représentant, sollicitèrent Mr Tremblay de briguer les suffrages en opposition à Mr Kane. Il refusa d'abord et après bien des sollicitations et Mr Price, lui ayant promis son appui, il consentit enfin et commença aussitôt à parcourir le Comté. Ses principes étaient connus depuis longtemps et il ne mit pas grand temps à recueillir un grand nombre de promesses. L'appel nominal eut lieu à Chicoutimi le 6 Décembre et déjà il avait la majorité des électeurs pour

²¹ Ce devrait être la page 107; car, par suite d'une erreur de numérotation, on a dû inscrire les pages 44-b et 45-b. L'écriture de la numérotation ne semble pas celle de M. Martel.

lui, comme ne put s'empêcher de le déclarer l'Officier Rapporteur. La votation fut fixée pour le 26 ou 27 Décembre.

1865

Mais le 23, Mr Kane se voyant perdu abandonna la lutte et, le 3 Janvier [1865], eut lieu la proclamation. M. P. A. Tremblay s'était présenté sous le drapeau des principes conservateurs et en faveur du projet de Confédération qui devait se discuter dans la prochaine session --- sous le Gouvernement Taché-Mc Donald²².

*Ce qui suit a été reproduit du manuscrit conservé
aux archives de la paroisse de Saint-Alexis; cet
extrait contient des notes de l'abbé Martel
inscrites avant son départ et le voeu
exprimé par Monseigneur
Dominique Racine,
nommé évêque
de Chicoutimi
en 1878 .*

²³

Mais au mois de Mars suivant, Mr Tremblay, à la grande surprise et au grand mécontentement de ses constituants, vota contre le même projet de Confédération en faveur duquel il s'était déclaré lors de son élection.

Dans le mois d'Avril de cette année, le Révd. M. G. Tremblay curé de Beauport (qui travaillait toujours avec ardeur pour obtenir qu'un chemin se fit de Québec au Lac St. Jean, s'entendit avec le représentant de Chicoutimi qui engagea trois hommes experts dans les bois pour tâcher de découvrir s'il n'y aurait pas moyen de faire au moins un chemin d'hiver de Québec au Lac St. Jean. Ces trois

²² C'est ici que se termine le manuscrit du séminaire.

²³ Note de l'auteur.

hommes partirent du Lac St. Jean & arrivèrent à Québec au bout de deux à trois semaines & firent un rapport favorable. Aussitôt Mrs G. et P. A. Tremblay sollicitèrent le gouvernement pour obtenir une allocation pour l'ouverture de ce nouveau chemin. En effet, le gouvernement alloua pour cette voie de communication la somme de \$1,400.

Ce fut encore le 12 Janvier de cette année qu'eut lieu la bénédiction d'une belle église en pierre à N. D. de Laterrière.

Dans le mois de Mai 1865, M.M. les Commissaires d'École de la Gde Baie résolurent d'établir, dans l'arrondissement du Village, deux Écoles modèles, une de garçons & une de filles. En conséquence, ils engagèrent Monsieur Louis Ouellet, Élève diplômé de l'École Normale Laval pour tenir l'École des garçons & Delle Marie Tremblay, élève diplômée de l'École Normale Laval aussi pour tenir l'école modèle des filles. Ces deux écoles s'ouvrirent le 15 août de cette année.

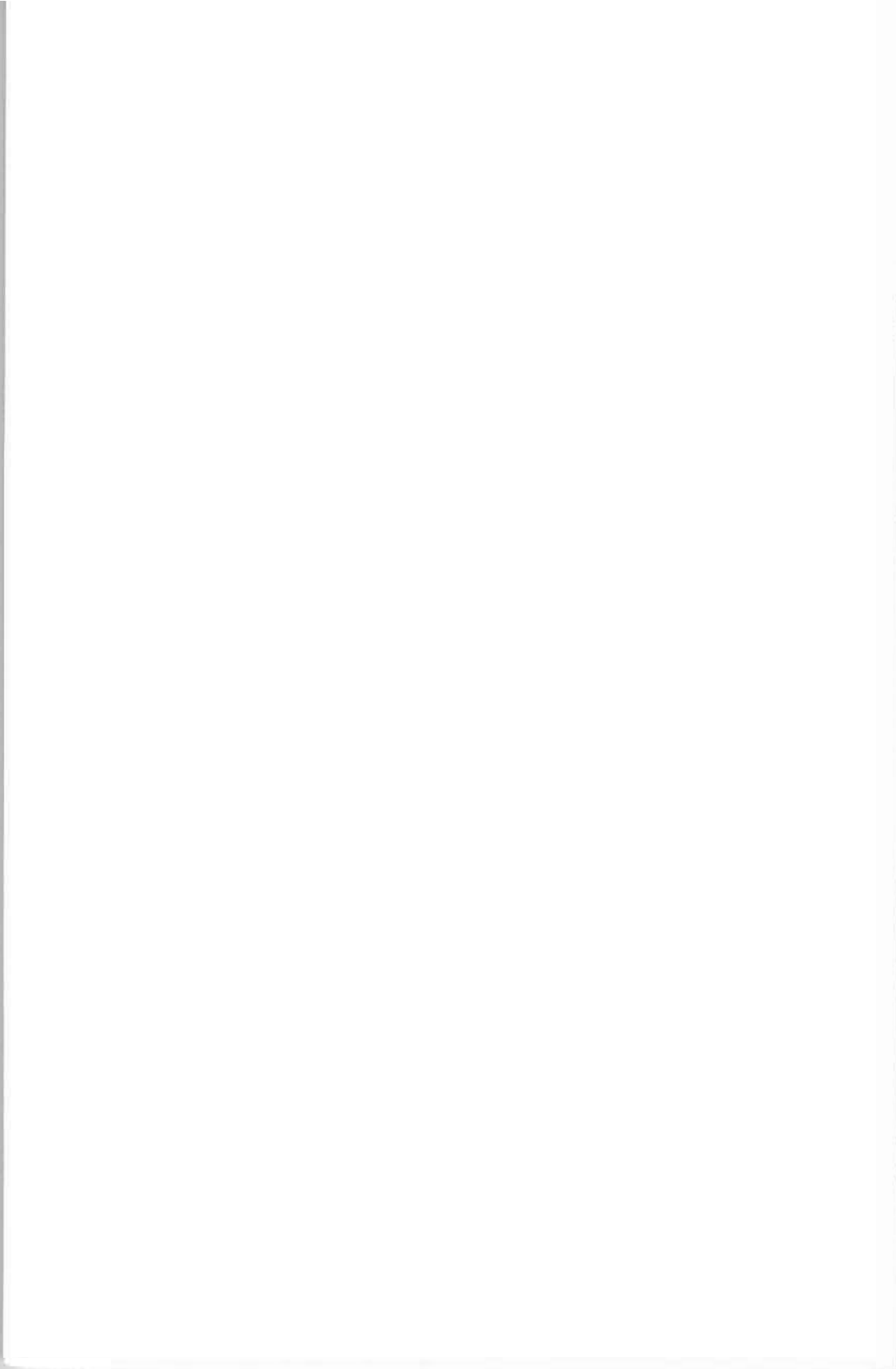
Le 25 Août de cette même année, Monseigneur de Tloa, Administrateur du Diocèse accéda à la demande du Révd M. L.-A. Martel d'être remplacé par un autre prêtre à St. Alexis & le transféra à la paroisse de St. Irénée, Comté de Charlevoix.

Ce Monsieur, après avoir séjourné sept ans dans cette paroisse pendant lesquelles il goûta bien des consolations spirituelles, mais pendant lesquelles aussi il eut bien des contradictions à supporter, en partit le... Septembre & fut remplacé par le Révérend Messire [A. J. Pelletier].

[*Voeu de Mgr Dominique Racine*] :

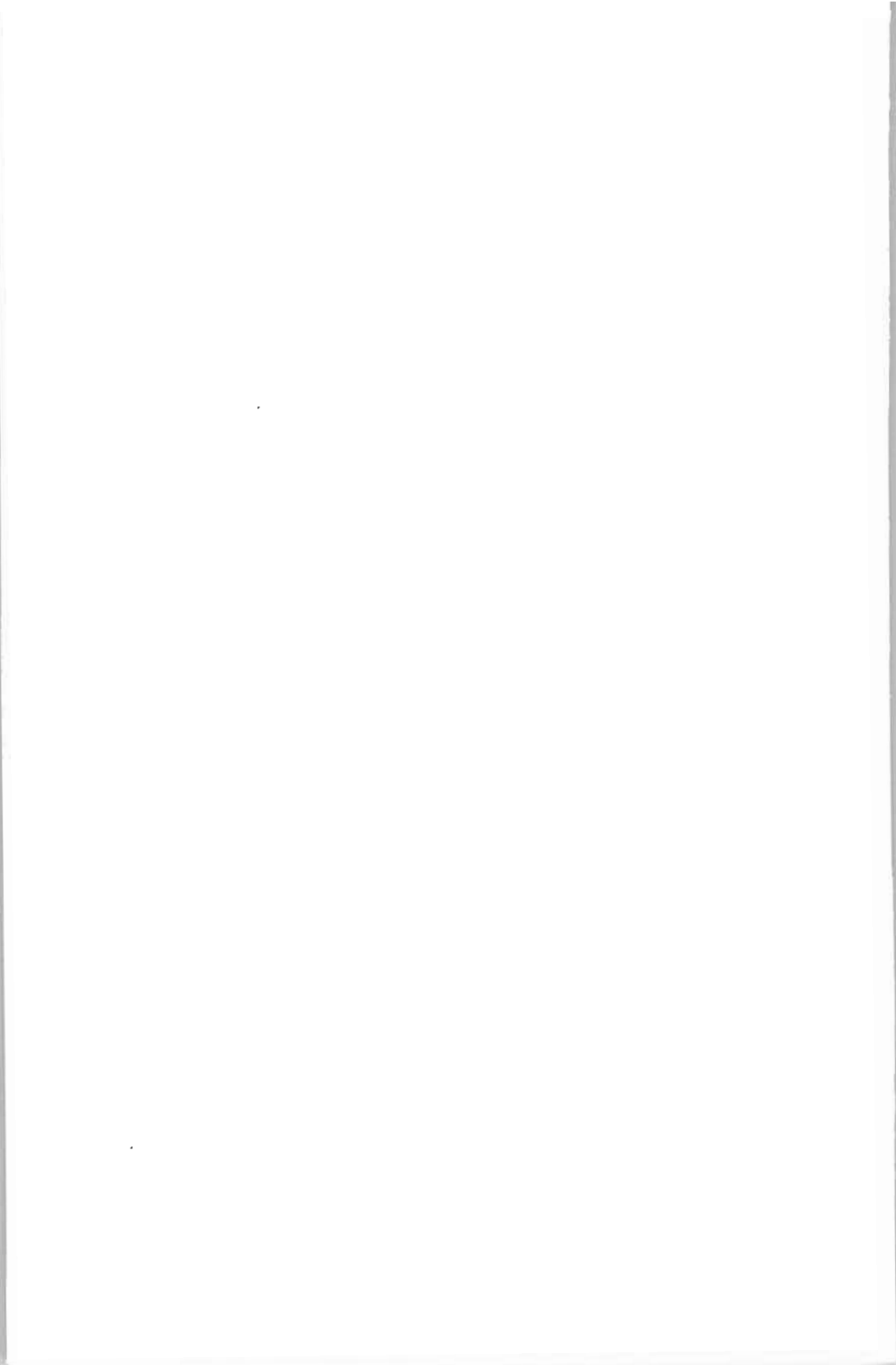
«Il serait bien désirable que ces notes fussent continuées»
D. Ev. de C²⁴. (Dominique [Racine] Évêque de Chicoutimi)

²⁴ Ces paroles, écrites de la main de Mgr Dominique Racine, premier évêque de Chicoutimi, terminent la manuscrit de Saint-Alexis, qui compte 49 pages de format 20 X 33 cms. Le manuscrit du séminaire mesure 16 X 20 cms et il a 107 pages, tel que mentionné précédemment.



Partie III

Documents et commentaires



Martel vu par Huard
M. L'abbé Louis-Antoine Martel,
décédé le 25 juin 1903

Texte de l'abbé Victor-Alphonse Huard¹

Lorsqu'un homme, qui a joué un certain rôle sur un théâtre quelconque de la vie, prend sa retraite définitive, on peut dire qu'il meurt une première fois. En effet, l'oubli se fait bientôt sur son nom. Tant de choses nouvelles se présentent tous les jours pour effacer les faits de la veille. Sur ce qu'on appelle la mer du monde, les vagues se succèdent et se repoussent sans cesse les unes les autres.

Pour peu que la retraite du prêtre, de l'écrivain, de l'homme politique se soit un peu prolongée, on s'écrie, en apprenant la nouvelle de son trépas: «Tiens, M. X. qui vient de mourir! Je le pensais mort depuis longtemps».

Il y a seize ans que M. Martel, dont la santé n'était plus bonne, était sorti du ministère actif. Depuis quatorze ans, il résidait dans un coin retiré du troisième étage, à l'Hôpital-Général de Québec. Il y a quatre ou cinq ans qu'il n'était pas descendu de là-haut, immobilisé par ses infirmités croissantes. Quelques rares amis seulement grimpaient jusque-là de temps en temps, pour lui témoigner leur sympathie et l'encourager un peu dans ces longs ennuis de l'inaction et de la souffrance.

¹ *Semaine Religieuse de Québec*. Le 4 juillet 1903. M. l'abbé Louis-Antoine Martel, décédé le 25 juin 1903, p. 727-732. Article de M. l'abbé Victor-Alphonse Huard.

Il n'était pas oublié pourtant, dans le clergé. Car chaque année, durant les retraites ecclésiastiques, Mgr l'Archevêque donnait lecture d'une lettre où M. Martel demandait à ses confrères le secours de leurs prières pour l'aider à se préparer à la mort. Seulement, comme la funèbre visiteuse ne se montrait pas si pressée que cela d'exécuter ses menaces, il se mêlait bien une toute petite pointe de sourire à la charité de l'accueil que l'on faisait à une demande si touchante.

Maintenant c'est fait; notre vénéré confrère vient de s'endormir dans le Seigneur. Oui, c'est bien cela: la mort est venue comme un sommeil qui prend sans qu'on s'en aperçoive. Ainsi que cela se passe plus souvent qu'on ne croit, M. Martel est mort à peu près subitement, après avoir été malade depuis seize ans. Cette fin originale convenait à un caractère qui sortait du commun. Les morts subites sont peut-être dans le clergé plus fréquentes qu'ailleurs; mais, mon Dieu! n'est-ce pas beau, n'est-ce pas une grâce du ciel, que de mourir de la sorte, un jour, après qu'on a célébré la sainte messe, le matin!

La vie de M. Martel, je suis sûr qu'elle remplit bien des pages dans le livre de vie. Trente-deux années de ministère paroissial, nous ne savons pas tout ce que cela peut représenter de mérite acquis auprès de Dieu. Vous prenez une pierre, et vous la retournez: l'acte est fini et nulle conséquence ne s'ensuit. Mais il n'en va pas de même dans le domaine intellectuel et moral. L'oreille d'un petit a saisi la parole mauvaise que vous avez prononcée; essayez de calculer quelles seront et combien dureront, en cette âme et en d'autres peut-être, les suites de cette imprudence d'un moment. Aussi le péché de scandale est-il d'une effrayante horreur, et l'on n'est pas étonné de l'anathème dont Notre-Seigneur l'a stigmatisé.

Mais Dieu merci, il y a aussi --- si l'on me permet cette hardiesse d'expression --- le scandale du bien! le bien aussi a son influence; et cette influence aussi peut se prolonger à travers les années et les siècles. Et c'est pourquoi personne sous prétexte qu'il est isolé dans son action, n'a le droit de penser que sa conduite est indifférente pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Or voici un prêtre qui, durant 48 ans, a récité quotidiennement l'office divin et a offert chaque jour le saint Sacrifice: nous ne comprendrons que dans l'autre vie les bénédictions célestes que ces augustes fonctions ont pu apporter à l'Église et au monde. Voici un prêtre qui, au cours de 32 années, a travaillé pour les âmes; qui, tout ce temps, a baptisé, a donné l'absolution et la communion, a servi aux petits et aux grands l'instruction religieuse, a lutté contre le péché, a donné à tous les yeux l'édification de sa vie digne et fervente: qui dira les mérites d'une pareille carrière, et l'influence bénie de ces travaux apostoliques? Aussi, l'histoire d'une vie comme celle-là se raconte en quelques lignes; mais elle n'en est pas moins grande et sublime; et la brièveté du récit qu'on en fait ne tient qu'à l'ignorance où nous sommes ici-bas des actes d'ordre moral qui la composent.

Outre ce point de vue spirituel de la longue carrière sacerdotale de feu M. l'abbé Martel, il y aurait aussi à considérer le côté administratif de sa vie curiale. Mais l'exposé qu'on en ferait ne serait que le tableau de la vie extérieure du curé canadien qui partout sous nos yeux, bâtit des églises, des presbytères et des couvents, ou les restaure et les ornemente, et les agrandit de temps à autre; qui paie à la longue les dettes de la fabrique paroissiale; qui établit des centres nouveaux de colonisation au plus profond des forêts; qui bataille avec succès contre les entreprises, au milieu du troupeau, du démon de l'ivrognerie; qui de fois à autre chante de belles gammes au gouvernement qu'il accuse de ne pas assez se hâter d'ouvrir telle nouvelle route à travers les bois; qui donne des conférences au cercle agricole, et s'occupe, pour l'exemple, d'exécuter sur la terre de la fabrique les dernières améliorations recommandées par les agronomes; qui pousse à la fondation des beurreries et des fromageries, et parfois à la construction de chemins de fer, et qui, surtout, veille à l'éducation, bien catholique et bien française, des innombrables petits Canadiens et petites Canadiennes de sa paroisse (pour s'entendre ensuite reprocher, naturellement, par quelques francs-maçons dévorés de tendresse pour le peuple, de vouloir tenir les gens dans l'ignorance!) Toutes ces choses sont grandes et belles, et l'oeuvre du curé canadien est admirable. Seulement, comme cela se produit sur tous les points du pays et d'un

bout de l'année à l'autre, nous n'y faisons guère attention et personne à peu près n'a l'idée d'en parler...

La biographie de tous les curés canadiens est donc à peu près identique. Tout ce qu'il y a, en général, de distinct dans leur admirable apostolat, c'est la durée plus ou moins longue de leur carrière, et l'énumération des localités et des dates qui s'y rapportent.

Disons donc que M. l'abbé Martel était né à Québec le 6 mai 1833, ce qui lui donne soixante-dix ans d'âge. Son père se nommait Antoine Martel, et sa mère Scholastique Bédard. Il fit ses études au séminaire de Québec, et reçut l'onction sacerdotale le 22 décembre 1855. Il fut nommé vicaire aux Éboulements (Charlevoix), puis, en 1858, curé de Saint-Alexis de la Baie des Ha!Ha! En 1865, il est appelé à la cure de Saint-Irénée (Charlevoix), et, en 1868, à celle de Saint-Joseph de Beauce. Il occupe ce dernier poste jusqu'en 1887, c'est-à-dire dix-neuf ans.

Ce fut durant son séjour à Saint-Alexis qu'il écrivit au long la fondation de cette paroisse et de la paroisse voisine de Saint-Alphonse. Ce manuscrit, dont M. Buies a tiré, je crois, bon parti pour certain chapitre de son SAGUENAY, est conservé dans les archives du séminaire de Chicoutimi. Si M. Martel n'avait pas eu la pensée de faire cette chronique, il manquerait aujourd'hui bien des détails intéressants sur la première colonisation du comté de Chicoutimi.

M. l'abbé Martel joua un rôle important dans le fameux «CONGRES DE LA BAIE SAINT-PAUL» --- Qu'était ce «CONGRES» qui eut un moment, sa célébrité?

Voilà une quarantaine d'années, un certain nombre de prêtres du diocèse de Québec à peu près du même âge, unis par une amitié plus ou moins ancienne, aimaient à se réunir. C'étaient: MM. J. Auclair (Québec), A. Racine (Saint-Jean-Baptiste), D. Racine (Chicoutimi), C. Trudelle (Baie Saint-Paul), A. Martel (Saint-Alexis), N. Gingras (Saint-Irénée), J. Bureau (Sainte-Agnès), et quelques autres. Ces ecclésiastiques, à leurs vertus édifiantes, ajoutaient un fonds

d'inépuisable gaieté et d'esprit du meilleur aloi. On peut imaginer si leurs réunions étaient joyeuses.

Séparés les uns des autres par de grandes distances, ils avaient accueilli avec empressement l'idée, émise par MM. Trudelle et Martel, de se rassembler une fois chaque hiver à la Baie Saint-Paul, à mi-chemin entre Québec et le Saguenay. De cette façon, les trajets se trouvaient diminués de moitié pour les amis qui habitaient les districts les plus éloignés.

C'est à ce cercle d'amis, qui exista un plein quart de siècle, que l'on donna le nom de «CONGRES DE LA BAIE SAINT-PAUL». Par manière d'amusement, on y délibérait gravement sur les questions les plus abracadabrantes. Après un jour ou deux de ces innocentes distractions, chacun reprenait le chemin de sa paroisse où l'attendaient les labeurs et les fatigues. A la suite de la mort de Mgr Dom. Racine, le Congrès siégea à Sherbrooke, chez Mgr Ant. Racine.

Il ne reste aujourd'hui que peu de survivants des Congressistes de 1863. A leur tête, est le vénéré doyen de notre clergé, M. C. Trudelle, âgé de 82 ans, devenu aveugle depuis plusieurs années et qui, au milieu des douleurs et des ennuis, conserve encore sa spirituelle bonhomie d'autrefois.

Feu M. Auclair, curé de Québec et poète à ses heures, a publié en 1875 sur le Congrès, un poème où il traçait le portrait de chacun des Congressistes. Une seconde édition de la brochure a paru en 1882. Ce poème, qui n'est pas un chef-d'oeuvre de poésie, est pétillant d'esprit et de malice inoffensive.

Voici quelques-uns des vers consacrés au portrait de M. Martel, dont le nom de guerre était «LE BREF».

Le Bref, à tous égards gentil homme parfait,
Du côté corporel était assez mal fait.
Carré, robuste et frais, pas très haut de stature;
Comme ses gouvernés, pas très beau de figure;
Le Bref était vaillant, courageux, plein d'honneur;
Tout était grand chez lui, l'âme, l'esprit, le coeur,
Anguleux, sillonné, tel était son visage,
Ton hargneux, verbe sec, tel était son langage.

Son rire était horrible, et, pour tout définir,
S'il voulait s'égayer, vous l'entendiez hennir!
Ce qu'il a d'imparfait, il le tient de nature;
Mais du reste, au Congrès, jamais gloire plus pure!

Eh bien! à part quelques traits un peu excessifs, ce portrait était exact.

Du côté physique, M. Martel était peu «avantagé». Le caractère était vif, le ton bourru, l'aspect sévère, le rire saccadé. Mais, sous cette écorce plutôt rude, on apercevait aisément une nature généreuse, un cœur d'or, une charité toute sacerdotale, une loyauté complète de pensée et d'action. Et comme, dans la dernière période de sa vie, la grâce avait transformé en vertus précieuses les dispositions apparemment rebelles de son tempérament!

Ce fut en 1887 que l'état de sa santé l'obligea à prendre sa retraite. Il se fixa d'abord à Saint-Gervais, et y passa deux années. En 1889, il vint résider à l'Hôpital-Général de Québec, où il resta jusqu'à la fin.

Durant une dizaine d'années, malgré le progrès d'infirmités pénibles, il s'y organisa une vie en somme bien supportable. Une fois faite sa longue marche quotidienne d'un bout de la ville à l'autre, il consacrait à la prière et à l'étude le reste de ses journées. L'esprit très ouvert aux choses de la science, de l'histoire et de la littérature, il accroissait chaque jour, par ses lectures, son riche trésor de connaissances. D'une régularité et d'une piété de séminariste, il préparait de loin son âme au verdict du Souverain Juge. A cette bonne volonté, le bon Dieu répondit en le plaçant sur la croix! Et à la façon dont il accepta cette croix de la miséricordieuse bonté de Notre-Seigneur, on vit tout ce qu'il y avait en cette âme de véritable vertu. Toujours entre la vie et la mort, depuis quatre ou cinq ans, en proie aux souffrances pénibles de plusieurs maladies, sa patience et sa résignation étaient vraiment touchantes. Il eut à la fin jusqu'à la douleur de sentir graduellement s'éteindre sa vue, et ces menaces de cécité ne furent pas la moindre de ses épreuves. Malgré l'affaiblissement de ses forces il se traînait presque tous les jours jusqu'au saint autel, pour y offrir la Victime divine.

C'est ainsi que, quelques heures avant sa mort, il eut la grâce de se donner à lui-même, sans qu'il [s'en] doutât, le saint Viatique. Car, après tant d'années de maladie, une mort presque subite vint mettre fin à sa carrière terrestre. Mais, succédant à une si longue préparation, une mort soudaine n'a rien de redoutable.

Suivant son vœu le plus cher, ses restes mortels reposent maintenant dans la belle église qu'il termina à Saint-Joseph de Beauce, en attendant la glorieuse résurrection,

H.

Le premier historien du Saguenay: Martel... ou Kelso ?

Samuel J. Kelso était-il un spectateur trop lucide? un loup dans une paisible bergerie? A-t-il failli précéder Martel comme premier historien du Saguenay?

On a dit que l'invention de téléphone a donné un coup mortel aux Archives puisqu'on préfère signaler un numéro plutôt que d'écrire une lettre. On prive ainsi la postérité de documents importants et irremplaçables. La situation s'est sans doute améliorée par l'introduction des archives sonores, mais il n'en reste pas moins qu'un simple billet qu'on se donne la peine de rédiger avec minutie peut en apprendre beaucoup à un chercheur éventuel. J'en ai eu la preuve l'autre jour en mettant la main sur une lettre et une note remontant à 1862. Ces pièces étaient de la main de quelqu'un que je connaissais déjà pour avoir traduit sa brochure intitulée: «Notes on the Saguenay for tourists and others». Ces deux écrits additionnels m'ont permis, en procédant à un recoupement, de comprendre beaucoup mieux l'histoire de ma région. Voici ces documents² et une esquisse des portes secrètes du passé qu'ils nous permettent d'entrouvrir. Les acteurs de cette scène tragique sont Samuel J. Kelso, un homme assez peu connu, et un autre qui l'est beaucoup plus puisqu'il s'agit de David Edward Price qui était, à ce moment, au milieu de la trentaine. Ce jeune homme actif, alors au faite de la gloire, trônait au Royaume du Saguenay, à la fois comme député et comme le «roi du bois».

² Société historique du Saguenay, Fonds Price.

Au temps de la pinière

Lettre de Kelso

Hôtel Lefrançois
111, rue St-Paul,
Quebec

7 avril 1862

David E. Price, écuyer

Monsieur,

Je vous envoie, ci-joint, un peu à la manière d'un mendiant, une note de ma réclamation contre vous pour les dommages subis à la suite de l'ordre péremptoire que vous m'avez donné l'hiver dernier de quitter la maison de campagne de la rivière Valin.

J'ai souffert jusqu'à présent de votre action injuste autant qu'arbitraire et je ne vois aucune raison de souffrir plus longtemps.

Si vous choisissez de payer ces dommages sans que j'aie à recourir à la Justice, j'accepterai, plutôt que d'intenter des poursuites, une somme d'argent moindre que celle mentionnée dans la réclamation ci-jointe. Autrement, comme on m'avise que je suis en droit d'obtenir le plein montant, j'entamerai sûrement une poursuite si l'affaire n'est pas réglée avant mercredi le premier [mai].

Vous m'avez littéralement mis sur le chemin au mois de décembre dernier alors qu'un rude hiver canadien était déjà commencé.

Vous saviez très bien que je ne demandais de refuge à qui que ce soit directement ou indirectement en votre pouvoir et, sans un seul dollar en poche, que pouvais-je faire? Je vous dis aujourd'hui que plus d'une fois je fus fortement tenté de sortir et de périr dans la tempête. L'hiver dernier j'étais certainement en votre pouvoir. La situation est changée ce printemps-ci et j'espère que vous ne me pousserez pas à agir avec aussi peu de générosité envers vous que vous l'avez fait envers moi en pareilles circonstances.

Je suis, Monsieur....
Votre serviteur,
Samuel J. Kelso

Note de réclamation de Kelso

Hôtel Lefrançois
111, rue St-Paul,
Québec

7 avril 1862

David E. Price, écuyer
M. P. P.
[doit] à
Samuel J. Kelso

Montant pour le dommage causé à la suite de la perte de mon emploi de tuteur chez M. Blair à Rivière Valin, alors que le susnommé M. Price lui [c'est-à-dire, le réclamant...S. J. Kelso] avait ordonné de quitter la maison de campagne où le dit S. J. Kelso logeait et accomplissait les devoirs de sa tâche..... 250.00

Montant pour le dommage subi en tant qu'auteur alors que j'ai été obligé, pour les mêmes raisons, d'abandonner la rédaction d'un manuscrit intitulé: «Le Saguenay, son histoire du début, son état présent et son futur probable». L'auteur croit vraiment que ce manuscrit aurait pu être publié ce printemps-ci s'il avait été autorisé à demeurer dans la maison de campagne de la Rivière Valin 250.00

Montant pour le dommage encouru au niveau de l'appréciation populaire, de la crédibilité et de la réputation, particulièrement chez les Canadiens-français, à cause du fait que j'ai été mis à la porte sans cérémonie par un personnage aussi bien connu que le dit D.E. Price, écuyer, magistrat et député du comté 10.00

510.00

Au temps de la pinière

Samuel J. Kelso
111 St Paul St
Quebec
7th April 1864

Dear Sir,
No 222 73

Dear Sir, Herewith I beg to hand you a note of my claim against you for damages sustained in consequence of your presumption on me to leave Kevin Park Lane House East Montreal.

I am suffering to this hour from your unjust and arbitrary act and I can see no reason why I should suffer any longer. If you choose to pay me damages without going into Court I will rather than prosecute, accept a smaller sum if necessary than I have herewith claimed, otherwise, as I have advised that I have received the full amount of my costs certainly common in Proceedings of the nature in which these are arranged before Wednesday next.

Your Clerk, however, saw me on the road, in the month of December, then a Canadian Mail had already set on.

You know well that I would not ask for refuge of any one directly or indirectly in your power and without one dollar in my pocket what was I to do? I like you today that more than ever I was strongly inclined to walk out and perish in the storm - had I not I was about to do so in your power. The case is recorded this Spring - and I hope you will not prevent me to act with as little generosity towards myself as you have proved in similar circumstances you would occasion towards another.

I am

Dear Sir

Yours etc etc

Samuel J. Kelso

Modèle de lettre manuscrite de Samuel J. Kelso.

Présentation des personnages

Samuel J. Kelso

Il est d'origine écossaise. C'est l'auteur d'une brochure de 31 pages, publiée en juin 1862 et intitulée *Notes on the Saguenay for Tourists and Others*. Il quitta la région du Saguenay en décembre 1861 dans des circonstances tragiques et mystérieuses comme on peut s'en rendre compte en lisant sa lettre et la réclamation qui l'accompagne. La page-couverture de sa brochure nous apprend qu'il avait déjà été agent, à Chicoutimi, pour une compagnie d'assurance-vie qui avait pour nom «The Scottish Amicable Life Assurance Society». Dans la préface de son ouvrage, il indique que ces «Notes» ne représentent que le germe d'un roman qu'il est en train de préparer et qui aura pour titre: *Milaupenuish, ou Le coucher de l'étoile du matin*. Kelso était un grand admirateur de Peter McLeod, comme lui d'origine écossaise, et le mot amérindien «milaupenuish», qui signifie «l'étoile du matin», était le nom que les Montagnais du Saguenay avaient donné à Peter McLeod junior. Apparemment, ce roman, dont le héros devait être McLeod, ne fut jamais publié.

Samuel J. Kelso, tel qu'indiqué dans la note de réclamation accompagnant sa lettre, mettait la dernière main, en décembre 1861, à un manuscrit anglais ayant pour titre *The Saguenay, its early History, present state and future Prospect*. Il s'agissait soit d'une oeuvre originale qui aurait pu être la première "histoire du Saguenay" précédant de quatre ans les *Notes sur le Saguenay* de l'abbé Louis-Antoine Martel, soit la traduction en anglais de la brochure de l'abbé François Pilote, publiée en 1852 et intitulée: *Le Saguenay en 1851; Histoire du Passé du Présent et de l'Avenir probable du Haut-Saguenay au point de vue de la colonisation*. Remarquez, en effet, l'étonnante ressemblance (que je souligne) entre les deux titres. Ce volume de Kelso ne vit pas le jour lui non plus, semble-t-il.

Dans l'état actuel des choses, tout ce qu'on peut savoir de Samuel J. Kelso vient de sa brochure et des nouvelles pièces qu'on vient de trouver. Ce document annonce à la page 31 que l'auteur ouvrira bientôt, en août 1862, une école

commerciale anglaise dans la Haute-Ville de Québec, que le nombre des élèves sera limité à 30 et que les frais de scolarité seront de 40\$ par année.

Cette même publication insinue que Kelso avait été journaliste, au moins à la pige, pour le *Montreal Gazette*; car dans la «Note No 3» intitulée «Sailing down the banks of the Ohio» on retrouve un article de ce journal daté du 15 juillet 1860. On y raconte un voyage au Saguenay à bord du Magnet et Samuel J. Kelso, qui est parmi les passagers, décrit cette excursion. En effet, on relève dans ce texte des phrases comme celles-ci: «Un montréalais qui était à bord du Magnet me confia...». «Il me disait que lorsque ses enfants...».



*Monument des Vingt-et-Un à St-Alexis
de Grande-Baie. Photo Lalime.*

La brochure nous indique que Kelso était instituteur et qu'il se spécialisait dans la tenue des livres, puisque BOOK-KEEPING est écrit en gros caractères. Cette réclame faite à la dernière page explique très bien pourquoi il était devenu précepteur des enfants de M. Blair, alors que le Saguenay était dépourvu d'écoles; elle fait comprendre aussi comment il se fait que Kelso, en travaillant à l'histoire du Saguenay, s'intéressait particulièrement à scruter les états financiers relatifs à l'exploitation forestière au Saguenay. La Compagnie Price n'était certainement pas exclue de son champ d'action et, en supposant que M. D. E. Price ait pris connaissance, personnellement ou par personne interposée, de sa «Note 13» où il s'interroge sur une somme de 10,000\$, on pourrait très bien expliquer la raison de sa mise à la porte du Saguenay aussi cavalièrement... en plein hiver.

J'ai tenté d'en savoir un peu plus sur Samuel J. Kelso en m'adressant en Écosse mais ni le service des Archives de Glasgow ni la compagnie d'assurance pour laquelle Kelso avait travaillé, n'ont pu m'éclairer. Actuellement, le Mystère-Kelso demeure presque entier. Mais comme on a réussi à solutionner le mystère des hiéroglyphes, j'ai bon espoir que Kelso trouvera un jour, lui aussi, son Champollion.

La famille Price

William Price naquit en Angleterre en 1789 (année de la Révolution française) et mourut en 1867 (année de la mise sur pied de la Confédération canadienne). Il arriva à Québec en 1810 comme représentant de Idler & Co commerçants de bois de Londres.

Le 25 juillet 1842, il devenait propriétaire de toutes les parts de la Société des Vingt-et-Un.

Le 7 novembre 1842, William Price et Peter McLeod, junior s'associent à part égale dans l'entreprise de l'exploitation du bois au Saguenay.

À la mort de Peter McLeod, en 1852, toutes les propriétés de la compagnie passent aux mains de son associé William Price qui devient ainsi maître de l'exploitation du

bois sur tout le territoire du Saguenay à l'exception des établissements Têtu & Boucher des Escoumins.

William Price n'avait pas trop à craindre pour la survie de sa compagnie car il avait la relève nécessaire. Il était, en effet, le père de 14 enfants dont 8 garçons et 6 filles. Trois de ses fils continuèrent la compagnie fondée par leur père. Ce furent: David Edward (1826-1883), William Evan (1827-1880) et Evan John (1840-1899). Les deux premiers passèrent une grande partie de leur vie au Saguenay. Quant au troisième, Evan John, il s'occupa de la compagnie mais demeura ordinairement à Québec. Un quatrième fils de William Price, Edward George, fut représentant de la Price Brothers Company à Londres.

William-Evan Price (1827-1880)

Le deuxième fils du fondateur de la compagnie, William Evan (1827-1880) fut beaucoup moins entreprenant que son aîné mais il a laissé, par contre un meilleur souvenir. Nos ancêtres, ses contemporains, le regardaient comme «le meilleur des Price». -- «William Evan Price, nous dit l'Histoire du Saguenay, plus modeste et moins remuant que son aîné, sans se désintéresser de la chose publique, se donna plus entièrement aux affaires de la Compagnie. Humain dans ses procédés, charitable, large d'esprit, en excellent termes avec le clergé... il fut celui qui s'attira le plus l'estime de tout le monde et l'attachement de ses employés»³.

David Edward Price (1826-1883)

L'aîné de la famille Price, David Edward, fut très entreprenant. Il ne se contentait pas d'une piscine pour nager, il lui fallait plutôt l'espace d'un océan. En 1847, à 20 ans, il est commis à l'Anse-à-l'Eau; en 1848, on le retrouve au Petit-Saguenay et sa signature apparaît sur les célèbres pitons qu'on a conservés. Son père semble avoir trouvé l'homme qui possède assez de force de caractère et de sens

³ *Histoire du Saguenay* (1968), p. 261.

de la gestion pour lui succéder. Aussi, dès 1861, alors qu'il n'a que 35 ans, David Edward est déjà propriétaire de toutes les installations de la Compagnie Price au Saguenay. Non content de gérer cette entreprise, il s'intéresse également aux affaires publiques et politiques. Il devient tour à tour député, conseiller législatif et sénateur. Il meurt à Sillery en 1883 âgé de 57 ans.

Et maintenant, rêvons un peu

Martel a un texte qui nous en dit long au sujet du pouvoir que possédait D.E. Price dans notre région. L'auteur des «Notes sur le Saguenay» nous parle d'un événement survenu au moment où Price n'avait que 32 ans.

«En Janvier 1858, dit Martel, nouvelle élection pour un membre de la Chambre d'Assemblée. M. D. E. Price eut cette année pour opposant, M. P.-A. Tremblay, Arpenteur de Chicoutimi, qui, sollicité par un grand nombre de citoyens de chacune des différentes paroisses du Saguenay consentit à se présenter. Mais il s'aperçut ensuite qu'il ne fallait pas trop compter sur ces invitations, car un grand nombre de ces mêmes personnes qui l'avaient pressé de venir en avant ne se firent aucun scrupule de travailler contre lui en faveur de Mr Price qui remporta la victoire avec 882 voix de majorité»⁴.

Ce que Martel oublie de dire c'est qu'à cette époque on annonçait publiquement pour qui on votait. On imagine que ce système n'était pas très sécuritaire au moment où les fiers-à-bras ne manquaient pas au Saguenay et se portaient facilement au secours des grands de ce monde. Par exemple, Peter McLeod, junior avait à son service pour filtrer les entrées sur son territoire, sept de ces «boulés» qu'on appelait «les sept chiens de McLeod». On peut supposer que D. E. Price avait aussi les siens et qu'il possédait également des espions qui notaient les intentions des votants. Ce système subsista jusqu'en 1875, au moment où une loi introduisit le vote secret et des mesures sévères qui pouvaient aller jusqu'à l'annulation d'une élection. (Linteau, Durocher, Robert... p.

⁴ Martel, manuscrit, pp. 67-68.

279). Comme tous les habitants du Saguenay, y compris les curés, devaient quelque faveur à la famille Price, il était impossible de s'afficher contre le «roi du bois» sous peine de le payer cher un jour ou l'autre. Aucun père de famille nombreuse n'était intéressé à perdre son emploi. Aucun prêtre non plus n'aurait aimé attirer l'attention au point qu'on le dénonce à l'évêque et qu'on lui assigne un autre poste, comme cela était arrivé au Père Honorat en 1849.

M. François Pilote avait très bien compris la situation de quasi esclavage qui prévalait alors dans notre si vaste «Royaume». Ce prêtre vient passer quelques semaines au Saguenay en 1850. Il voyage, interroge les habitants, prend des notes et, de retour à Ste-Anne-de-la-Pocatière, en s'aidant des écrits du curé Hébert⁵, il rédige une brochure intitulée *Le Saguenay en 1851* qu'il publie en 1852. Mais il juge prudent de ne pas signer son ouvrage; car il a constaté qu'au Saguenay, on exploitait la forêt, sans doute, mais aussi la population. Il est donc beaucoup plus à l'aise en racontant ce qu'il a vu sous le couvert de l'anonymat; en effet, une remarque comme celle-ci, par exemple, aurait pu lui attirer du trouble. À la page 66, il parle des «pitons» de la façon suivante: «Ce système de banque est très simple et très économique dans son fonctionnement mais très lucratif pour ses auteurs, aux dépens du pauvre colon qui, par là, se voit toujours forcé de retourner au magasin du grand seigneur du lieu»⁶. Comme les pitons étaient signés par David Edward Price, la publication d'une brochure contenant une telle «insolence» était une entreprise hasardeuse pour celui qui aurait affiché son nom sur la couverture. Comme à la cour de Versailles, il était toujours plus prudent, au Royaume du Saguenay, de ne voir que les bons côtés du régime.

C'est ce qui explique le comportement décrit par Martel au moment de l'élection de 1861. La chose n'est pas

⁵ «Plusieurs de ses écrits serviront au livre de Monsieur l'abbé François Pilote, *Le Saguenay en 1851*». *Évocations et Témoignages*, Pierre-Maurice Hébert, *L'abbé Nicolas Tolentin Hébert*, p. 87.

⁶ [François Pilote] *Le Saguenay en 1851*, Québec, imprimerie d'Augustin Côté & Cie, 1852, p. 66.

nouvelle. Qu'on pense à certaines réunions syndicales ou municipales actuelles quand on vote, «démocratiquement», à main levée; et la situation était encore pire au milieu du 19^e siècle comme on vient de le voir. Qu'on pense aussi à des événements qui sont beaucoup plus récents comme, par exemple, à la publication des *Demi-civilisés* et aux tribulations de Jean-Charles Harvey; à l'exil de Mgr Charbonneau qui avait eu la mauvaise idée de résister au «chef»; aux artistes qui ont eu le front de signer le *Refus global...* et l'on pourrait multiplier les exemples.

Évidemment, en ce qui a trait à la mise à la porte du Saguenay de Samuel J. Kelso on ne peut que faire des suppositions. Mais il est quand même permis de rêver, de jongler avec les éléments dont on dispose quitte à procéder à un réaménagement quand de nouvelles pièces viendront s'ajouter au dossier. Voici donc ce que pourrait être ce rêve.

En 1861, Kelso est paisiblement installé dans une maison de campagne située sur la rivière Valin. Il enseigne aux enfants de M. Blair et peut-être à d'autres enfants des environs. Cet intellectuel, égaré en pleine forêt, passe ses moments libres à se documenter et à écrire. C'est un homme instruit, qui écrit très bien: sa brochure, sa lettre et sa réclamation sont là pour le prouver. De plus il est spécialisé dans les questions financières et s'intéresse à l'Histoire. Il est ici au Saguenay dans une région immense et récemment colonisée. Il aime les canadiens-français; il déplore leur manque d'instruction et l'exploitation dont ils sont l'objet. Évidemment, pour accumuler ces données il doit interroger les gens, vérifier des états de compte etc, etc. Il a sans doute lu la brochure de l'abbé François Pilote et il se rend compte qu'ils sont sur la même longueur d'ondes. Il décide d'écrire une histoire du Saguenay ou tout simplement de traduire *Le Saguenay en 1851*.

Mais il y a plus: cet «étranger» qui semble déjà encombrant, prépare un roman qui doit mettre en vedette Peter McLeod. Il s'agit là d'un sujet plutôt délicat. Celui qui, d'après la tradition, a laissé son nom aux «pitons» est décédé il y a neuf ans et certains considèrent sa mort comme

suspecte⁷. Un tel ouvrage pourrait peut-être réveiller des fantômes, qui sait? Si ce roman et l'histoire du Saguenay telle que vue par Kelso ne voyaient jamais le jour? Comme les espions ne manquent sûrement pas pour renseigner le monarque du Saguenay, le «grand seigneur du lieu» se rend vite compte qu'il y a un loup dans la bergerie. Et il s'ensuit ce que Samuel J. Kelso décrit dans sa lettre et sa note de réclamation. Le mettre à la porte en plein mois de décembre est sans doute la meilleure façon de lui refroidir les idées et de mettre une bonne couche de glace sur ses manuscrits. Car le Saguenay du 19^e siècle, avec son «Canadian winter» était la Sibérie de l'époque.

En général, ceux qui sont investis de l'autorité, n'aiment pas trop la contradiction. Ils considèrent que le pouvoir est une denrée précieuse qu'il n'est pas avantageux de partager. Voilà ce qui peut expliquer le sens de la lettre et de la note de réclamation de Samuel J. Kelso un intrus qui venait troubler la paix d'un Royaume riche en pins, pavé de «pitons» et habité par de pauvres familles de bûcherons sans instruction. Ceci expliquerait aussi le départ «en douce» de cet ami du Saguenay qui semble avoir été rayé de la liste des vivants et même de celle des morts. Car il est bien difficile de trouver de la documentation à son sujet.

Kelso aurait reçu à peu près le même traitement que le Père Jean-Baptiste Honorat en 1849. Ce religieux trop entreprenant avait, lui aussi, troublé la quiétude du Saguenay en voulant procurer à de pauvres exploités une certaine indépendance. On avait vite contrôlé ses ardeurs sans plus de cérémonie. Les seules différences qui existent entre lui et Kelso c'est que le Père Honorat n'a pas quitté le Saguenay en hiver et qu'il a eu des amis assez instruits pour perpétuer sa mémoire par la plume.

⁷ À propos de la mort mystérieuse de Peter McLeod, junior, qui survint, d'après Martel, le 12 septembre 1852, on a intérêt à lire l'excellent ouvrage de l'historien Russel Bouchard très versé dans l'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. (*Histoire de Chicoutimi, La fondation 1842-1893*, Chicoutimi, 1992, p. 83-84)

Documents tirés de la brochure de Samuel J. Kelso «Notes on the Saguenay for tourists and others», parue en juin 1862 et publiée dans le numéro de Saguenayensia d'avril-juin 1988.

Note 6
Prise de possession

C'est la mode de dire au Québec que la Compagnie Price a ouvert le Saguenay et que, en plus des immenses recettes résultant du monopole du commerce du bois, les propriétaires de la compagnie doivent recevoir les remerciements de toute la province. Les Messieurs Price et leurs alliés pouvaient chanter ce refrain aussi longtemps qu'ils le jugeaient à propos et cela nous importait peu si ce n'est que ce refrain semble excuser leur conduite au Saguenay et qu'ils s'en servent parce que, d'après eux, le Saguenay leur doit son existence.

Ils vous diront: «Nous avons porté secours à un homme en train de se noyer; nous avons le droit indiscutable de l'étrangler s'il est dans notre intérêt de le faire.» En réponse à leurs prétentions erronées nous disons: «Le Saguenay a été ouvert par feu Peter McLeod, junior, écuyer, et non pas par la Compagnie Price».

Il est bien connu qu'on doit aux dons exceptionnels de feu Peter McLeod, l'ouverture du Saguenay. Personne ne peut circuler longtemps dans n'importe quelle partie du Saguenay sans entendre prononcer le nom de McLeod.

Note 13

Choses que je ne comprends pas, ou plutôt, choses que je ne comprends que trop bien. Pour l'année 1861:

Pour le coût du bois franchissant les glissoires: \$1108.60 .

LES RECETTES: RIEN.

Quand on se rappelle qu'il y a une couple d'années, ces glissoires ont coûté au gouvernement la somme de \$41,000.00 est-ce trop demander que les parties en cause soient contraintes de payer le droit de passage pour les billots qui empruntent ces glissoires?

En 1861, on a bûché au Saguenay 150 000 billots— Montant du droit de coupe: \$12 500 , bien que le montant global remis à la Trésorerie par Georges Duberger, écuyer, agent de la couronne pour la coupe du bois, ait été de \$4186.55 . J'en viens donc à la conclusion que du montant de \$14 300 (glissade \$1800 et droit de coupe \$12 500) seulement \$4166.66 a été payé et qu'il reste encore un solde de "dix mille dollars" dont on doit rendre compte.

Cher lecteur, combien croyez-vous qu'il en coûte au gouvernement pour recueillir ce \$4166.66 ? Pas moins que \$1450 ou 36 pour cent.

Bien qu'il soit difficile d'évaluer exactement le montant payé en droit pour la coupe des billots, dans la mesure où ce montant est inclus dans les sommes payées sous forme de droit de coupe, nous en avons vu assez pour nous convaincre que seulement une fraction insignifiante des redevances légales de la couronne pour le bois coupé au Saguenay a été payée et je demande aux marchands de bois canadiens, qui ont l'habitude de payer des taxes, d'insister pour que cette question soit étudiée à fond.

**Annexe «A»
Lettre de Kelso**

Lefrançois Hotel
111, St Paul St.,
Québec

7 th April 1862

David E Price Esq.

Sir,

Herewith I beg to hand you a note of my claim against you for damages sustained in consequences of your peremptory order to me to leave Rivière Valin farm house last winter.

I am suffering to this hour from your unjust and arbitrary act and I can see no reason why I should suffer any longer.

If you choose to pay me damages without going into Court I will, rather than prosecute, accept a smaller sum of money than I have herewith claimed, otherwise as I am advised that I can recover the full amount, I will certainly commence a prosecution if the matter is not thus arranged before wednesday first [of May].

You literally turned me on the road, in the month of December, when a Canadian winter had already set in.

You knew well that I would not ask for refuge of any one directly or indirectly in your power and without one dollar in my pocket what was I to do? I tell you today that more than once I was strongly inclined to walk out and perish in the storm. ---Last winter I was almost certainly in your power. The case is reversed this Spring and I hope you will not provoke me to act with as little generosity towards yourself as you have proved in similar circumstances you would exercise towards another,

I am, Sir, Your opt Sert
Samuel J. Kelso

Annexe «B»
Note de Kelso

Lefrançois Hotel
111, (St.) Paul St,
Quebec

7th April 1862

David E. Price, Esq.
M. P. P.

To

Samuel J. Kelso

Amount of estimated damage sustained through loss of my situation as tutor with Mr Blair, River Valin, he (Mr Price) having ordered him to leave his farm House there in which he, the said S.J. Kelso, boarded and performed the duties of his situation 250.00

Amount estimated loss sustained as an author having been obliged on the same account to discontinue a manuscript on «The Saguenay, its early History, present state and future Prospects» which he verily believes he could have completed and published this spring had he been allowed to remain at River Valin Farm House 250.00

Amount estimated injury sustained in feeling, credit and character particularly among the French Canadians in being so unceremoniously turned out of doors by a gentleman so well known as the said D. E. Price, esq. magistrate and M. P. P. for the county 10.00

510.00

Peter McLeod: histoire ou légende ?

Peter McLeod, junior, semble n'avoir laissé personne indifférent. L'abbé François Pilote écrit que le mot «piton» est «dérivé, à ce qu'il paraît, du mot anglais Peter», qui était le prénom de McLeod⁸. L'abbé L.-A. Martel nous dit, pour sa part, qu'il «passa de cette vie à l'autre d'une manière bien triste, car sa mort fut la suite des excès de boisson. Telle vie, telle mort»⁹. Quant à l'historien Russel Bouchard il rappelle, dans un de ses ouvrages, la mort suspecte de McLeod en publiant le témoignage de Philéas Lavoie «Cayen» de juillet 1934¹⁰. Pour Samuel J. Kelso, qui était lui-même Écossais, Peter McLeod est un genre de demi-dieu «extraordinairement doué et, dans sa jeunesse, il était rempli de sentiments nobles et généreux». Il déplore le fait que l'on n'ait pas élevé de monument à la mémoire de ce héros qui était vraiment «un homme parmi mille»¹¹. Kelso, voulait même, semble-t-il, compenser ce manque d'égard envers son idole en écrivant un roman qui aurait eu pour titre: *Le coucher de l'Étoile du matin*. C'était le nom que les Montagnais donnaient à Peter McLeod. On n'a jamais eu d'autres nouvelles de ce projet de roman et, en 1951, on a démoli la maison de celui que l'on considère comme le fondateur de Chicoutimi. Voulait-on célébrer prématurément le centenaire de la mort de McLeod? Je n'en sais rien. C'est plausible: au Saguenay-Lac-Saint-Jean on aime tellement les événements historiques qu'on a peut-être voulu «fêter Pâques avant le Carême». Je me demande cependant ce que dirait Kelso s'il allait «faire le

⁸ François Pilote, *Le Saguenay en 1851*, p. 66.

⁹ L.-A. Martel, *Notes sur le Saguenay*, manuscrit du Séminaire de Chicoutimi, p. 60.

¹⁰ Russel Bouchard, *Histoire de Chicoutimi, La fondation 1842-1893*, p. 84.

¹¹ *Saguenayensia*, avril-juin 1988, p. 8, 14, 15, 21.

plein» sur le site de la Maison Peter McLeod où l'on a osé «faire le vide». Peut-être aurait-il cette réflexion: «Curieuse de mentalité que celle du 20e siècle: on punit sévèrement un chauffard éméché qui fauche un lampadaire et l'on donne une augmentation de salaire à un élu qui fait disparaître un monument historique!»

Pour ajouter quelque chose à cette popularité de Peter McLeod et à la triste fin de sa maison, voici la voix de l'Histoire, suivie de celle de la Légende.



Maison de Peter McLeod. Sa démolition en 1951 est considérée comme un «crime» contre notre patrimoine régional. Elle était construite à l'épreuve de tout sauf de l'ignorance et de l'irresponsabilité.

Une conduite déplorable

«Nos habitants (sic) ont fait un peu de semailles, mais ceux de Chicoutimi ont été plus favorisés par Peter McLeod qui leur a fait des avances considérables en grain et en provision de bouche. À côté de ce beau fait, digne d'être cité, on voit une conduite dégradante. Nous l'avons vu tout dernièrement ivre, couché au milieu d'un camp de sauvages rangés autour de lui; les femmes attendaient son réveil! J'ai exhorté vivement ces pauvres sauvages de s'attacher à ces exemples et de remonter au Lac St-Jean. Je me propose d'y

aller la semaine prochaine. S'il y avait moyen de les fixer au lac, on pourrait peut-être conserver ces débris de tribus autrefois nombreuses et en faire des hommes et des Chrétiens. Il nous faudrait du renfort et fixer un Prêtre au nord du lac avec ces pauvres malheureux pendant la saison de l'été. Ce projet, tout désirable qu'il est, me paraît très difficile à exécuter. Mais Dieu est tout-puissant; si la mesure de grâces données à cette tribu n'est pas encore remplie, ce projet pourrait peut-être s'exécuter un peu plus tard».

«J'espère que les nouvelles représentations faites en France par le Député de la Province du Canada et encore plus par Mgr Guigues produiront quelque bon effet».

«Je supplie votre Grandeur d'agréer l'assurance de mes profonds respects et ceux de notre petite communauté»¹².

Les «sept chiens» de Peter McLeod

«McLeod avait sept hommes malins qu'on appelait ses sept chiens. Il n'y avait pas un colon qui voulait rentrer dans le Saguenay; ses sept chiens gardaient le Saguenay; ils empêchaient les colons de venir s'établir sur des terres. [...]»

«Dans le temps du saumon, à la rivière Ste-Marguerite, McLeod gardait ça; tout d'un coup, les sept hommes à McLeod voient venir un canot; ils vont voir le canot: c'était Jean Gornon qui venait de pêcher. Lui, Jean Gornon les voit. Il approche son canot quand même. Il avait mis la moitié de son canot sur la grève. Il était assis sur la batture de la grève. Il s'était croisé les bras sur sa poitrine, le dos viré à eux autres. Les chiens à McLeod viennent lui dire: "Qu'est-ce que tu viens faire ici bonhomme?" Il ne parle pas un mot; il était assis sur la batture le dos tourné à eux autres et les bras croisés. Pas un mot. "Tu parles pas bonhomme, lui dit Michel Simard, tu vas partir de force ou d'amitié.»

¹² Extrait d'une lettre du Père Flavien Durocher, O.M.I. à Mgr Turgeon, évêque de Sidyme, administrateur à l'Archevêché de Québec; Grande-Baie, 6 juin 1850. Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 9, cote 5, volume 3, pièce 38.

Jean Gornon lui a répondu: «Petit fils, pousse pas trop loin». Dans le temps de le dire, il a sorti une petite lanière de cuir, une ceinture assez forte pour que deux chevaux tirent dessus; il l'a vargée avec ça sur les fesses, de toute sa force. Michel Simard a tombé sans connaissance. Les sept chiens à McLeod avaient tous peur. Ensuite ils se demandaient qui irait le trouver pour prendre le corps et s'en retourner pour apprendre la nouvelle à McLeod. Ils ont demandé à Gornon la permission d'enlever le corps. Il ne parlait pas un mot. Ça fait, ils se sont mis à genoux pour enlever le corps. Ils lui demandaient s'il était venu de la part de Dieu ou du diable. "Donne-nous la permission".-- Pas un mot. Il avait le dos tourné à eux autres. Ça fait qu'ils se sont risqués quand ils ont vu qu'il ne parlait pas. Ils ont pris le corps et l'ont embarqué dans leur chaloupe. Quand ils ont amené le corps à McLeod, sans connaissance, ils lui ont conté l'histoire. McLeod trouvait ça curieux qu'un homme puisse mourir par les fesses. Ses chiens lui ont dit: «On n'a jamais vu un homme de même, fort comme un diable». McLeod leur a répondu: «Vous aviez beau le laisser tranquille»¹³.

«Michel Simard a été trois mois sans pouvoir se virer sur le dos; il était couché sur le ventre. C'était le docteur Fiset de Lévis qui l'a soigné. Il est mort de cela plusieurs années après; mais il ne valait plus rien: il était tout déboîté. Ils l'avaient mis en charpie»¹⁴.

¹³ Il s'agit de Jean-Baptiste Grenon, né en 1724, à Pointe-aux-Trembles et qui vécut longtemps à la Baie-Saint-Paul. Il était doué d'une telle force qu'on l'avait surnommé «l'Hercule du Nord». Jean Otis (1757-1813), mon ancêtre, épousa, en 1777, Thérèse-Cécile Grenon, fille de Jean-Baptiste Grenon. Cette dernière avait, elle aussi, une force redoutable. D'après mon expérience personnelle, la force physique n'est pas nécessairement héréditaire. ---Une tradition familiale veut que Jean-Baptiste Grenon soit mort noyé. On raconte qu'il était en chaloupe entre l'Île-aux-Coudres et Baie-Saint-Paul, je crois. Une tempête s'éleva, très forte, mais pas assez pour arrêter Grenon de ramer. Il aurait ramé si fort que la chaloupe se serait brisée en deux. C'est une façon comme une autre d'allier Histoire et Légende.

¹⁴ Propos de François Girard, âgé de 85 ans, recueillis par Léo Potvin, le 15 août 1935: *Recueil de souvenirs épars*, p. 82-84.

L'affaire Mathieu

Lettre du R.P. A. M. Garin, O. M. I.
à M. Cazeau, secrétaire de l'Archevêché de Québec¹⁵

L. J. C. et M. I.

Grande Baie, 29 juillet 1848

Mon cher monsieur,

Une petite révolution vient d'éclater dans le Saguenay; ce n'est pas tout à fait la révolution de France, mais elle lui ressemble au moins pour la peur.

Vous avez appris peut-être que le steamboat l'Alliance, parti de Québec jeudi matin vingt-sept du courant, venait au Saguenay. Il avait à son bord le grand Coroner et plusieurs autres messieurs dont on ne désire pas fort la visite; ces messieurs venaient sur la déposition d'un nommé Mathieu, autrefois marchand dans St-Roch, et qui est ici au Saguenay agent pour M. Gingras. Peut-être connaissez-vous déjà l'affaire en question; permettez-moi cependant de vous la narrer encore car je suis un peu en peine. Le Père Honorat accompagne Mgr de Sidyme à Chicoutimi et il est des gens qui me disent qu'il a traversé avec lui dans le sud, en sorte que je vous écris pour que vous preniez en main l'affaire de nos prisonniers, que vous les adressiez à de bons avocats, etc...La connaissance que j'ai de l'intérêt et de l'amour que vous portez à tous ceux qui se trouvent dans la peine, fait que j'ose vous importuner par ma lettre.

¹⁵ Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 9, cote 5, volume 3, pièce 28.

Le gouvernement a fait arpenter dans le village de la Grande Baie dix âres de terre pour des besoins du culte catholique. Outre cela, la fabrique a fait acquisition de ce terrain du premier squatter dont nous avons un reçu. Sur ce terrain en question, l'arpenteur avait chaîné des emplacements et planté des poteaux comme dans tout le reste du village, mais il l'avait fait, disait-il, pour se diriger dans le reste de son ouvrage, et sur la remarque que lui en fit le père Honorat et M. Kane, agent des terres, il fit arracher ces poteaux par ses hommes et ce terrain de l'église est désigné sur le plan présenté au gouvernement, plan qui a été approuvé par le département des terres. Sur ce terrain de l'église, le premier squatter avait donné permission à son fils de bâtir une maison, avec clause que cette maison ne lui donnerait aucun droit au terrain et que lorsqu'il irait sur sa terre, il enlèverait sa maison ou la laisserait à d'autres, aux mêmes conditions. Le fils du squatter l'a cédée à un de ses amis qui l'a vendu à M. Mathieu, lui mentionnant bien qu'il ne lui vendait aucun terrain et qu'il n'en possédait aucun lui-même. Mathieu prétend maintenant qu'il a droit au terrain. Il y a un mois environ, il commença à bâtir une maison; la fabrique protesta. Il n'en fit aucun cas, alors les habitants ont brisé sa maison. Mathieu recommence de nouveau à bâtir et les habitants au nombre de quarante environ, le dimanche après les vêpres, ont défait sa maison et ont transporté le bois sur la grève, et cela sans bataille, sans injures. Le jour qu'ils ont brisé sa maison, Mathieu prit une paire de pistolets, mais sa femme les lui ôta. Le lendemain, il a offert des armes à son entrepreneur mais celui-ci a refusé. Aujourd'hui, tous ces gens-là sont fait prisonniers et amenés à Québec. Que va-t-il en arriver? Je n'en sais rien; jusqu'ici dans le Saguenay chacun s'est fait justice de cette manière, en défendant sa propriété et nos habitants disent que c'est de M. Laterrière et des gens de lois qu'ils tiennent ces conseils.

Nous avons fait part de toutes ces choses à Mgr de Sidyme pendant qu'il était ici, mais il est impossible qu'il soit de retour à Québec assez à temps pour s'occuper de cette affaire. Je vous prierais donc, mon cher monsieur, au nom des personnes les plus respectables de la Grande Baie, de vouloir bien vous intéresser dans cette affaire, de tâcher de trouver des cautions pour ces gens-là qui n'ont qu'une peur, celle d'aller en prison. Il y a parmi ces gens-là ce que nous

avons de plus honnête et de plus zélé, ce sont nos marguillers actuels des marguillers anciens, tous de braves gens. D'ailleurs, ils ont soutenu les droits de leur église, leur religion, c'est le zèle qui les a fait agir. Si toutefois, il y a erreur, il me semble que c'est une erreur bien pardonnable.

Veillez agréer, monsieur, l'assurance de la haute considération avec laquelle je suis,

Votre très humble serviteur,

A. M. Garin P. O. M. I.

Lettre du R.P. Jean-Baptiste Honorat à
M. Cazeau, secrétaire à l'Archevêché de Québec¹⁶

L. J. C. et M. I.

Grande Baie, 17 octobre 1848

Mon bien cher monsieur Cazeau,

Nous commençons à voir les tristes résultats des suites de l'agence locale. Voici encore de pauvres gens traduits en cour. Il paraît qu'on a eu espoir de les intimider en les faisant attaquer par le potentat de la place. Tout le monde ici connaît les droits de ces pauvres gens et le sort de l'attaque. Malgré cela n'auront-ils rien à craindre des jugements des hommes, la partie adverse étant si puissante en réputation et en moyens de tout genre. Ils seraient bien heureux s'ils en étaient quitte pour le dérangement qu'on leur cause et les premières dépenses qu'on leur fait. Si nous y pouvons quelque chose faisons de notre mieux pour qu'il en soit ainsi.

Si vous jugez à propos de recommander ces braves gens à Maître Chabotte, je vous prierais de lui demander ce qui lui revient pour ce qu'il avait fait au sujet des prisonniers de M.

¹⁶ Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, paroisse 9, cote 5, volume 3, pièce 29.

Mathieu. Vous auriez la bonté de lui présenter mes excuses pour l'oubli que j'ai fait, en passant, d'aller le satisfaire.

Je puis rendre à ces pauvres gens le témoignage qu'ils sont de bons paroissiens, édifiants même, et que jamais il n'est venu à ma connaissance qu'ils aient donné prise à des accusations pareilles à celles dont on veut les charger cette fois. Ils sont pauvres mais honnêtes; pères de familles nombreuses pour la plupart et c'est au moment qu'ils commençaient à respirer qu'on voudrait les arrêter.

Que n'avons-nous ici quelque laïc qui put aider, conseiller, soutenir ces pauvres gens en pareil cas! Mais nous n'en avons pas un seul. Veuillez leur venir en aide avec votre obligeance ordinaire qui ne dit jamais c'est trop.

J'ai l'honneur de me souscrire avec bien du respect et une bien vive reconnaissance,

Votre très humble et obéissant serviteur

J. B. Honorat, P. O. M. I.

Gde Baie , 2 Mai 1862

Martel à
D. E. Price, Ec. M. P. P.
Québec¹⁷

Mon cher Monsieur,

J'ai appris avec peine que vous aviez été bien malade pendant quelques semaines. J'espère cependant que votre santé est maintenant excellente et que vous êtes complètement rétabli et que votre santé n'en sera que meilleure à l'avenir.

Je vous remercie bien cordialement pour les quelques documents que vous avez la prévenance de m'adresser de temps à autre. -- Tandis que vous êtes à Québec, vous

¹⁷ Société historique du Saguenay, Chicoutimi, Fonds Price.

m'obligeriez infiniment si vous aviez la bonté de me faire expédier un exemplaire des Statuts Refondus du Canada; j'ai reçu déjà les Statuts Refondus du Bas-Canada, et j'aimerais bien à posséder l'ouvrage complet en ayant ceux du Canada.- J'aimerais bien aussi à avoir un exemplaire du rapport du Commissaire des Terres et aussi du Commissaire des Travaux Publics.

J'ai écrit dernièrement à l'Honorable G. Sherwood pour lui demander de faire arpenter immédiatement le Township projeté sous le nom de Township Otis; car un grand nombre de personnes aimeraient à y prendre des terres et à y travailler dès cet été, et pour cela il n'y a pas de temps à perdre. Je vous demanderai donc votre appui pour cela, étant persuadé que vous désirez comme moi l'avancement du Saguenay.

Rien de nouveau par ici, si ce n'est que les gens du 2e Rang de la Gde Baie, c.-à-dire de Cayouton, n'ont pas de route de ce temps-ci, la route faite par le gouvernement ayant été fermée par des clôtures mises par Mr Mathieu. - Il est donc grandement à désirer pour ces pauvres malheureux du 2e rang, que la clôture qui doit border cette route se fasse le plus tôt possible, pour qu'ils puissent avoir un chemin de communication. - Car quoique Mr Mathieu dise (selon les rapports du monde) qu'il est disposé à boucher cette route, même lorsque la clôture sera faite, tant que le gouvernement ne lui aura pas payé le terrain (sic) pris sur sa terre pour cette route, je ne crois pas, dis-je, qu'il en vienne à l'exécution de ce projet.

Je vous salue bien cordialement, mon cher Monsieur et je vous souhaite une heureuse santé tout en vous priant de me croire,

Votre dévoué etc

L.-A. Martel, Ptre

P. S. 2 mai 1862

Je viens de vendre tout mon grain à Mr Blair à un assez bas prix mais cependant j'en suis bien content, car cela va pouvoir me mettre en état de faire mes affaires et de payer mes comptes dès à présent.

L.-A. M., ptre

Post par-dessus post scriptum

2 mai 1862

Mon cher Monsieur,

J'ouvre ma lettre pour y introduire encore un mot à propos d'une lettre que je viens de recevoir de Mr Langevin, de l'Archevêché. Voici ce qu'il m'écrit:

«Je suis chargé par Mr l'Administrateur du Diocèse de vous entretenir d'une affaire importante; c'est de la propriété du terrain (sic) même sur lequel sont bâtis tous vos édifices, où sont situés le cimetière, la place publique etc...Il paraît que votre Fabrique n'a aucun titre que sa possession qui ne peut prévaloir contre le Gouvernement. C'est Mr Price qui a donné l'éveil là-dessus; il paraît bien disposé envers le Clergé du Saguenay... Ce qu'il y a à faire, c'est de faire dresser un plan du terrain et de toutes les dépendances par un arpenteur»

«Vous pourrez m'adresser vos notes avec ce plan et je ne négligerai rien pour obtenir la patente du bureau des Terres».

Votre dévoué,

(Signé) E. Langevin

Est-ce que cela voudrait dire que notre voisin aurait fait des démarches auprès du Gouvernement pour quelque chose?

Vous m'obligeriez infiniment en me donnant quelques renseignements confidentiels à ce sujet.

En attendant, je vous envoie une copie d'un document qui se trouve dans les archives de la Fabrique et qui, sans aucun doute, nous sera d'un grand secours pour obtenir notre patente. Je vous demanderai en cela votre aide et concours tout en vous remerciant d'avance.

Mille saluts et croyez-moi encore une fois,

Votre dévoué,
L.-A. Martel, ptre

Le cas des «Vingt-et-Un» et d'Alexis Simard en particulier

La Société des Vingt-et-Un fut formée en 1837 pour tirer 60,000 billots des «pinières», c'est-à-dire des forêts, du Saguenay. Il y eut 21 «actionnaires principaux» auxquels purent se joindre des «associés» afin de constituer la somme requise. Chacune des 21 parts était fixée à 400\$¹⁸.

Le but poursuivi ici est d'établir la liste des «vrais» actionnaires principaux et de déterminer lequel des trois Alexis Simard faisait partie du groupe; car, en lisant la documentation concernant la Société des Vingt-et-Un, on se rend compte que les réponses à ces deux questions sont difficiles à trouver.

Société des Vingt-et-Un

Dans l'ouvrage intitulé *Notes sur le Saguenay* rédigé en 1865 par l'abbé Louis-Antoine Martel, on trouve la liste des 21 membres de la Société dite des «Vingt-et-Un». Cette énumération a fait autorité pendant longtemps. Derfla, qui se sert abondamment de Martel, reproduit cette liste à une exception près dans l'Oiseau-Mouche du 25 mars 1893. En introduisant un dénommé Louis Boudreau à la fin de sa liste, il a sans doute voulu parler de Louis Boulianne; il y aurait ici une simple erreur typographique; car, d'ordinaire, Derfla est très fidèle à Martel.

¹⁸ *Histoire du Saguenay* (1938) p. 160.

Le monument des Vingt-et-Un, érigé en 1924, brandit lui aussi la liste qu'on retrouve dans Martel¹⁹. *L'Annonneur*, en 1936, fait de même. *L'Histoire du Saguenay*, publiée en 1938, donne également la liste de Martel. Avec le temps, et la facilité de la recherche aidant, la liste des actionnaires principaux a quelque peu changé. L'«édition nouvelle» de *L'Histoire du Saguenay*, publiée en 1968, présente aussi une «nouvelle» liste des Vingt-et-Un... si l'on peut s'exprimer ainsi; car on nous annonce 21 actionnaires mais on y trouve difficilement ce compte²⁰. Par ailleurs, une note avertit le lecteur en ces termes:

«Dans la liste des noms inscrits sur le monument érigé à Saint-Alexis de Grande-Baie en l'honneur des Vingt-et-Un, en 1924, figurent ceux de deux co-associés, Ignace Couturier et Louis Boulianne et manquent ceux de deux "associés en chef", André Harvey et François Boulianne».

Cette note est intéressante; mais le lecteur ne peut se rendre jusqu'à 21; il doit s'arrêter à 19. Il est vrai qu'on a introduit les noms d'André Harvey et de François Boulianne, deux «vrais» 21; mais, par contre, deux autres «vrais» 21 manquent à l'appel; ce sont Pierre Boudreault et Georges Tremblay qui ont sauté par-dessus bord. Cette liste de 19 introduit aussi le nom de Pierre Tremblay, fils d'André. Il s'agit là d'une nouvelle recrue qui ne figure pas sur les listes officielles.

Car il existe une liste officielle des actionnaires principaux de la Société des Vingt-et-Un. Il est possible de faire une telle énumération en scrutant divers contrats, relatifs à cette Société, qui ont été signés en 1837 et 1838. On peut trouver au moins 15 de ces actes notariés au greffe de la Malbaie.

À l'occasion du centenaire de la colonisation du Saguenay, le Frère Éloi-Gérard a effectué un relevé de ces contrats et il a fait parvenir ce texte dactylographié à l'abbé Victor Tremblay le 4 mars 1938. Le document compte 39 pages et porte la cote: Dossier:185, Pièce1. Il fait partie de la

¹⁹ *Histoire du Saguenay* (1938), p. 161.

²⁰ *Histoire du Saguenay* (1968), p. 235.

Collection de la Société historique du Saguenay. L'abbé Victor Tremblay s'est sans doute servi de ces divers contrats pour dresser un tableau comparatif portant la cote: Dossier 104, Pièce 17.

Voici donc les listes officielles des actionnaires principaux de la Société des Vingt-et-Un et de leurs associés pouvant être établies en se servant de ces divers documents:



Motel Universel, Chicoutimi; 26 avril 1992. Un groupe de membres de l'Ordre des Vingt-et-Un réunis à l'occasion d'un banquet en souvenir de Mgr Victor Tremblay. De gauche à droite: Raoul Lapointe, Esther Villeneuve-Fréchette, Arthur Picard, Hélène Vincent, Marcel Claveau, Olivette Lévesque-Babin, Jean-Paul Tremblay (Romaine).

I. Les Vingt-et-Un «actionnaires principaux»²¹

1. Blackburn, David
2. Boudreault, Pierre
3. Boulianne, François (fils de feu Louis)
4. Desgagné, Louis
5. Gagné, Michel
6. Gaudreault, Benjamin
7. Harvey, André
8. Harvey, Jean (fils de Louis)
9. Harvey, Joseph (fils de Joseph)
10. Lapointe (Audet), Joseph
11. Maltais, François (père)
12. Murray, Ignace
13. Simard, Alexis
14. Simard, Thomas (frère d'Alexis)
15. Tremblay Alexis (Picoté)
16. Tremblay, Georges
17. Tremblay, Jérôme (Romaine)
18. Tremblay, Joseph (Picoté) (frère d'Alexis)
19. Tremblay, Louis (Picoté)
20. Villeneuve, Bazile
21. Villeneuve, Louis (Pitou)

²¹ Le lecteur voudra bien prendre note que cette liste n'est pas identique à celle proposée par L.-A. Martel. Dans la liste de Martel et dans celle du Monument des Vingt-et-Un, deux noms d'«actionnaires principaux», manquent: André Harvey et François Boulianne; par contre, ceux de deux «associés» apparaissent: Ignace Couturier et Louis Boulianne. La présente liste est celle des 21 actionnaires principaux. On peut consulter, SHS, dossier 104, pièce 17).

II. Les Vingt-et-Un «actionnaires principaux» et leurs associés

Actionnaires principaux	Associés
1. Blackburn, David	
2. Boudreault, Pierre	Thomas Savard (fils de François) Luc Martel André Bouchard (pour un quart)
3. Boulianne, François (fils de feu Louis)	Charles Dufour (pour moitié)
4. Desgagné, Louis	Élizé Bélanger (deux parts)
5. Gagné, Michel	
6. Gaudreault, Benjamin	René Boulianne (fils de François) (pour moitié)
7. Harvey, André	Célesin Harvey (son frère) (pour moitié)
8. Harvey, Jean (fils de Louis)	Abraham Audet dit Lapointe (représenté par son frère Flavien) (pour moitié)
9. Harvey, Joseph (fils de Joseph)	Pierre Harvey (pour moitié)
10. Lapointe (Audet), Joseph	Ignace Couturier (pour moitié)
11. Maltais, François (père)	
12. Murray, Ignace	François Harvey Denis Harvey (pour moitié à eux deux)
13. Simard, Alexis	
14. Simard, Thomas (frère d'Alexis)	
15. Tremblay, Alexis (Picoté)	

Au temps de la pinière

- | | |
|--|---|
| 16. Tremblay, Georges | Mars Tremblay (son frère)
(pour moitié) |
| 17. Tremblay, Jérôme (Romaine) | Jean Boudreault
Paul Lavoie |
| 18. Tremblay, Joseph (Picoté) (frère d'Alexis) | Louis Boulianne
(pour moitié) |
| 19. Tremblay, Louis (Picoté) | François Boulianne (pour moitié) |
| 20. Villeneuve, Bazile | |
| 21. Villeneuve, Louis (Pitou) | Alexis Tremblay (fils de feu Alexis)
(pour moitié) |

Le cas particulier d'Alexis Simard

Un autre problème auquel est confronté l'historien c'est d'établir quel Alexis Simard, fut actionnaire principal de la Société des Vingt-et-Un; car il y eut trois générations d'Alexis Simard. Pour les besoins de la cause, je les désignerai, comme on fait pour les monarques: Alexis I, Alexis II et Alexis III.

- | | |
|-------------------------|--|
| Alexis I (fils d'Ange): | époux de Suzanne Perron (1787)
puis de Scholastique Gaudreault (1806) |
| Alexis II | époux d'Élizabeth Tremblay (1812) |
| Alexis III | époux d'Antoinette Boudreault (1840) |

Alexis III est facile à éliminer; il n'avait, en effet, que 24 ans au moment de la formation de la Société des Vingt-et-Un et son père en avait 51. La lutte se fait donc entre Alexis I et Alexis II.

Dans l'Histoire du Saguenay de 1938, Alexis Simard «actionnaire principal» est cet Alexis qui a fondé Saint-Alexis de Grande-Baie et qui avait épousé Élizabeth Tremblay. Il s'agit d'Alexis II. On peut lire, en effet, à la

page 165, ce qui suit: «À Saint-Alexis, les premières familles mentionnées sont celles d'Alexis Simard un des «Vingt-et-Un»...»

Mais avec la «nouvelle» Histoire du Saguenay de 1968, une «nouvelle» thèse fait son apparition. On parle d'Alexis Simard «fils de feu Ange» (p. 235). C'est cet Alexis qui a épousé Suzanne Perron en 1787. Dans un document, daté de 1978, retrouvé dans les papiers de l'historien Léonidas Bélanger, ce dernier, faisant l'apologie d'Alexis II (marié à Élisabeth Tremblay) qui a vécu de 1788 à 1875, termine comme suit: «Alexis ne fut pas l'un des Vingt-et-Un, mais il est le fils de l'un d'entre eux et non le moindre».

On a même affirmé qu'Alexis III était membre de la Société des Vingt-et-Un. J'ai lu récemment, en effet, ce qui suit: «Parmi les membres de la Société des Vingt-et-un se trouvaient Pierre Boudreau, frère de Germain, et Alexis Simard, marié à Antoinette Boudreault, nièce de Germain et fille de Jean»²². Étant donné qu'Alexis Simard²³, le fondateur de St-Alexis de Grande-Baie, est mon ancêtre, j'ai tenu à savoir qui était l'actionnaire principal dans le groupe des 21: Alexis I (fils d'Ange) ou Alexis II. C'est en prenant connaissance d'un document officiel daté du 16 mars 1816, que la réponse est arrivée, claire et sans pouvoir de réplique. C'est Alexis II, le fondateur de Saint-Alexis de Grande-Baie et l'époux d'Élisabeth Tremblay, qui était actionnaire principal de la Société des Vingt-et-Un et non pas son père, «Alexis fils d'Ange». Ce dernier avait une excellente raison de ne pas faire partie du groupe des Vingt-et-Un... En effet, aussi curieux que cela puisse paraître, il était décédé depuis un peu plus de 21 ans; car, il mourut le 14 mars 1816 et l'un des plus anciens contrats liant les membres de la Société des

²² *Saguenayensia*, mai-juin 1976, p. 59.

²³ «Les prêtres disaient la messe dans la maison d'Alexis Simard, le chef de la petite colonie. La paroisse de Saint-Alexis, qui reçut son nom en l'honneur de ce pionnier...» (V. Tremblay, *Les Trente aînées de nos localités*, 1968, p. 19). Parlant de la chapelle construite en 1842, l'abbé Louis-Eugène Otis écrit ceci: «Elle s'élevait sur le site qui occupe aujourd'hui le monument des Vingt-et-Un. Elle fut dédiée à saint Alexis en l'honneur d'Alexis Simard». (L.-E. Otis, *Saint-Alexis de Grande-Baie*, 1938, p. 16).

Vingt-et-Un est daté du 9 octobre 1837, soit 21 ans et 7 mois après le décès d'Alexis I.

Et pour terminer, je vais tâcher, sinon de répondre, du moins de rendre compte d'une recherche entreprise pour élucider la question qu'on se pose souvent:

Comment écrire Société des... 21 ?

«Société des Vingt-et-un», «Société des Vingt-et-Un», «Société des vingt et un», «Société des 21»... voilà de quoi se poser la question: comment l'écrire? et rendre perplexes les gens de notre région et d'ailleurs. Et dire que j'ai une tendance marquée pour «Société des XXI»; car je trouve à cette graphie une allure distinguée, voire religieuse, qui cadre bien avec nos pionniers qui baignaient dans le latin d'Église et qui raffolaient de tout ce qui était romain. Il faut dire aussi que les têtes couronnées, Rois, Empereurs ou Pontifes, peuvent greffer à leur nom des chiffres romains: Louis XIV, Napoléon III, Léon XIII, Pie XII et Jean XXIII... Mais pourquoi ajouterais-je à la confusion avec mon amour des chiffres d'un autre âge?

Oui comment écrire le nom de cette «Société» tout aussi «honorabile» que celle de la Baie d'Hudson? C'était si facile au début, en 1837. On écrivait tout simplement «La Société des pinières du Saguenay». Mais c'était un peu long et peut-être, aussi, un peu trop littéraire. Alors on a opté pour un terme à la fois populaire et plus court. En ce qui a trait à la brièveté, Derfla remporte la palme. En effet, dans l'Oiseau-Mouche, ce fin lettré se risque une fois à écrire au long «Société des vingt et un» en respectant la grammaire. Mais il se lasse vite pour adopter ensuite «Société des 21», une façon à la fois rapide et peu compliquée.

Pourquoi se poser des questions? À première vue, tout semble parfaitement limpide quand on lit «Le Bon usage» de Maurice Grevisse. Voici ce qu'il dit quand il aborde ce problème:

C'est Antoine Oudin qui, dans sa "Grammaire française" (1632), a formulé la règle selon laquelle "et" ne se met que pour joindre "un"

aux dizaines: "...après les nombres composez, nous ne mettons point de copulative qu'avec le nom d'unité. Par exemple, vingt et un, vingt-deux, vingt-trois; trente et un, trente-deux, trente-trois...et ainsi des autres jusques à cent, qui n'en reçoit jamais; car nous disons cent un, cent deux, cent trois" -- Cette règle ne s'est établie que peu à peu dans la seconde moitié du XVIIe siècle et a été généralement suivie au XVIIIe siècle; cependant l'usage est resté flottant longtemps encore: Bescherelle, dans son "Dictionnaire national" (1843-46) déclarait: "On dit: vingt et un ou vingt-un, trente et un ou trente-un, et ainsi jusqu'à soixante inclusivement". La seconde manière de dire (sans "et") s'est maintenue jusque vers le milieu du XIXe siècle (elle est courante chez Stendhal).²⁴

À propos du trait d'union, Grévisse est très clair: «La conjonction "et" tient lieu de trait d'union: Vingt et un, vingt et unième»²⁵.

Il n'en reste pas moins que la façon la plus courante, chez nous, de désigner la «Société des pinières du Saguenay» est: «Société des Vingt-et-Un» qui représente presque un défi aux règles de grammaire. Heureusement, les tenants de cette graphie ont Vaugelas de leur côté, lui qui affirme qu'en définitive c'est l'usage qui détermine la manière d'écrire un mot. On peut dire que l'usage a consacré «Société des Vingt-et-Un» lorsqu'on prend connaissance de la liste des personnalités qui ont utilisé cette manière d'écrire le nom de cette société. En effet, on compte dans leurs rangs: Mgr Marius Paré, Mgr Victor Tremblay, Mgr André Simard, le chanoine F.-X.-Eug. Frenette, les abbés: Lorenzo Angers, Louis-Eugène Otis, Léonidas Larouche et Jean-Paul Simard, de même que le Frère Éloi-Gérard, le romancier Damase Potvin et les historiens Léonidas Bélanger, Percy Martin, Antoni Joly et Jean-Claude Drolet.

Si nos écrivains ignorent que le «et» tient lieu de traits d'union, que penser des cartes géographiques et des dictionnaires français qui donnent le mauvais exemple?: Marne-et-Loire, Indre-et-Loire, Ille-et-Vilaine, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Saône-et-Oise.

²⁴ M. Grévisse, *Le bon usage*, 8e éd., 1964, p. 339, No 403.

²⁵ *Ibidem*, no 168, remarque 2, p. 115.

Et que dire du «Guide général de Paris», dans lequel on voit que les traits d'union et le «et» peuvent parfois faire bon ménage; car si, en principe, le «et» remplace les traits d'union, au moins deux rues de Paris manquent de civisme. On trouve, en effet dans le répertoire mentionné plus haut: rue Charles-et-Robert (p. 26); rue Marie-et-Louise (p. 79). Après cela peut-on s'étonner d'avoir chez nous la Société des Vingt-et-Un et l'Ordre des Vingt-et-Un? Ce n'est pas une rue, me direz-vous, mais la règle générale possède un «etc» qui peut englober bien des choses y compris les départements, comme on vient de le voir, et pourquoi pas les «ordres» et les «sociétés»? Et puis, l'opinion de Vaugelas vaut toujours. Ne dit-il pas que les règles de grammaire tiennent compte du bon usage? Et, au début de la Préface de ses célèbres «Remarques», il affirme que ce «bon usage» est formé de «l'élite des voix» et qu'on l'appelle le «Maître des langues». C'est exactement sur ce bon usage qui s'affiche depuis près d'un siècle chez nous que peuvent s'appuyer les tenants de «Vingt-et-Un» de même que sur les illustres exemples qu'on vient de voir. Il faut croire que l'usage possède une force inouïe puisque, dans le même répertoire, sur les rues de Paris on rencontre aussi: «Pierre et Marie Curie» sans traits d'union bien qu'il s'agisse d'une rue. Heureuses exceptions qui confirment les règles!

Mais que vient faire le «U» majuscule dans: Vingt-et-Un? Il fait exactement ce que fait «Une» dans le titre de l'ouvrage célèbre: «Les Mille et Une Nuits»: il apporte la preuve que l'exception est encore la meilleure des règles générales²⁶.

Après toutes ces recherches, je pourrais sans remords revenir à mon point de départ, boucler la boucle, et me permettre d'écrire comme il me plaît: vingt et un, vingt-et-un, Vingt-et-un, Vingt et Un, Vingt-et-Un, 21 et, pourquoi pas, XXI? Il y a tellement de particularités en ce bas monde que la loi universelle des exceptions est ce qu'il y a encore de plus stable. Me voilà donc en paix avec ma conscience et le code d'éthique grammaticale, aussi libre dans les méandres de la grammaire française que nos pionniers à travers les arbres géants du Saguenay...«au temps de la pinière». Cependant,

²⁶ Cf. *Le Petit Robert 2* et *le Petit Larousse illustré*.

j'avoue que j'ai un faible pour «Vingt-et-Un» et que, parfois, «XXI» est loin de me déplaire. Car essayer d'appliquer scrupuleusement la règle de grammaire dans le cas qui nous préoccupe c'est passer quelque peu à côté de la question. La règle de grammaire est faite pour les noms communs et nous sommes ici en face d'un nom propre. La façon de l'écrire doit indiquer à l'oeil qu'il s'agit de quelque chose d'unique, de spécifique. Lorsqu'on écrit: Il y avait «cinq cents» personnes; ou encore: Ce pays est formé de «quatre cantons», il n'y a pas de problème à appliquer la règle grammaticale. Mais si je dis: Les «Cinq-Cents» étaient réunis près du lac des «Quatre-Cantons»... je viens d'appliquer une autre règle parce ce sont deux noms propres.

On remarque que les auteurs modernes lorgnent du côté de la grammaire. Quant aux auteurs traditionnels ils essaient, depuis un siècle, de rendre un hommage à nos pionniers en montrant par deux lettres majuscules qu'il s'agit d'un groupe unique et vénérable. De plus, en utilisant les traits d'union, ils viennent renforcer le «e» et proclamer qu'on est en présence d'une association homogène. Et quand on connaît tous les liens de parenté qui existaient entre les membres de cette «Société», on est porté à donner raison aux traditionalistes. Vive les «Vingt-et-Un»!

L'Ordre des Vingt-et-Un

«L'Ordre des XXI a été créé par le COMITÉ DE LA BONNE ENTENTE qui oeuvrait dans la Baie des Ha! Ha! dans les années 1960. Ce comité regroupait des représentants de la Grande-Baie, de Bagotville et de Port-Alfred et avait pour but de préparer un festival d'hiver et la célébration des Fêtes du Saguenay, en juin de chaque année...En 1968, MM. Denis Renaud, Albéric Potvin, Lucien Gagné et Fernand Fortin étaient membres de ce comité. À cette époque, M. Denis Renaud cherchait un moyen de donner plus d'éclat aux Fêtes du Saguenay. C'est alors qu'il eut l'idée d'un Ordre formé de personnes méritantes de la région, qui seraient décorées officiellement lors de ces Fêtes. Il en parla à ses compagnons du comité qui trouvèrent l'idée heureuse. Le comité invita alors M. Léonidas Bélanger de Chicoutimi à venir les rejoindre pour

créer cette nouvelle association. L'idée devint projet et réalisation, car, en juin 1969, Mgr Victor Tremblay devint le premier membre de l'Ordre des XXI»²⁷.

Voici la liste des membres de l'Ordre et de la date d'entrée de chacun:

Membres de l'Ordre des 21

Bégin, Rodrigue	1986
Bélanger, Léonidas	1974
Chalifour, Albéric	1982
Claveau, Marcel	1977
Déry, C.-A	1982
Gagnon, Ghislain	1979
Gobeil, Laurent	1976
Kirouac, Maurice	1985
Lamontagne-Gaudreault, Pierrette	1989
Lapointe, Raoul	1988
Laprise-Demers, Jacqueline.....	1990
Lavoie, Edmour	1971
Lavoie, Géraldine (Soeur)	1984
Lévesque-Babin, Olivette	1985
Melançon, Georges (Mgr) (1886-1982)	1979
Ouellette, Pierre	1983
Pagé, Rodolphe	1972
Paré, Marius (Mgr)	1978
Parent, Armand	1981
Pedneault, Roch (Mgr)	1973
Picard, Arthur	1979
Potvin, Albéric	1977
Renaud, Denis	1975
Savard, Edmond	1981
Simard, Jean-Paul (abbé) (1919-1983)	1970
Simard, Ovide-Dolor (Mgr) (1895-1983)	1975
Simard, Réjean	1992
Steward, David M.....	1974
Tremblay (Romaine), Jean-Paul	1988
Tremblay, Victor (Mgr) (1892-1979)	1969

²⁷ Extrait d'une conférence donnée par M. René Tremblay le 22 octobre 1989.

Au temps de la pinière

Truchon, Jos.	1980
Villeneuve, Wilbrod	1985
Villeneuve-Fréchette, Esther	1975
Vincent, Hélène	1987



Jean-Paul Tremblay (Romaine) et son épouse Marguerite Villeneuve, descendants de deux «actionnaires en chef» de la Société des Vingt-et-Un. L'ancêtre de Jean-Paul Tremblay est Jérôme, fils d'André Tremblay et de Romaine Mercier. Marguerite Villeneuve descend de Louis, fils de Basile Villeneuve père, et de Félicité Côté.

Bibliographie spécifique

- Angers, Lorenzo. *Chicoutimi, poste de traite (1676-1856)*. «Société des Vingt-et-Un» (p. 108)
- Bélanger, Léonidas. Cet historien emploie: «Société des Vingt-et-Un» et «Ordre des Vingt-et-Un», *Saguenayensia*, avril-juin 1983, p. 45-50.
- Bouchard, Russel, *Histoire de Chicoutimi, La fondation 1842-1893*, 1992. L'auteur écrit: «Société des Vingt et un», p. 29, 30, 35, 36, 115 et 190.
- Boudreault, René (Juge). Dans un article intitulé: «Les Boudreault au Saguenay-Lac-Saint-Jean», cet auteur écrit: «Société des Vingt-et-un» (*Saguenayensia*, mai-août 1976, p. 59).
- Buies, Arthur, *Le Saguenay et le bassin du Lac Saint-Jean*, 3e éd., Québec, Léger Brousseau, imprimeur-éditeur, 1896. L'auteur emploie: «Société des vingt et un associés» (p. 88); «Donner de l'encouragement aux Vingt et un» (p. 97); «Société des Vingt et un» (p. 98);
- Derfla; dans *l'Oiseau-Mouche (1893)*, écrit une fois «Société des vingt et un» et 19 fois, «Société des 21»; une autre fois, il parle des «21».
- Drolet, Jean-Claude, *Monseigneur Dominique Racine, Bâtitteur de l'Église saguenéenne*, Chicoutimi, 1968. Cet auteur aime la variété; il écrit, tour à tour: «société des Vingt-et-un», p. 16; «société des vingt-et-un», p. 17; «Société des Vingt-et-Un», p. 18.
- Éloi-Gérard (Frère mariste). Dans une lettre du 4 mars 1938 adressée à M. l'abbé Victor Tremblay, ce généalogiste écrit: «Il y a eu deux contrats entre les Vingt-et-Un».
- Frenette, F.-X.-Eugène. *Notes historiques sur la paroisse de St-Étienne de La Malbaie (Charlevoix)*, Chicoutimi, 1952. À la page 49, on trouve une fois «Société des vingt-et-un» et une autre fois:«Société des

vingt-et-un associés»; puis à la page 52, deux fois «Société des Vingt-et-Un».

- *Guide général de Paris, Répertoire des rues*, éd. L'indispensable, Paris, 1976.
- *Histoire du Saguenay (1938)*: «Société des Vingt-et-Un» (p. 160, 162, 166, 168, 170, 171, 174). «Monument des Vingt-et-Un» (p. 161)
- *Histoire du Saguenay (1968)*: «Société des Vingt-et-Un» (p. 235, 236, 237, 239, 243, 244, 251)
- Joly, Antoni: Dans un texte d'une page, intitulé «Le patriarche du Saguenay», l'auteur dit qu'Alexis Simard était «membre de la Société des Vingt-et-Un». (SHS, Dossier 163, Pièce 5)
- Martel, Notes sur le Saguenay: «Société des vingt-un » (p. 4, 31)
- Mais l'auteur de l'index du fac-similé des «Notes» écrit: «Vingt-et-Un».
- Martin, Percy: Dans un court texte, daté du 9 déc. 1937 et intitulé: «Alexis Simard, premier colon du Saguenay» l'auteur écrit quatre fois «Vingt-et-Un». (SHS, Dossier 163, Pièce 4).
- Otis, Louis-Eugène: Saint-Alexis de Grande-Baie (1938): «Société des Vingt-et-Un» (p. 10, 12, 19); «Société des 21» (p.16); «Monument des Vingt-et-Un» (p. 17).
- Paré, Marius; dans *L'Église au Diocèse de Chicoutimi*, Tome I, p. 135, écrit: «La Société des Vingt-et-Un».
- Potvin, Damase; dans *La Baie des Hahas* (1957), il écrit: «Vingt-et-Un» (p. 15, 16, 23, 39, 45, 60).
- *Saguenayensia*, avril-juin 1983, p. 45-50. Léonidas Bélanger emploie: «Société des Vingt-et-Un» et «Ordre des Vingt-et-Un».

- Simard, André. *Évocations et Témoignages*, «Société des Vingt-et-Un» (p. 445). Dans une notice biographique concernant Mgr Victor Tremblay, Mgr André Simard écrit: «Récipiendaire de la médaille de l'Ordre des Vingt-et-Un, le 11 juin 1969». (Supplément, 1976)
- Tremblay, Victor. *Les trente aînées de nos localités: «Vingt-et-Un»* (p. 15, 16, 17, 26, 28) «Monument des Vingt-et-Un» (p. 23). On peut lire aussi: «Les membres de la Société des Vingt-et-Un» dans un document de la Société historique du Saguenay, Dossier 104, Pièce 17).
- Vaugelas, Claude Favre de, *Remarques sur la langue françoise utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*, Paris, 1647.
- N.B. sur le diplôme officiel qu'on remet aux membres de l'Ordre, on lit: «Ordre des Vingt-et-Un».

Conclusion

Lorsqu'il écrivit ses «Notes sur le Saguenay» en 1865, le curé Louis-Antoine Martel fut le premier à raconter pour la postérité les circonstances de l'établissement des pionniers dans notre région. Toutefois il fallut de nombreuses années avant qu'il puisse prendre sa place dans la galerie de nos chroniqueurs. Et ce n'est que par étapes qu'il y parvint.

L'abbé Victor-Alphonse Huard leva le voile sur la contribution de Monsieur Martel à notre histoire régionale en identifiant clairement le manuscrit légué par ce dernier au Séminaire de Chicoutimi en 1889.

Puis vint Raoul Blanchard qui, en 1935, indiqua de façon non équivoque l'importance qu'avait, pour notre histoire, le «journal de l'abbé Martel», l'ancien curé de Saint-Alexis de Grande-Baie.

L'Histoire du Saguenay, publiée en 1938, fut encore plus explicite en parlant de l'auteur à plusieurs reprises et en citant des passages de son manuscrit (Voir p. 164, 165, 170, 177, 211 et 225).

En 1968, le Centre d'Études et de Recherches historiques du Saguenay publiait un fac-similé des «Notes sur le Saguenay» avec une courte introduction et un excellent index. On indique le double but de cette publication: «Aider les étudiants et rendre justice à l'auteur qui a été maintes fois copié et recopié sans référence aucune». En fait, l'«Éminence grise» de ce «Centre d'Études» n'était nul autre que l'abbé Léonidas Larouche un chercheur chevronné qui avait été le maître-d'œuvre de cette publication et qui en avait composé la préface, sans la signer.

Quatorze ans plus tard, soit en 1982, les membres du «Comité de la Fête du Saguenay» republiaient ce fac-similé, y compris la préface non-signée de l'abbé Léonidas Larouche. La brochure était présentée dans une tenue presque de gala, avec sa couverture aux couleurs voyantes du Saguenay-Lac-Saint-Jean. L'abbé Larouche, semble-t-il, fut placé devant un fait accompli. Il n'avait pas été consulté et n'avait nullement collaboré à cette réimpression. Tout porte à croire que le Démon de l'oubli hante encore de nos jours le manuscrit de l'abbé Martel.

Dans sa livraison de juillet-septembre 1983, la revue *Saguenayensia* a fait paraître un long article intitulé: «Trois témoins des temps héroïques». L'abbé Louis-Antoine Martel y occupe une place enviable. Deux écrivains qu'il a fortement «inspirés» sont même pointés du doigt.

«*Au temps de la pinière*» vient ajouter sa voix au concert de louanges, avouées ou discrètes, qui se font entendre depuis 1889 pour rendre hommage à notre premier chroniqueur. Il est vrai qu'une hirondelle ne fait pas le printemps et qu'une goutte d'eau n'est pas l'océan; toutefois, une hirondelle qui sillonne le ciel par temps sombre et la goutte de pluie qui vient discrètement frapper un carreau gris sont déjà des signes d'espérance.

Bibliographie générale

Aubert de Gaspé, Philippe. *Mémoires* (Tome 2) Éd. Granger, Montréal, 1930, p. 145-158. (Biographie de Jean-Baptiste Grenon, «l'Hercule du Nord»)

Blanchard, Raoul. *L'est du Canada français*, "Province de Québec". (Tome 2) Librairie Beauchemin, Montréal, 1935. À la page 67 de cet ouvrage, il mentionne comme source «le journal de l'abbé Martel».

Bouchard, Russel. *Histoire de Chicoutimi: la fondation (1842-1893)*, Chicoutimi, 1992.

Buies, Arthur. *Le Saguenay et la vallée du Lac-Saint-Jean*. Imprimerie A. Côté et Cie, Québec, 1880. L'auteur se sert beaucoup du manuscrit de l'abbé Martel sans citer sa source.

Carrière, Gaston. *Histoire documentaire de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée dans l'est du Canada*. Tome II: Les Oblats au Saguenay, ch. XVII et ch. XVIII, p. 271-337.

Collection de contrats des «Vingt-et-Un». Retranscription dactylographiée par le frère Éloi-Gérard, mariste, au greffe de La Malbaie, en 1938. C'est un ensemble de 15 contrats, signés en 1837 et 1838 et mettant en cause les membres de la Société des Vingt-et-Un. (Société historique du Saguenay, Dossier 185, Pièce 1).

Dictionnaire universel français et latin, vulgairement appelé *Dictionnaire de Trévoux*, nouvelle édition [1771] (8 volumes).

Grévisse, Maurice. *Le bon usage*, Paris, 1964, 8e édition, 1194 p.

Histoire du Saguenay, depuis l'origine jusqu'à 1870.
Rédigée en collaboration. Édition du centenaire.
Publication de la Société Historique du Saguenay, No 3,
1938, 331 p.

Lapointe, Raoul, *Le cahier de Monsieur Otis*, Cahiers de
Saguenayensia, Études et documents No 1, Société
historique du Saguenay, 1986, 76 p.

Lapointe, Raoul, Série «J», Anse Saint-Jean. Inventaire de
79 documents conservés au presbytère de l'Anse Saint-
Jean. Quatre de ces documents ne sont pas datés; les 75
autres s'échelonnent de 1859 à 1949.

Linteau, Durocher, Robert, *Histoire du Québec contem-
porain, De la Confédération à la Crise (1867-1929)*, Ville
Saint-Laurent, Boréal Express, 1979.

Littré, Émile, *Dictionnaire de la langue française*, Gallimard-
Hachette, 1961, (7 volumes).

Malchelosse, Gérard. *Généalogie de la famille Otis, branche
canadienne*, Montréal, G. Ducharme, 1921. (Lucien
Otis: p. 34; Jean-Baptiste Grenon: p. 32-33)

Martel, Louis-Antoine. *Notes sur le Saguenay*. Centre
d'Études et de Recherches historiques du Saguenay,
Séminaire de Chicoutimi, 1968. Publication d'un fac-
similé du manuscrit avec une courte introduction et un
index dactylographiés.

Massicotte, E.-Z. *Les Athlètes canadiens-français*, Montréal,
1909. (Biographie de Jean-Baptiste Grenon, l'«Hercule
du Nord»).

Montpetit, A.-N. *Nos hommes forts*, Québec, Typographie
de C. Darveau, 1884. (Biographie de Jean-Baptiste
Grenon, intitulée «Un Canadien contre vingt Anglais»,
p. 161-171).

- Oiseau-Mouche (L')*. Revue publiée "toutes les deux semaines" par le Séminaire de Chicoutimi. Elle parut du 1^{er} janvier 1893 au 27 décembre 1902. Du 25 mars 1893 au 25 avril 1895, Derfla consacre 33 articles à la paroisse Saint-Alexis de Grande-Baie et 28, à celle de Saint-Alphonse. Il ne fait pas mention de sa source principale, à savoir: les *Notes sur le Saguenay* de Martel.
- Otis, Louis-Eugène, *Saint-Alexis de Grande-Baie*, Chicoutimi, 1939, 48 p. Publication de la SHS, No 4.
- Otis, Lucien. *Cahier d'annonces pastorales*. Manuscrit de 89 pages débutant le 2 septembre 1857 et se terminant le 14 août 1864. L'auteur note ses activités pastorales et y consigne ses réflexions; il aborde aussi différents sujets: température, déplacements, etc.
- Otis, Lucien. *Notes touchant les premiers établissements de l'Anse St-Jean*. Manuscrit de 47 pages ouvrant le *Livre des délibérations de la Fabrique de l'Anse St-Jean*.
- [Pilote, François]. *Le Saguenay en 1851*. Histoire du passé, du présent et de l'avenir probable du Haut-Saguenay au point de vue de la colonisation. A. Coté, Québec 1852.
- Potvin, Léo, *Recueil de souvenirs épars*, Chambord, Lac Saint-Jean. Ce manuscrit de 197 pages contient des souvenirs de pionniers de la colonisation du Saguenay. La compilation remonte à 1935-36. Le titre, la pagination et l'index sont de Raoul Lapointe, 1991.
- Saguenayensia*, vol. 25, No 3, juillet-septembre 1983, «Trois témoins des temps héroïques», par Raoul Lapointe, pp. 59-72
- Saguenayensia*, avril-juin 1988, «Notes on the Saguenay for Tourists and others», by Samuel-J. Kelso (1862). Traduit de l'anglais, présenté et annoté par Raoul Lapointe, p. 7-21.
- Semaine Religieuse de Québec*. Le 4 juillet 1903. «M. l'abbé Louis-Antoine Martel, décédé le 25 juin 1903», p. 727-732. Article de M. l'abbé Victor-Alphonse Huard.

Tremblay, Victor (Mgr), *Histoire du Saguenay, depuis les origines jusqu'à 1970* (Édition nouvelle). Publication de la Société historique du Saguenay, no 21, 1968. 465 p.

Index

A

Anse-à-Benjamin: 64
Anse-au-Cheval: 63, 65
Anse-au-Foin: 87
Anse-Saint-Jean: 63, 65
Antipathie (Saint-Alphonse et Saint-Alexis): 67, 95
Arnaud, Charles (OMI): 94
Ashuasmashuan (rivière): 83

B

Babel, Louis (OMI): 94
Bacon, Éliza: 116
Baie d'Hudson (compagnie): 74 (défense de cultiver)
Baillargeon, C.-F. (Mgr): 98
Bateaux de ligne: 96
Batture (secteur): 116
Beaudet, Pierre-Hubert (abbé): 113
Bégin, Rodrigue: 169
Bélanger, Élizé: 162
Bélanger, Léonidas: 169
Belle-Rivière: 88
Belley, Flavien: 107
Belley, François: 65
Belley, Louise: 116
Billots (perte): 73, 74
Blackburn, David: 61, 161, 162
Blair, Robert: 77
Blanchard, Raoul: 21
Boily, Roger: 104
Boisson (alcool): 75
Boivin, Denis: 80
Boivin, J.-B. et Flore Gagnon (mariage): 74

Bolduc, Étienne (Mme): 99, 104
Bôme: 73, 74, 76
Bon-Pasteur (fondatrices): 116, 118 (photo)
Bossé, Ovide: 103
Bouchard, André: 73, 104, 162
Bouchard, Victoire: 66
Boucher, F. (abbé): 88
Boucher, Pierre (abbé): 113, 117
Boudreault, Antoinette: 163
Boudreault, Jean-Baptiste: 65
Boudreault, Jean: 163
Boudreault, Pierre: 61, 161, 162
Boulianne, François: 161, 162, 163
Boulianne, Louis: 61, 163
Boulianne, René: 162
Bourassa, Médard (OMI): 82, 83, 94
Bourret, Alexis (abbé): 74, 75, 77, 81
Buies, Arthur: 20, 26-27, 31-34, 39, 41
Bureau d'Examineurs: 102

C

Caille: 64
Canal: 114 (pour relier: Grande-Baie et Lac-Saint-Jean)
Carcasson (rang): 19, 101
Casgrain, Alphonse (abbé): 99
Castagne, Philippe: 63
Cayouton (rang): 19, 101
Cazeau (grand vicaire): 103
Chalifour, Albéric: 169
Chapais (Hon.): 113
Chapelle de Saint-Alphonse (1845): 83
Chauveau (Surintendant éducation): 99, 102
Chauvin, E. (OMI): 94
Chef-lieu (Chicoutimi): 83
Chemin des Marais: 66
Chemin Kinogami: 113
Chemin Québec-Lac-Saint-Jean: 109, 120
Chemin Saint-Urbain-Grande-Baie: 109
Chiens de Peter McLeod: 79
Cimon, André: 78 (paie la cloche), 80 (beau-père de John Kane)
Cimon, Boniface: 79
Cimon, Marie: 80 (épouse de John Kane)

Claveau, Marcel: 169
Cloche (Saint-Alexis): 78
Congrès de la Baie Saint-Paul: 17, 128
Cour des Commissaires: 87
Couturier, Ignace: 61, 162

D

Dancousse, Julie: 116
Datation des «*Notes sur le Saguenay*»: 86
Decoigne, Bernard-Benjamin (abbé): 66, 67
Défrichage (défendu): 74,
Derfla: 20, 22-26, 27-31, 35-38, 95
Desbiens, Élizabeth (Joseph Harvey): 65
Desbiens, François: 66
Deschênes, Jean: 79
Deschênes, Marcôme: 79
Desgagné, Louis: 61, 161, 162
Desjardins, P. (Dr): 114
Duberger, J.-B. (arpenteur): 79
Duberger, Jean: 86
Dufour, Émérence (Simon Gaudreault): 65
Dufour, Euchel: 66
Dufour, Polyte: 79
Dumais, Émile: 19, 115
Durocher, Flavien (OMI): 81, 82, 83, 94

E

Écho du Saguenay (journal): 19, 115

F

Faffard, Ferdinand: 114
Feu (1846): 84
Fisette Charles, 99
Fisette, Pierre (OMI): 82, 83, 94
Fortin, Marie, 116
Frémillon (rang): 19, 101
Furieux (pain bénit): 68

G

Gagné, Michel: 61, 161, 162
Gagnon, Adolphe: 97
Gagnon, Flore et J.-B. Boivin (mariage): 74
Gagnon, Ghislain: 169

Gagnon, J.-B. (abbé): 87, 103
Gagnon, J.-G. (entrepreneur): 105
Gaudreault, Benjamin: 61, 64, 161, 162
Gaudreault, Scholastique: 163
Gaudreault, Simon: 65, 81
Gauthier, Damase: 104
Gill, Léandre (abbé): 94, 95, 97
Girard, Léandre: 79
Girard, Prime (abbé): 113
Gobeil, Laurent: 169
Godbout (mission): 83
Goélette (construction): 74
Grand Brûlé (Oblats): 86, 87
Graphie de «21»:165-168
Grenier, A.-M. (OMI): 94
Grenon, Jean-Baptiste (Hercule du Nord): 151
Guay, François: 64

H

Hamel: 108
Harvey (Dr): 93
Harvey, Denis: 162
Harvey, François: 162
Harvey, Jean: 61, 161, 162
Harvey, Joseph (Élizabeth Desbiens): 61, 65, 161, 162
Harvey, Pierre: 162
Harvey: André, 161, 162
Haut-Saguenay (colonisation): 110
Hébert, Nicolas Tolentin: 76 (photo), 88
Hébertville:101, 115
Hoffman, Jos. (abbé): 103
Honorat, Jean-Baptiste (OMI): 64 (photo), 81, 82, 83, 85
(arrête le feu), 91 (nécrologie), 91 (Honorat et Kane), 94
Horse-boat: 77
Huard, V.-A. (abbé):15, 125-131
Hudon, Joseph (abbé): 99, 101, 103, 113

I

Isle-Verte: 87

J

Jean, Jean-Baptiste: 65
Jérémie (Plets de): 83

K

Kamouraska et l'Islet (Association): 88
Kane, John: 19, 80, 91, 98, 103, 104, 107, 114, 119,
120
Kelso, Samuel J.: 132-147
Kinogomishish (lac): 88
Kirouac, Maurice: 169

L

Labarre (township): 88
Lac-Saint-Jean: 87 (desserte), 88 (colonisation)
Lamontagne-Gaudreault, Pierrette: 169
Langlais, Éliza: 116
Lapointe, Abraham: 162
Lapointe, Flavien: 162
Lapointe, Joseph: 61, 161, 162
Lapointe, Raoul: 169
Laprise-Demers, Jacqueline: 169
Larouche, Léonidas (abbé): 11
Laterrière (Dr): 93, 97, 117, 119
Laterrière: 86 (Oblats), 121 (église)
Lavoie, Edmour: 169
Lavoie, Géraldine (soeur): 169
Lavoie, Paul: 163
Lavoie, Roger: 104
Letellier, Luc (Hon.): 109, 113
Lévêque, Z. (abbé): 66, 67, 73
Lévesque-Babin, Olivette: 169
Livernois, J.-B. (photographe): 106

M

Magnet (bateau): 96
Mailloux, Antoine: 73, 80, 81
Maltais, François: 61, 161, 162
Marais (chemin des): 66
Marceau, Lazare (abbé): 86
Marie-Gertrude (soeur): 117
Marie-Joseph (soeur): 117
Marie-Saint-Édouard (soeur): 117
Marie-Sainte-Anne (soeur): 117
Martel, Louis-Antoine (abbé): 15-19 et 125-131
(biographies), 98, 99, 103, 104, 105, 108, 113, 121
Martel, Luc: 65, 66, 162

Martin, V. (inspecteur d'école): 102
Maskuaro (mission): 83
Mathieu (affaire): 152-157
Mathieu, Louis: 19, 89, 95, 96, 105
Maureault (abbé): 83
McDonald-Dorion: 108, 113
McLean, Gilles: 11
McLeod, Peter: 19, 79 et 150 (ses «sept chiens»), 82, 93
(mort), 148, 149 (maison, photo)
McNicoll, Léandre: 104
Melançon, Georges (Mgr): 169
Mingan (mission): 83
Morin, A.-N. (Hon.): 95, 96, 117
Morin, François (abbé): 117
Morissette (abbé): 95, 97
Mulcabuy, Catherine (soeur): 117
Murray, Ignace: 61, 161, 162

N

Nelson (Neilson): 108

O

O'Brien, Ellen (soeur): 117
Oblats: 81, 82 (arrivée au Saguenay), 86 et 107 (achat
d'une terre), 94 (départ)
Otis, Ladislas-Eucher: 100
Otis, Lucien: 16, 97, 98, 100 (photo), 103, 104
Ouellet, Louis: 121
Ouellette, Pierre: 169

P

Pagé, Rodolphe: 169
Pain béni «furieux»: 68
Paradis, Marie-Desanges (soeur): 117
Paradis: 79
Paré, Marius (Mgr): 169
Parent (township): 119
Parent, Armand: 169
Pedneault, Roch (Mgr): 169
Pelletier, A.-J. (abbé): 121
Perreault, Jos. (explorateur): 108
Perron, Suzanne: 163
Petites-Îles: 63

Picard, Arthur: 169
Pilote, François: 89 (photo)
Pinet, F.-H. (OMI): 94
Pinière: 62, 74
Plagiat des *Notes sur le Saguenay*: 20-44,
Plamondon, J.-B.: 103
Poisson, Marie-Desneiges (soeur): 117
Poste (service): 77, 96
Potvin, Albéric: 169
Pouliot, Charles (abbé): 78, 80, 81, 82
Prendergast, Anna (soeur): 117
Price, D.E.: 95, 96, 98, 104, 105, 107, 117, 119, 139
(biographie)
Price, William (fils): 93, 139 (biographie)
Price, William (père): 75 (entente avec Alexis Tremblay),
80, 85, 138 (biographie)
Prince de Galles (visite): 106
Propagation de la Foi: 75

Q

Quai inutile (Saint-Alexis): 104
Quatorze pionniers à Grande-Baie: 65

R

Racine, Antoine (Mgr): 17
Racine, Dominique (Mgr): 17, 87, 103, 107, 108, 113,
116, 121
Renaud, Denis: 169
Richard, Charles (abbé): 113
Rivalité (Saint-Alexis et Saint-Alphonse): 67, 95
Rivière Ha!Ha!: 63, 64
Rivière-à-Mars: 63, 99
Rivière-aux-Sables: 87, 88
Roch, J.-B.: 77
Rowland-Hill (bateau): 96
Ruisseau-à-Caille: 64

S

Sacristie (Saint-Alexis): 78
Saguenay (population 1845): 83
Saint-Alphonse (chapelle 1845): 83
Saint-Jean (lac): 83
Saint-Maurice (mission): 83

Saint-Philippe-de-Néri (soeur): 117
Sallaz, F.-M. (OMI): 94
Savard, Edmond: 169
Savard, Thomas: 162
Sept-Îles: 83
Signay, Joseph (Mgr): 69-72 (lettre), 81 (township), 88
Simard, Alexis (fils): 65, 80, 163
Simard, Alexis (père): 61, 65, 67, 68 (sièges loués), 73
(sème de l'avoine), 91 (vend un terrain à la Fabrique),
104, 163-165, 161, 162
Simard, G.-H.: 119
Simard, Jean-Paul (abbé): 169
Simard, Mars: 63, 114 (photo maison)
Simard, Michel: 79
Simard, Ovide-Dolor (Mgr): 169
Simard, Réjean: 169
Simard, Thomas: 61, 62, 65, 161, 162
Sinotte, Mona: 11
Sociétés pour coloniser le Lac-Saint-Jean: 88
Steamer Saguenay: 96
Steward, David M.: 169

T

Taché-McDonald: 120
Tadoussac: 83
Taschereau, E.-A. (abbé): 102 (recteur de Laval)
Tempérance: 75 (société), 107 (croix)
Têtes de Boule: 83
Tioa (Mgr de): 101, 103, 107, 108, 116, 121
Toponymie: 101
Tremblay (Romaine), Jean-Paul: 169
Tremblay, Alexis (fils de feu Alexis): 163
Tremblay, Alexis (Picoté): 61, 77, 161, 162
Tremblay, Élizabeth (Alexis Simard): 65, 163
Tremblay, Georges: 61, 161, 163
Tremblay, Godfroy (abbé): 73
Tremblay, Israël: 75
Tremblay, Jérôme (Romaine): 61, 161, 163
Tremblay, Joseph (Picoté): 61, 161, 163
Tremblay, Louis (Picoté): 61, 161, 163
Tremblay, M.-G. (abbé): 120
Tremblay, Marie: 116, 121
Tremblay, Mars: 163

Tremblay, P.-A. (arpenteur): 98, 103, 119, 120, 121
Tremblay, Victor (Mgr): 169
Truchon, Jos.: 170

V

Villeneuve, Basile: 61, 161, 163
Villeneuve, J.-B. (abbé): 99, 113
Villeneuve, Louis (Pitou): 61, 161, 163
Villeneuve, Marguerite: 170
Villeneuve, Wilbrod: 170
Villeneuve-Fréchette, Esther: 170
Vincent, Hélène: 170
Vingt-et-Un (Ordre): 168-170
Vingt-et-Un (Société): 158-163

Ouvrages du même auteur

1. *Petit dictionnaire ESOC* (Écouteurs Sur Ondes Courtes). But: francisation du langage des radio-amateurs, Bagotville, 1965, 27 p.
2. *J'ai vu les mornes d'Haïti*. Récit de voyage, dictionnaire créole, proverbes haïtiens. Québec, Bélisle Éditeur inc. 1966, 267 p.
3. *Histoire de l'imprimerie au Saguenay*. Thèse de maîtrise en bibliothéconomie (Washington, D.C.), Chicoutimi, Société historique du Saguenay, 1969, 291 p.
4. *Catalogage-Éclair*. Expérience-pilote de catalogage à l'Université du Québec à Chicoutimi. Imprimerie Commerciale, Chicoutimi, 1970. Brochure de 20 pages.
5. *Catalogage-Éclair*, Chicoutimi, Éditions Science Moderne (édition polyglotte: français, anglais, espagnol, portugais), 1972, 103 p.
6. *Rodolphe Pagé, pionnier de l'aviation au Québec*, biographie, Montréal, Le Centre éducatif et culturel, 1972, 182 p.
7. *Le cahier de Monsieur Otis*, biographie, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Cahiers de Saguenayensia no 1, 1986, 76 p.
8. *Léonidas Bélanger (1913-1986): La Mémoire d'un Royaume*, biographie, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Cahiers de Saguenayensia no 2, 1987, 44 p.
9. *Des mots pittoresques et savoureux, Dictionnaire du parler populaire du Saguenay—Lac-Saint-Jean*, Montréal, La Fédération des Sociétés d'histoire du Québec et Archiv-Histo, 1988. 139 p.
10. *Des mots pittoresques et savoureux, Dictionnaire du parler populaire au Québec*, Montréal, Lidec inc. 1990, 192 p.



**L'auteur
Raoul Lapointe**

M. Raoul Lapointe est né à Saint-Joseph d'Alma le 6 mai 1925. Bachelier de l'Université Laval, il obtint une maîtrise en bibliothéconomie de l'Université Catholique de Washington en 1968. Directeur-fondateur de la bibliothèque de l'Université du Québec à Chicoutimi, il s'est spécialisé en archivistique aux Archives nationales de Washington et aux Archives nationales de France comme boursier du Gouvernement français. M. Lapointe est diplômé en Histoire et en Histoire de l'Art de l'Université du Québec et il est l'auteur de plusieurs ouvrages à caractère historique.